

Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art, Tourisme

MASTER 2 Patrimoine Rural et Valorisation Culturelle

**PROTOCOLE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS D'UN TERRITOIRE A
IMPLIQUER DANS SA PRESERVATION ECOLOGIQUE**



GARCIA PASCALINE

Illustration 1. La concertation citoyenne

Source : Charte gardoise de la concertation citoyenne

<http://www.gard.fr/on-dialogue/on-dialogue/concertation-citoyenne/charte-de-la-concertation.html>

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont en premier lieu à Elisabeth Brazier-Chassagne, chargée de mission à l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE) de Rhône-Alpes, qui a été ma tutrice de stage et m'a épaulée tant professionnellement que personnellement, pendant ces six derniers mois. Je remercie également le groupe de travail Osons Agir - Clémence Aubert, du CPIE Vercors, David Chabanol, du CPIE Savoie ainsi que Marie Trouillet, du CPIE Bugey-Genevois – qui m'ont permis de faire mûrir ma réflexion et d'avoir un aperçu des expérimentations menées sur leurs territoires respectifs. De manière générale, je remercie les membres de l'URCPIE Rhône-Alpes pour m'avoir offert l'occasion de faire ce stage, en espérant que ce mémoire leur sera utile pour la suite.

Dans un second temps, je remercie l'équipe de la Boutique des Sciences, et plus spécifiquement Robin Eppe, pour son soutien tout au long de l'étude ; ainsi qu'André Micoud, qui a été mon tuteur scientifique, pour ses conseils avisés. Je remercie également ma tutrice universitaire, Claire Delfosse, pour sa compréhension et ses éclairages précieux, et les membres du jury présents lors de la soutenance de ce mémoire.

J'adresse également mes remerciements aux différents membres du Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes (CENRA) que j'ai été amenée à côtoyer durant ce stage, en particulier Romain Lamberet et Christine Garin, qui ont su prendre du temps pour m'écouter et ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Je remercie également le comité technique du projet de révision du plan de gestion des espaces naturels sensibles du plateau mornantais, Alice Porcherot de la communauté de communes du plateau mornantais (COPAMO), Lucie Jimenez de la communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG), Frank Kabalin du Conseil Général (CG) du Rhône, ainsi que Chrystelle Caton, du Conservatoire qui ont su me faire sentir immédiatement à l'aise, en prenant en compte mes ressentis et mes remarques lors des réunions de travail. Je remercie également tous les acteurs du plateau mornantais qui ont accepté de me rencontrer et qui m'ont permis de dresser un état des lieux socioculturel du plateau ainsi que d'expérimenter une méthodologie d'identification des acteurs à concerter dans les projets environnementaux. De la même manière, je remercie tous les professionnels de l'environnement et/ou des démarches participatives que j'ai eu l'occasion de rencontrer au cours du stage, qui ont fortement contribué à la réalisation du protocole d'identification.

Je remercie particulièrement Valentin Putinier et Ludivine Ottini, mes camarades de Master, pour leur soutien et leur écoute pendant ces six mois de stages. Enfin, je remercie ma famille et mon compagnon pour le soutien et la compréhension quotidienne dont ils ont fait preuve durant ses six mois.

INDEX DES SIGLES

AE RMC	Agence de l'Eau R hône, M éditerranée, C orse
AMAP	Association pour le M aintien d'une A griculture P aysanne
APPB	Arrêté P réfectoral de P rotection de B iotope
ARRA	Association R ivière R hône- A lpes
CCVG	Communauté de C ommunes de la V allée du G aronn
CEN	Conservatoire des E spaces N aturels
CENRA	Conservatoire des E spaces N aturels de R hône- A lpes
CG	Conseil G énéral
COPAMO	C ommunauté de communes du P lateau M ornantais
CPIE	Centres P ermanents d' I nitiatives pour l' E nvironnement
DREAL	D irection R égionale de l' E nvironnement, de l' A ménagement et du L ogement
EDF	Electricité D e F rance
ENGREF	E cole N ationale du G énie R ural des E aux et F orêts
ENS	E spaces N aturels S ensibles
FRAPNA	F édération R hône- A lpes de P rotection de la N ature
GPN	G estion et P rotection de la N ature
GREPS	G roupe de R echerche E n P sychologie S ociale
IET	I nstitut des T echnologies de l' E nvironnement
IRSTEA	I nstitut de R echerche en S ciences et T echnologies pour l' E nvironnement et l' A griculture
IET	I nstitut des T echnologies de l' E nvironnement
LPO	L igue de P rotection des O iseaux
MAE	M esures A gro- E nvironnementales
MAEC	M esures A gro- E nvironnementales C limatiques
MAET	M esures A gro- E nvironnementales T erritorialisées
NDC	N ew D eal for C ommunities NIMBY : N ot I n M y B ack Y ard
PAC	P olitique A gricole C ommune
PERARES	P ublic E ngagement with R esearch A nd R esearch E ngagement with S ociety
RAEE	R hône- A lpes E nergie E nvironnement
UNCPIE	U nion N ationale des C entres P ermanents d' I nitiatives pour l' E nvironnement
URCPIE	U nion R égionale des C entres P ermanents d' I nitiatives pour l' E nvironnement
ZNIEFF	Z one N aturelle d' I ntérêt E cologique, F aunistique et F loristique

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	03
INDEX DES SIGLES	04
INTRODUCTION	06
PARTIE I. CONTEXTE ET ENJEUX DE LA MISE EN PLACE DE DEMARCHES PARTICIPATIVES DANS LES PROJETS D'ENVIRONNEMENT	11
I. De nouvelles représentations qui alimentent une réappropriation de l'environnement	13
II. Participer et faire participer à la préservation de l'environnement	22
III. La participation citoyenne au service du territoire	31
PARTIE II. CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	43
I. Présentation de la structure d'accueil : l'URCPIE Rhône-Alpes	45
II. Le plateau mornantais : une expérimentation conjointe de l'URCPIE et du CENRA	51
III. Définition du processus de concertation sur le plateau mornantais	61
PARTIE III. IDENTIFICATION DES ACTEURS A CONCERTER SUR LE PLATEAU MORNANTAIS	69
I. Les enjeux de l'identification des acteurs à associer à la concertation	70
II. Méthode d'identification des acteurs sur le plateau mornantais	76
III. Rencontrer les acteurs à concerter sur le plateau mornantais	84
IV. Analyse des entretiens	88
PARTIE IV. METHODE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS A CONCERTER DANS LES PROJETS D'ENVIRONNEMENT	103
Etape 1 : L'analyse préalable	104
Etape 2 : Le cadre du projet	107
Etape 3 : La connaissance du territoire	109
Etape 4 : Mobiliser les acteurs	112
Etape 5 : Rencontrer les acteurs	114
Etape 6 : Créer une dynamique locale	117
CONCLUSION	120
BIBLIOGRAPHIE	124
TABLE DES ILLUSTRATIONS	129
TABLE DES ANNEXES	131
TABLE DES MATIERES	133

INTRODUCTION

« Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »

Antoine de Saint-Exupéry

La participation citoyenne comme satisfaction des besoins de l'individu

D'ici 2100, 22% de la banquise de l'Arctique aura fondu...

25% des denrées alimentaires mondiales sont immédiatement jetées à la poubelle. Le déficit budgétaire global lié au gaspillage alimentaire est évalué à 1,4 milliards d'euros par an...

Le rythme d'extinction des espèces est de 1000 à 10 000 fois plus rapide que le rythme naturel. On estime que 25% de toutes les espèces animales pourraient être rayées de la surface du globe avant 2025...

Sur Terre, 1,4 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable...

Ce ne sont pas les constats d'épuisement des ressources, de dégradation de l'environnement, de pauvreté ou d'inégalité qui manquent... Chaque jour, les discours des scientifiques se font plus alarmants concernant les menaces qui pèsent sur la planète. Il est grand temps que chacun d'entre nous prenne conscience de l'urgence d'agir pour préserver l'environnement : la survie de l'espèce humaine en dépend.

Jardinage, alimentation, tri des déchets... Les citoyens sont de plus en plus nombreux à intégrer la préservation de l'environnement dans leurs pratiques quotidiennes. Ces petites actions contribuent progressivement à changer les mentalités et les comportements des moins convaincus. Néanmoins, lorsque les communes organisent des nettoyages de printemps, les volontaires sont peu nombreux à se manifester... Malgré l'évolution de leurs habitudes, les citoyens ne sont pas enclins à libérer de leur temps et à passer véritablement à l'action. Depuis la fin des années 1960, on assiste pourtant à l'essor des associations qui œuvrent pour la préservation de l'environnement; preuve de la force du collectif face à l'inertie de l'individuel. La constitution de réseaux d'acteurs s'impose ainsi comme un atout primordial pour favoriser l'action citoyenne.

En prenant part au dialogue territorial, chacune des parties prenantes, partant de sa perception du monde, contribue à l'élargissement progressif du cercle de sa conscience¹ (Freire, 1982). La participation citoyenne se présente comme une trajectoire, qui va de l'individu et de son cercle familial, jusqu'à son territoire et ses acteurs. Le dialogue permet ainsi au citoyen de prendre conscience de ses propres besoins, de les exprimer et de prendre connaissance de ceux des autres acteurs de son territoire. Cette prise de conscience des besoins liés à la question territoriale est primordiale pour susciter l'implication citoyenne dans les projets d'environnement. En prenant pour référence la pyramide de Maslow², nous constatons que la participation citoyenne au sein des projets d'environnement permet la satisfaction des besoins inhérents à chaque individu.

Ses besoins de subsistance – *nourriture, abri, calme* – peuvent être satisfaits par la conduite de projets impactant son cadre de vie, comme la mise en place de voies piétonnes ou de jardins collectifs. Les besoins de reconnaissance – *écoute, considération, soutien* – ; d'appartenance – *convivialité, participation à des actions collectives* – ainsi que les besoins intellectuels – *information, besoin d'apprendre* – sont contentés dès lors que l'individu prend part au projet : le respect et la compréhension mutuelle des attentes de chacun sont des points décisifs pour favoriser l'implication des citoyens. En ce qui concerne les besoins de liberté – *autonomie, liberté d'entreprendre* – ; spirituels – *responsabilité, créativité* – et les besoins de sécurité – *préservation du patrimoine, protection contre les menaces* – ; ils sont assouvis lorsque le citoyen prend conscience de son pouvoir de réflexion et d'action au sein du projet. La participation citoyenne dans les projets environnementaux, lorsqu'elle est mise en place dans de bonnes conditions, permet ainsi à l'individu de satisfaire son besoin fondamental : être reconnu comme un sujet humain par un autre sujet humain. Hegel souligne à ce propos que «*la conscience de soi atteint sa satisfaction seulement dans une autre conscience de soi.*»³ L'implication des citoyens dans la préservation de l'environnement, que ce soit par leurs pratiques quotidiennes ou par la participation à la prise de décision au sein des projets, leur permet de s'affirmer voire de se réaliser, en tant que citoyens.

L'approche participative de la thématique environnementale

Les approches participatives ont pour objectif de faciliter l'expression de la population, le débat et parfois l'action, sur certains problèmes ou projets de manière ponctuelle ou pérenne⁴ (Barret). Développées depuis les années 1960 grâce aux mouvements d'éducation populaire, elles contribuent, lorsqu'elles sont articulées à un processus décisionnel, à l'élaboration du dialogue entre les différents acteurs du territoire. Le concept de participation repose sur quatre critères d'identification principaux : le mécanisme doit permettre la participation directe et l'expression des

¹ FREIRE, P., 1982, Pédagogie des opprimés, Maspero, 202p.

² MASLOW, A., 1943, A theory of human motivation, in *Psychological Review* n°50, p.370-396

³ HEGEL, G., 1807, Phénoménologie de l'esprit, éd. Gallimard, 928p.

⁴ BARRET, P., 2012, Guide pratique du dialogue territorial : Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local, éd. de l'Aube, 136p.

capacités citoyennes dans un processus décisionnel ; accroître le partage de l'autorité décisionnelle⁵ (Thompson, 1970) ; renforcer les possibilités de discussions «face à face»⁶ (Barber, 1984) ainsi que permettre à tous les acteurs d'avoir un poids équivalent dans la discussion. L'essor des approches participatives amène un renouveau des réflexions sur le concept de gouvernance territoriale, en tant que capacité à produire des décisions cohérentes et à développer des politiques qui sont le fruit de la coordination entre les acteurs⁷ (Offner, 1999).

La notion de gouvernance territoriale, qui donne un sens à l'espace public, dans lequel les membres d'une communauté s'affirment, implique intrinsèquement l'idée de participation, de coordination et de concertation entre les différents acteurs. L'émergence de nouvelles formes de gouvernance suscite de nouveaux rapports entre l'expertise, la décision publique et l'exercice de la démocratie, qui peut alors être qualifiée de participative. Au sein des projets, la participation citoyenne amène une meilleure pertinence des décisions, tant du point de vue technique, environnemental ou économique, en aboutissant à des choix socialement acceptables. Dans cette optique, une décision équitable peut être définie comme étant «une mesure prise en suivant des procédures qui fabriquent chez tous les protagonistes la conviction qu'elle est équitable.»⁸ (J. Testard, biologiste). Ainsi, l'implication des citoyens au sein des processus décisionnels se révèle être un facteur d'évolution des rapports de force traditionnels entre la société civile et les autorités publiques : elle renforce les pratiques démocratiques et l'implication des citoyens au sein de la vie publique.

Quatre critères principaux suscitent la mobilisation citoyenne au sein des projets d'environnement, en créant ou renforçant les liens qui unissent la population, les élus et les experts. (Blondiaux⁹) En premier lieu, il est primordial d'associer les acteurs concernés en amont du projet et de mettre en place par la suite des habitudes de communication afin de consolider **le lien préalable** des individus au projet. Cette relation ne s'exprime que lorsque le sujet abordé répond à un besoin ressenti par les acteurs : il faut un **contenu qui touche** les citoyens ainsi qu'une **forme qui plait**. Chacun des acteurs concernés par le projet doit pouvoir y trouver son intérêt, qu'il soit économique, politique ou naturaliste. Il doit permettre aux individus d'exprimer leurs attentes, dans une dimension créative et conviviale, avec **une perspective motivante**. L'objectif du projet doit amener des résultats concrets à court terme, tout en étant suffisamment ambitieux à long terme pour permettre une mobilisation pérenne des acteurs concernés. Ainsi, «il est frappant de constater [...] la forte capacité de mobilisation citoyenne lorsque deux conditions indispensables sont réunies : s'il existe un véritable enjeu à la discussion, un objet partagé de controverse, et que le dispositif parait

⁵ THOMPSON, D. F., 1970, The democratic citizen: social science and democratic theory in the twentieth century., Cambridge, Cambridge University Press.

⁶ BARBER, B., 1984, Strong democracy: participatory politics for a new age, Berkeley, University of California Press

⁷ OFFNER, 1999, La gouvernance urbaine, Réseaux, Institutions et Territoires du LATTIS, ENPC.

⁸ BARRET, P., op. cité

⁹ BLONDIAUX, L., 2005, L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes, in BACQUE, M.H., REY, H., SINTOMER, Y., 2005, Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative, La Découverte, 320p

crédible, au sens où il semble en mesure de pouvoir peser efficacement sur la décision.»
(Blondiaux¹⁰)

Le recours aux démarches participatives n'est cependant pas systématique dans les projets environnementaux, car elles sont souvent perçues comme des contraintes supplémentaires, en termes de temps et de moyens financiers. L'appui de structures associatives comme l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE), en Rhône-Alpes a ainsi pour objectif de faciliter l'évolution des pratiques des professionnels de l'environnement, pour y intégrer davantage de participation citoyenne. En accompagnant les chargés de projet dans cette montée en compétences à l'égard des processus participatifs, l'URCPIE sensibilise l'ensemble des participants au projet à la nécessité de réfléchir et d'agir de manière collective pour la préservation de l'environnement.

Identifier les acteurs à impliquer dans la préservation de l'environnement

La sensibilisation des citoyens à la préservation de l'environnement est l'un des enjeux majeurs qui s'imposent à nos sociétés contemporaines. Que ce soit par des campagnes de publicité ou des reportages télévisés, les médias se sont approprié la thématique environnementale, à tel point que celle-ci fait désormais partie de notre quotidien. Au sein des projets d'environnement, on constate cependant une faible mobilisation des citoyens, qui sont peu enclins à s'impliquer spontanément. De ce fait, il est du ressort des porteurs de projet d'aller à leur rencontre et de les inciter à participer, en tenant compte de la diversité de leurs attentes et de leurs représentations du territoire.

Depuis la fin des années 1980, les démarches participatives se développent au sein des projets d'aménagement et les recherches se multiplient afin de favoriser leur mise en place. Cependant, on assiste aujourd'hui à un certain essoufflement, si l'on peut dire, de la recherche concernant la participation citoyenne, dans le sens où même si les universitaires continuent de publier de nombreux travaux; il est désormais essentiel que les chargés de projets mènent une réflexion sur leurs pratiques pour y intégrer davantage de démarches concertées. La participation citoyenne ne doit ainsi plus se limiter à la sphère de la recherche mais être véritablement appropriée par les porteurs de projet. Ce passage de la théorie à la pratique revêt une importance primordiale pour l'URCPIE Rhône-Alpes qui mène de nombreuses expérimentations aux côtés d'acteurs très diversifiés. Suite à de nombreux projets, l'association a pris conscience de la nécessité de travailler, en plus des dispositifs qu'elle mène annuellement, sur la méthode proposée aux chargés de projets pour favoriser l'implication citoyenne. Parmi les différentes étapes de la mise en place des démarches participatives, l'identification des acteurs à inviter à prendre part aux projets semble être celle qui nécessite le plus de réflexion.

¹⁰ BLONDIAUX, op.cité

A la fin de l'année 2013, l'association a décidé de solliciter la Boutique des Sciences, un dispositif de l'Université de Lyon, afin de proposer un stage visant à établir une méthodologie pour identifier de manière plus rapide et plus aisée les acteurs à concerter. De manière générale, les porteurs de projet disposent d'un temps limité pour le mener à bien et ont tendance à recourir à une liste de contacts préétablie pour inviter les acteurs concernés à prendre part à la démarche. De fait, certains acteurs sont laissés de côté, ce qui peut entraîner de futurs conflits d'usage et nuire à la gestion pérenne du territoire. A travers ce mémoire, nous proposerons une méthodologie pour identifier les acteurs et inviter l'ensemble des individus concernés à s'exprimer et à participer à la préservation de leur environnement.

L'environnement est un sujet complexe, suscitant de vives réactions de la part des chercheurs, des décideurs politiques mais également de la société civile. La thématique semble aujourd'hui pleinement appropriée et la préservation de l'environnement s'effectue à l'échelle planétaire tout comme au niveau local. Néanmoins, pour susciter une véritable mobilisation citoyenne au sein des projets, une remise en question du rôle des autorités publiques et au-delà, de la notion même de gouvernance territoriale est nécessaire. Aujourd'hui, les démarches territoriales ne doivent plus seulement être envisagées selon une dimension descendante, des décideurs politiques aux citoyens, mais également dans une approche ascendante, puisque les différents acteurs territoriaux prennent progressivement conscience de leur pouvoir de réflexion et d'action en faveur de leur environnement. Ce changement de paradigme est logiquement à prendre en considération au sein de notre protocole d'identification, puisque de plus en plus, de véritables acteurs relais s'affirment sur les territoires de projet.

Afin d'asseoir la méthodologie proposée dans ce mémoire sur une expérimentation concrète, le stage, effectué de février à juillet 2014 au sein de l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, dont est issu le présent mémoire, a été mené au sein du Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes (CENRA), avec lequel l'URCPIE établit actuellement une convention de partenariat. Ainsi, l'identification des acteurs concernés et leur mobilisation ont été en premier lieu expérimentées au sein d'un projet mené par le Conservatoire sur le plateau mornantais (Rhône.) Cette étude de cas, fondée sur le projet de révision du plan de gestion des trois Espaces Naturels Sensibles (ENS) du plateau, nous a servi de fondement pour établir un protocole d'identification des acteurs à concerter au sein des projets environnementaux. Afin que celui-ci puisse être plus compréhensible et appropriable par l'URCPIE et ses partenaires, il sera proposé sous forme de schémas commentés, dans la dernière partie de notre étude. Il convient cependant d'être honnête dès l'introduction de ce dossier et de souligner que la méthodologie proposée sera peut-être remise en question dans quelques mois, au vu de la flexibilité qui fait tout l'intérêt des démarches participatives. Néanmoins, il a pour ambition de faire avancer et mûrir la réflexion de tous ceux qui voudront bien prendre la peine de le lire...

PARTIE I.

Contexte et enjeux de la mise en place de démarches participatives dans les projets environnementaux

Notre société, tournée vers les loisirs, devient de plus en plus consommatrice d'espace rural : la population exprime des besoins croissants d'espaces naturels, « un retour aux sources » permettant de trouver un équilibre face au stress symptomatique de nos sociétés modernes. Ce besoin de nature se conjugue à une prise de conscience collective des menaces qui pèsent sur l'environnement à l'échelle planétaire : fonte de la banquise, réchauffement climatique, disparition d'espèces animales ou végétales, etc. La surexploitation des ressources est telle que chaque année, l'humanité consomme l'équivalent d'une planète et demie pour subvenir à ses besoins : la réduction de l'empreinte écologique est devenue une nécessité urgente. Les scientifiques ainsi que les lois successives de protection de l'environnement alertent l'opinion sur la responsabilité des activités humaines dans l'épuisement des ressources de la planète et sur la nécessité de mettre un frein à la dégradation de plus en plus rapide de l'environnement. La préservation de l'environnement devient un sujet de préoccupation générale, à la fois pour les chercheurs et pour la société civile.

Dès la fin du XIX^{ème} siècle, avec le début du tourisme, la nature n'est plus seulement paysage mais devient un véritable patrimoine à protéger. Qu'elle soit récréative (loisirs), culturelle (histoire), nourricière (agriculture), paysage (cadre de vie), protectrice (du bruit, des inondations), « mère nature » (lieu de contemplation, de ressourcement), ou encore garante de la biodiversité, la nature est source de représentations multiples de la part de ses usagers et de ses habitants. Celles-ci s'incarnent au sein de l'espace rural, qui devient aux yeux des citadins, un espace non productif, un synonyme de « nature ». Cette pluralité de visions nourrit un « renouveau » de l'espace rural, auquel sont assignées ces nouvelles fonctions. Dans le domaine littéraire, le mouvement romantique développe un véritable culte de la Nature qui marque les débuts de la patrimonialisation des espaces naturels. Ce processus apparaît tout d'abord au Canada, avec la mise en place du Parc National de Banff, en 1885 et celle de trois réserves l'année suivante¹¹ avec pour fonctions principales la gestion des revendications foncières présentes sur certaines portions du territoire, la préservation de l'esthétique paysagère et l'accueil du public¹². En France, la valeur patrimoniale de l'espace naturel n'est véritablement reconnue qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, même si, dès 1861, la forêt de Fontainebleau devient la première réserve naturelle au monde.

¹¹ La réserve du Lac Louise, la réserve du résident Stephen, et la réserve du Groupe Cathédrale ont été instituées en 1886 et sont aujourd'hui connues sous le nom de Parc National des Glaciers (Colombie-Britannique, Canada)

¹² Le Parc National de Banff et les réserves mentionnées sont découverts par la Canadian Pacific Railway, qui y crée ensuite des hébergements de luxe destinés à accueillir la clientèle utilisant la voie ferrée nouvellement construite. Ce sont les prémices du développement touristique au sein des espaces naturels.

La littérature n'est pas le seul domaine à influencer l'évolution de la thématique environnementale. Sur le plan scientifique, les premiers pas sur la Lune suscitent de nouvelles interrogations : les chercheurs, et progressivement la société civile, prennent conscience du caractère fini de la Terre. La menace de l'épuisement des ressources disponibles engendre une intensification des conflits d'usage, qui s'expriment en termes de gestion et posent la problématique suivante : Existe-t-il des modes de gestion des ressources naturelles compatibles avec la croissance exponentielle des activités humaines, sans cesse en demande d'espace ? De nouvelles théories concernant la croissance et l'épuisement des ressources prennent formes : certains scientifiques soulignent la nécessité d'une croissance « raisonnée » sur le long terme –un développement durable-, d'autres vont jusqu'à prôner une décroissance¹³, comme Pierre Rabhi, tandis que certains insistent sur l'inégalité du partage des ressources entre « Pays du Nord », urbanisés et développés, et « Pays du Sud »¹⁴.

Ces problématiques planétaires trouvent leur traduction à une échelle territoriale plus réduite, dans la gestion des espaces naturels. Ainsi, depuis les années 80, les gestionnaires sont confrontés à un enjeu de taille : concilier la préservation des milieux naturels et la demande citoyenne en matière d'aménagements et d'équipements de l'espace. Afin de trouver la juste mesure entre la préservation de l'environnement et l'accueil des visiteurs, il semble nécessaire d'éduquer les usagers des sites, d'éveiller leur curiosité, de leur procurer des émotions, afin que le site devienne un véritable territoire (au sens d'œcoumène¹⁵) approprié autour duquel se construit une identité collective, un patrimoine. Au sein de ce territoire, les pratiques se diversifient : les promeneurs et randonneurs pédestres ou équestres, les vététistes ainsi que les adeptes de sports motorisés sont autant d'acteurs avec lesquels doivent composer les chasseurs, les pêcheurs, les guides, animateurs et amis de la nature mais aussi les agriculteurs et les forestiers pour qui l'espace rural est en premier lieu une source de revenus. Les espaces naturels et agricoles sont l'objet d'une multiplicité d'usages et de représentations qui confèrent un caractère spécifique aux sites ainsi qu'aux projets qui y sont mis en place.

Les acteurs entretiennent des liens plus ou moins forts et plus ou moins affirmés avec le territoire sur lequel ils cohabitent, qui diffèrent les activités pratiquées, la connaissance du territoire et de multiples autres critères. Cette pluralité d'acteurs, de points de vue et d'attachements territoriaux complexifient la mise en place de projets. L'action environnementale, c'est-à-dire la diversité des pratiques et des réponses des acteurs sociaux à la problématique écologique¹⁶ amène

¹³ Théorisée pour la première fois par Nicholas Georgescu-Roegen, en 1971, dans son ouvrage The Entrophy Law and the Economic Process, (éd. iUniverse, 476p.) la décroissance est un concept à la fois politique, économique et social selon lequel l'accroissement de la démographie mondiale et de la croissance économique représentent des dangers pour l'environnement, la paix mondiale, mais également, dans une vision à long terme, pour la survie de l'espèce humaine.

¹⁴ Avec la mondialisation, les termes de « Pays du Nord » et de « Pays du Sud » sont remis en question. On préfère désormais employer les notions de pays en développement, pays développés ou encore pays émergents.

¹⁵ La notion géographique d'œcoumène désigne l'ensemble des terres anthropisées. L'un de ses principaux penseurs est Augustin Berque, qui, dans son ouvrage Œcoumène. Introduction à l'étude des milieux humains, éd. Belin, coll. Mappemonde, 275p. édité en 2000, définit le terme d'œcoumène comme la relation qu'entretient l'homme avec son milieu, à la fois sensible et concrète, symbolique et technique.

¹⁶ Définition issue de l'ouvrage de GENDION, C., J-G., VAILLANCOURT, 2003, Développement durable et participation publique : de la contestation écologique aux défis de la gouvernance, Les Presses Universitaires, Montréal, 398p.

une transformation des représentations de la nature, des interactions entre l'homme et son environnement ainsi que des imaginaires du développement. Ce changement de paradigme s'illustre dans l'institutionnalisation de la problématique environnementale, qui n'est plus seulement l'apanage des écologistes, mais engendre des positionnements intéressés et stratégiques de tous les acteurs. Dans la sphère scientifique, on assiste à un développement rapide de la recherche empirique sur les attitudes et les comportements environnementaux, tant au niveau de la société civile que des élites et des décideurs politiques.

I. DE NOUVELLES REPRESENTATIONS QUI ALIMENTENT UNE REAPPROPRIATION DE L'ENVIRONNEMENT

« Déforestation galopante, biodiversité en danger, réchauffement climatique... la nature et sa préservation n'ont jamais connu un tel succès, occupant le devant de la scène médiatique et préoccupant les consciences politiques. Bref, il y aurait péril en la demeure et chacun, des plus puissants aux simples citoyens, de s'interroger.

Mais de quoi parlons-nous exactement ? D'une nature pérenne ? Sacralisée ? Idéalisée ? Fantasmée ? Car si le concept semble aller de soi, l'idée même de nature est loin d'être partagée par l'ensemble des sociétés qui ont peuplé et qui peuplent encore la planète. En effet, qu'il s'agisse de sa perception ou de la représentation que les hommes s'en font, la Nature est avant tout une notion épistémique, inscrite dans une histoire chronologique et une pensée ontologique, qui se révèle au final plus culturelle que naturelle »

Journée d'étude La perception de la Nature de l'Antiquité à nos jours, 2007, Lille.

La notion d'environnement, telle qu'elle est envisagée et conceptualisée par les géographes, ne recouvre pas seulement la nature stricto sensu, mais désigne l'ensemble des interactions et des interdépendances existants entre l'homme et la nature, ce que George Bertrand nomme « géosystème¹⁷. » Le territoire n'est pas seulement une portion de l'espace habitée par les hommes, selon la définition géographique classique, mais devient « *un espace géographique produit affectivement, socialement, culturellement et symboliquement* » (Blanc-Pamard, Quinty-Bourgeois, 1999.¹⁸)

¹⁷ BERTRAND, G., BERTRAND, CL., 2002, Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités, Paris, éd. Arguments, 311p.

¹⁸ BLANC-PAMARD, C., QUINTY-BOURGEOIS, L., 1999, Les territoires de l'identité, Introduction, éd. L'Harmattan, 315p.

Le territoire existe par le sentiment d'appartenance de ses habitants. La dimension à la fois matérielle (géographie physique) et idéale (géographie des perceptions) du territoire, nous amène à considérer tant les données naturelles que les phénomènes sociaux liés à la notion d'environnement. Nature et société s'imposent comme des entités indissociables dont il faut gérer les interactions de manière durable. Cette alliance, qu'elle s'exprime par le biais d'actions ou de représentations, replace l'homme au centre des questionnements autour de la préservation de l'environnement.

I.1. L'environnement, un véritable sujet de société

On ne compte plus aujourd'hui les reportages télévisés qui proposent une escapade visuelle de quelques minutes en milieu rural, pour ne pas dire « à la campagne. » L'artisan de la Creuse et l'agriculteur du Larzac deviennent des figures clefs, dans une campagne où domine encore la nature, loin des embouteillages et de la pollution des grandes villes...

Cette vulgarisation et cette stéréotypie mettent en lumière l'espace rural comme lieu de ressourcement et de tranquillité, en opposition au milieu urbain. Cette « campagne apaisante » devient objet de fantasme pour les citadins devant leur poste de télévision entre 12h et 14h. Souvent présentés comme menacés par l'urbanisation croissante de la société, les espaces naturels sont, en cette période estivale, sur tous les écrans télévisés, jusqu'à devenir de véritables sujets de société. Que ce soit à l'échelle locale, nationale ou même planétaire, l'espace rural suscite de nombreuses représentations, notamment citadines, symptomatiques d'une certaine appropriation, à tel point que nous pouvons nous demander quelles réalités recouvrent véritablement les notions de nature et d'environnement dans notre société actuelle.

I.1.1. L'évolution historique de la notion d'environnement

Historiquement, trois positionnements successifs de l'homme par rapport à la nature se sont succédés. La conception de l'Antiquité grecque, plaçant l'homme en tant qu'observateur, contemplateur de la nature, a été progressivement remplacée par la vision moderne, incarnée par René Descartes, qui exhorte l'homme à se « *rendre maître et possesseur de la nature* »¹⁹ par le biais de la connaissance scientifique. Pendant plusieurs siècles, l'écologie est alors une science fondée exclusivement sur l'étude des écosystèmes, d'une nature dite « rare », dans laquelle l'homme est absent. Cette représentation est aujourd'hui remise en cause : il n'existe plus d'espaces naturels à proprement parler, car, comme le souligne Karl Marx, « *l'homme a cultivé et humanisé la nature* »²⁰.

La théorie contemporaine inscrit pleinement l'homme au centre de la nature et insiste sur son appartenance à l'écosystème. On parle ainsi davantage de sociologie de l'environnement que d'écologie, en tant que science qui s'intéresse non seulement à l'environnement physique mais

¹⁹ DESCARTES, R., 1824, *Discours de la Méthode*, Tome I., Partie VI, 151p.

²⁰ MARX, K., 1867-1885-1894, *Das Kapital. Kritik der politischen Ökonomie*, livre I, GF., chap.7, 562 p.

également au rapport entre l'homme et la société. L'environnement est ainsi une construction sociale : il n'existe pas de « nature » qui ne soit pas d'abord vécue et pratiquée, c'est à dire médiatisée par l'expérience, pour reprendre les termes de Lacoumes²¹.

I.1.2. L'émergence d'une véritable conscience environnementale ?

L'environnement est une notion subjective, nourrie de représentations, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui varient selon les catégories d'acteurs concernés, avec une sensibilisation et des expériences qui leur sont propres, dans des contextes divers. Notre rapport à l'environnement est médiatisé, dans la perception tout comme dans l'action, par nos représentations sociales. L'environnement est, de ce fait, un construit social, propre à la conscience environnementale²² de chaque individu, à la base de ses attitudes, de ses perceptions et de ses comportements à l'égard de l'environnement. Progressivement, celui-ci devient un objet de préoccupation, une source de savoirs profanes ou « savants », propres aux représentations de chacun des acteurs du territoire.

La construction de la conscience environnementale est, en conséquence, alimentée par un double mouvement : en interne, par le produit de nos expériences et de manière externe, par la multiplicité des réponses scientifiques et politiques à la thématique environnementale. L'environnement devient aujourd'hui un véritable sujet de société, suscitant le débat, tant dans la sphère scientifique que publique, à tel point que certains journalistes n'hésitent pas à employer le terme de « vague environnementale. ».

I.1.3. Un « éveil » de la conscience environnementale

L'émergence de la notion de développement durable, défini par le rapport Brundtland en 1987, comme étant « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* », constitue un moment clef dans l'appropriation citoyenne de la thématique environnementale. Face à la crise écologique et sociale, le développement durable se présente comme une réponse partagée par différents acteurs culturels et sociaux – l'Etat, les acteurs économiques, la société civile –, qui s'appuie sur les valeurs de partage des ressources et de responsabilité collective vis-à-vis de la dégradation de plus en plus rapide de l'environnement.

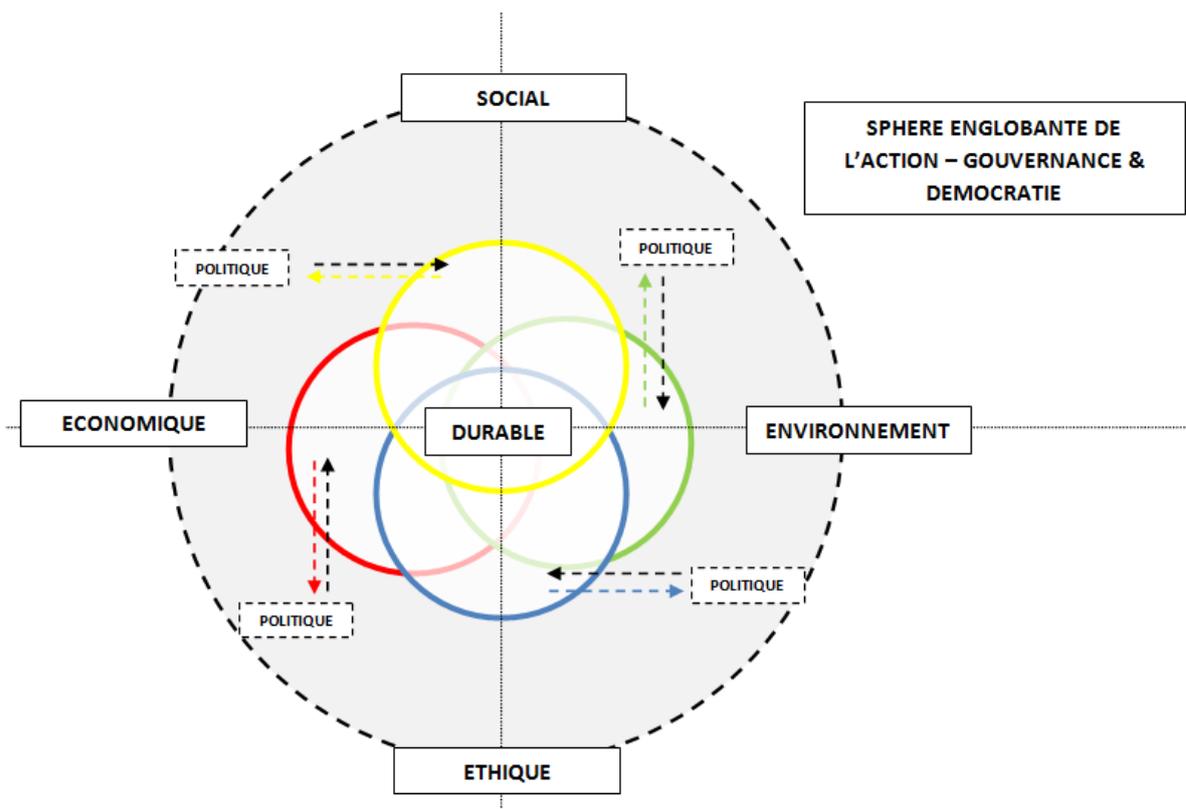
Il faudra cependant attendre le troisième Sommet de la Terre, en 1992 à Rio, pour que le concept de développement durable soit largement approprié et médiatisé, à travers ses trois axes majeurs que sont le progrès économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement. Afin de modéliser le lien entre le développement durable et la conduite de l'action publique, Yvan

²¹ LACOUMES, P., 1994, L'éco-pouvoir, environnements et politiques, Paris, La Découverte, 317p.

²² DRAETTA, L., 2003, Le décalage entre attitudes et comportements en matière de protection de l'environnement, chap. 4, in GENDION, C., J-G., VAILLANCOURT, 2003, Développement durable et participation publique : de la contestation écologique aux défis de la gouvernance, Les Presses Universitaires, Montréal, 398p.

Carlot²³ propose le schéma suivant. En s'inspirant du schéma classique des trois sphères du social, de l'économique et de l'environnement, qui correspond à la définition initiale du développement durable, telle qu'elle a été largement diffusée, Y. Carlot suggère d'ajouter un axe politique et culturel qui symbolise la prise de conscience citoyenne et souligne la nécessité de favoriser une évolution vers des comportements plus respectueux de l'environnement. Cette modélisation du développement durable, bien que s'éloignant quelque peu de sa conception initiale, nous permet de mettre en lumière l'«éveil» de la conscience environnementale au sein de la société civile.

Illustration 2. Les piliers du développement durable



Source : CARLOT, Y., 2005, La notion de développement durable dans l'optique de la construction du concept d'écocitoyenneté, in Développement durable et écocitoyenneté, INRP, p.1-2

La vulgarisation de la notion de développement durable éveille de nouvelles interrogations, à la fois philosophiques et éthiques sur la viabilité du modèle de consommation actuel et les inégalités d'accès aux ressources. Le philosophe français Dominique Bourg estime que ces questionnements nouveaux et cette prise de conscience traduisent une remise en cause du paradigme classique pour favoriser les relations d'interdépendance entre l'écologie, la biosphère (le planétaire) et les biotopes

²³ CARLOT, Y., 2005, La notion de développement durable dans l'optique de la construction du concept d'écocitoyenneté, in Développement durable et écocitoyenneté, Contribution aux journées d'étude des didactiques de l'histoire et de la géographie, INRP, p.1-2 Fichiers téléchargeables.

(le local).²⁴ Il est ainsi temps, pour reprendre la célèbre formule de René Debos d' « agir local, penser global. »²⁵ Le développement durable et son corollaire, la protection de l'environnement deviennent ainsi de véritables enjeux locaux, qui se doivent d'être pensés à différentes échelles territoriales, afin de permettre une plus grande efficacité des politiques publiques ainsi qu'un ancrage local de la question environnementale.

I. 2. La préservation de l'environnement à l'échelle locale

L'environnement, par sa définition même, appartient, dans le même temps, à tout le monde et à personne. De ce fait, comment penser à une échelle locale le non-approprié et le trans-appropriatif ? L'environnement ne peut pas être approprié, de manière absolue, par l'intégralité de la société civile : chaque citoyen doit s'approprier **son** environnement, ce qu'il définit comme tel au vu de ses propres expériences et de ses représentations. C'est dans cette articulation entre le global et le local que se joue la préservation de l'environnement.

Pour que le citoyen ressente le besoin de le préserver, l'environnement doit faire partie prenante de son identité, de l'identité de la société à laquelle il appartient. Au cours de cette construction identitaire, l'environnement devient progressivement pour le citoyen, un patrimoine à préserver, que ce soit des menaces de dégradation qui pèsent sur la planète ou bien par réaction à la reconnaissance d'autres lieux patrimoniaux par d'autres acteurs ou groupes d'acteurs.

I.2.1. Du citoyen à l'éco-citoyen

La volonté de préservation de l'environnement s'incarne aujourd'hui dans nos pratiques quotidiennes, à travers le tri sélectif, le jardinage, la nourriture biologique ou encore le nettoyage de printemps organisé dans les communes. Progressivement, les pratiques ont évolué en faveur d'un comportement plus écologique, voire éco-citoyen, révélateur d'une prise de conscience généralisée. L'émergence de la notion d'écocitoyenneté traduit cette prise de conscience de la responsabilité humaine vis-à-vis des dégradations de l'environnement. Elle constitue un nouveau prisme pour penser les relations qu'entretiennent les citoyens avec leur milieu de vie et ceux qui le composent.

Dans sa théorie de l'habitus, Pierre Bourdieu²⁶ distingue trois processus à l'œuvre chez tout individu : ce qu'il nomme l'intériorisation, qui regroupe les comportements et les valeurs apprises par l'individu au cours de sa sociabilisation ; l'ethos, c'est-à-dire ses principes et ses valeurs en action et l'habitus, qui comprend les dispositions durables de l'individu, à savoir ses aptitudes à percevoir, sentir, faire et penser, qui sont intériorisées de manière naturelle. Ainsi, la sensibilité environnement de chaque individu dépend de l'intériorisation de la valeur environnementale. En d'autres termes, notre réflexion et notre implication dans la préservation de l'environnement sont

²⁴ BOURG, D., La Nature en politique ou l'enjeu philosophique de l'écologie, L'Harmattan, p.16, 172p.

²⁵ Formule de René DEBOS au Sommet de l'environnement en 1972, souvent employée pour discuter de la notion de développement durable.

²⁶ BOURDIEU, P., 1980, Le sens pratique, Paris, éd. Minuit, 500p.

intrinsèquement liées à une prise de conscience de la nécessité de préserver les ressources naturelles ; mais pour être pérenne, elle doit être intériorisée et faire partie prenante de nos valeurs, de notre mode de vie. L'éco-citoyen peut alors être défini comme celui qui érige sa conscience environnementale en une véritable morale qui guide ses actions.

I.2.2. Le citoyen, un acteur incontournable des projets environnementaux

Il existe un décalage important entre la sensibilité environnementale propre à chaque individu, en perpétuelle construction, et la conscience environnementale des citoyens, appuyée notamment par l'évolution de la législation. Les textes de lois successifs reconnaissent et statuent sur la nécessité de renforcer l'implication des citoyens dans la préservation de l'environnement. Inspirée de la perspective rousseauiste, qui définit le citoyen comme étant celui qui sait penser l'intérêt général au-delà de la simple somme des intérêts particuliers, l'écocitoyenneté prend pleinement forme, sur le plan législatif, en 2002, lorsque le Conseil de l'Europe déclare que « *les principes environnementaux doivent s'enraciner dans la vie quotidienne du citoyen et permettre de régler des problèmes qui ont une dimension mondiale [...] mais qui dépendent, pour leur solution, de l'action de tous* » (CO-DBP (2002)7).

Cette volonté de donner un rôle et un pouvoir nouveaux aux citoyens s'appuie notamment sur les théories « participationnistes » de la démocratie, si l'on peut dire, formulées par des philosophes comme John Dewey, qui affirme, en 1920 : « *C'est la personne qui porte la chaussure qui sait le mieux si elle fait mal et où elle fait mal, même si le cordonnier est l'expert qui est le meilleur juge pour savoir comment y remédier*²⁷. » Cette métaphore permet d'illustrer la transformation qui s'opère peu à peu dans la sphère politique : bien que n'étant pas experts en matière d'environnement, les citoyens sont légitimes pour s'exprimer et participer à la prise de décision dans les projets, étant donné qu'ils sont les premiers concernés. La législation, bien que moins médiatisée que les discours scientifiques, se présente ainsi comme un véritable outil pour favoriser l'éveil d'une conscience environnementale chez les citoyens.

I.2.3. L'appropriation de la thématique environnementale par les citoyens

L'environnement n'est plus l'apanage des écologistes : les citoyens sont invités à penser et à agir pour la préservation de l'environnement. Cette légitimité nouvelle octroyée aux citoyens par les pouvoirs publics génère un processus d'appropriation croissant : l'environnement devient « l'affaire de tous. » La notion d'environnement n'englobe plus seulement les menaces croissantes qui pèsent sur la biodiversité à l'échelle locale ou planétaire, mais également les projets d'aménagement, puisqu'ils impliquent de nombreux changements dans le cadre de vie des citoyens. Cette approche du cadre de vie, régulièrement évoquée dans les discours et les textes des pouvoirs publics met l'accent sur la dimension territoriale des projets d'aménagement : les sites naturels ne sont pas uniquement

²⁷ DEWEY, J., 1927, *The Public and Its Problems*, Athens, Swallow Press/Ohio University Press Books, 1954, p.20, in SINTOMER, Y., 2008, *Du savoir d'usage au métier de citoyen ?*, in *Raisons politiques* n°31, p.115-133.

l'objet des politiques de préservation de l'environnement, ils sont des territoires de vie pour un ensemble d'acteurs très divers.

Armand Frémont est l'un des théoriciens majeurs de la notion de territoire, qu'il nomme « espace perçu » ou « espace vécu » et qu'il définit, par le biais de la région, comme étant « *vue, perçue, ressentie, aimée ou rejetée, modelée par les hommes et projetant sur eux des images qui les modèlent.* »²⁸ A travers la multiplicité des perceptions et des vécus des acteurs, il s'érige une véritable identité territoriale, nourrie par l'attachement des citoyens pour le territoire dans lequel ils vivent. Ainsi que le souligne Roger Brunet, « *le territoire implique toujours une appropriation de l'espace : il est autre chose que l'espace. Le territoire ne se réduit pas à une entité juridique [...] il y faut quelque chose de plus, et d'abord les sentiments d'appartenance (je suis de là) et d'appropriation (c'est à moi, c'est ma terre ou mon domaine.)* »²⁹ Cette appropriation du territoire se présente comme un véritable processus, fruit d'expériences multiples, qui se rattache à la conception de la sensibilité écologique selon Lacoumes³⁰. Penser la préservation de l'environnement à l'échelle locale, c'est avant tout donner aux citoyens les moyens d'expérimenter, de donner corps à la relation qu'ils entretiennent avec leur territoire.

De nombreuses expérimentations, menées par des organismes divers - associations, collectivités ou autres-, affirment aujourd'hui la légitimité des citoyens à intervenir dans la sphère politique et soulignent leur besoin de penser et de vivre pleinement le lien qui les unit à leur territoire. Cette relation complexe, subjective, se présente comme le fondement épistémologique pour penser la préservation de l'environnement à l'échelle locale, afin que celui-ci deviennent un patrimoine, à partir duquel se construit la sensibilité environnementale des citoyens.

I. 3. De l'environnement au patrimoine naturel...

Le territoire n'existe qu'à travers les actions et les représentations de ses habitants : il matérialise l'identité collective, progressivement construite par une société donnée. Une multitude d'acteurs, aux expériences et aux représentations diverses, parfois contradictoires, donnent du sens à l'espace sur lequel ils vivent. Ce sentiment d'appartenance, - d'un point de vue historique, surtout développé chez les agriculteurs qui entretiennent un rapport spécifique avec la terre qu'ils cultivent- est ainsi constitutif de la notion de territoire. Il permet l'émergence d'une véritable identité³¹, que ce soit par revendication (je suis de là) ou par contestation (je ne suis pas de là).

L'un des symboles les plus marquants de cette appropriation territoriale est sans nul doute le mouvement d'origine américaine Not In My Back Yard (NIMBY), qui regroupe des habitants

²⁸ FREMONT, A., 1976, La région, espace vécu, Presses Universitaires de France, p.14, 288p.

²⁹ BRUNET, R., 1992, Les mots de la géographie : dictionnaire critique, Paris, Reclus, La documentation française, 518p.

³⁰ LACOUMES, P., 1994, op.cité

³¹ BRUNET, 1992, op.cité

opposés à un projet local, jugé d'intérêt général, du fait des nuisances qu'il engendre ou peut engendrer. Ce type de mouvement contestataire existe encore aujourd'hui, aux Etats-Unis comme en Europe, comme nous avons pu le constater avec le projet de construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Le géographe Augustin Berque souligne le caractère parfois salutaire de ses initiatives, qui contribuent à valoriser l'échelon local, mais également la subjectivité et l'individualité inhérentes aux notions de territoire et d'environnement. A travers ces mouvements, les acteurs ou groupes d'acteurs manifestent une volonté de préserver leur environnement, leur identité collective. L'environnement devient ainsi patrimoine.

I.3.1. Les espaces naturels, entre protection et conservation

Au cours du XXème siècle, l'homme prend conscience du caractère fini des ressources disponibles sur Terre et s'interroge sur la manière de les préserver. Deux mouvements distincts se succèdent : le premier, centré sur la protection voire la muséification de la nature, amène à la création des réserves biologiques (mouvement protectionniste), tandis que le second insiste sur la nécessité du maintien des activités humaines pour assurer la gestion des espaces naturels sur le long terme (mouvement conservationniste). La conservation active des espaces naturels se traduit par des efforts de maintien, de restauration et de récréation des espaces naturels, dans un contexte global de dégradation rapide des écosystèmes³².

Ces deux moments de la préservation de la nature, qui sont directement à rattacher aux conceptions successives de l'environnement,³³ se sont accompagnés d'une évolution du cadre législatif. Le mouvement protectionniste favorise la mise en place, au cours des années 1960-1970, d'une série de lois visant à inventorier les espèces présentes, parmi lesquelles la plus célèbre est la loi de protection de la nature de 1976 qui institue les listes de protection des espèces et inscrit la protection de l'environnement au sein du Code rural. Il faudra attendre les années 1980 pour que le patrimoine naturel soit juridiquement pris en compte et rattaché au patrimoine culturel sous l'impulsion du mouvement conservationniste. Bien que ce mariage entre patrimoine naturel et patrimoine culturel ne soit pas, aujourd'hui encore, pleinement intégré au sein des politiques de gestion des espaces naturels, de nombreux chercheurs, dès les années 1970, réfléchissent à une gestion dite « adaptative » des sites.

I.3.2. Vers une gestion adaptative des espaces naturels

Les liens qui unissent l'homme à son milieu ont fait l'objet, au fil des siècles, de nombreuses théories³⁴. Depuis la fin du XXème siècle, la communauté scientifique reconnaît à l'homme une place centrale et décisive au sein des écosystèmes, avec lesquels il entretient des relations

³² Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, 2014, Préserver le patrimoine, est-ce tout naturel ? Compte-rendu de la journée d'échanges techniques du 8 octobre 2013.

³³ Cf. I.1.1.

³⁴ Cf. I.1.1.

d'interdépendance. Ainsi que le souligne, Patrick Blandin³⁵, l'homme et l'environnement sont en coévolution. Cette dimension humaine inhérente à l'environnement amène les gestionnaires d'espaces naturels à penser un nouveau modèle de gestion : la conservation adaptative.

Partant du constat que les ressources naturelles, de la même manière que l'espèce humaine, doivent être préservées dans l'optique d'un développement durable, la gestion adaptative a pour principal objectif de conserver, non pas tant certaines espèces ou fonctionnalités naturelles mais le potentiel d'adaptation des écosystèmes. La singularité et la fragilité des espaces naturels, mises en exergue par les travaux des naturalistes doivent être conjuguées avec une approche plus territoriale : bien qu'étant des espaces qui abritent des espèces végétales ou animales remarquables, les sites ne sont pas déconnectés, ni des activités humaines, ni du reste du territoire. Cette conservation adaptative inspire aujourd'hui les démarches dites « trames vertes et bleues » comme les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique ou les Contrats Corridors.

I.3.3. La construction du patrimoine naturel

La conservation adaptative est aujourd'hui au fondement des politiques de protection de la nature : elle se traduit à la fois par l'évolution de la législation ainsi qu'au sein des actions mises en place par les gestionnaires du patrimoine naturel. En mettant l'accent sur les relations qui unissent l'homme à son environnement, elle renforce les sentiments d'appropriation et d'appartenance territoriale. Les locaux deviennent ainsi des personnes ressources qui sont fréquemment consultés dans les démarches, afin de faciliter leur mise en place et leur acceptation. Par leurs actions ou leurs réflexions, ils donnent du sens à leur territoire, qu'ils jugent comme faisant partie intégrante de leur identité. La notion de patrimoine naturel est donc tout autant fondée sur des motifs naturalistes que culturels³⁶ (Blandin, 2009). La création des Parcs Nationaux, initiée par Raoul de Clermont en France au début du XXème siècle, vise ainsi à préserver « *les monuments naturels intéressants au point de vue artistique, scientifique, historique ou légendaire.* »³⁷ La nature, composée d'un ensemble d'êtres vivants, peut également être une source d'inspiration et un objet d'étude, ce qui nous amène à considérer le patrimoine naturel comme une interface entre nature et culture.

Le souci de préservation de l'environnement a connu d'importantes mutations au XXème siècle (Blandin, 2009) : d'un point de vue sémantique, la protection de la nature, par les gestionnaires d'espaces naturels a évolué vers une gestion de la biodiversité. En effet, la dégradation rapide des écosystèmes a conduit à un changement de paradigme chez les naturalistes : il ne s'agit plus de protéger la nature, de la « mettre sous cloche » mais de la gérer. Ainsi, plusieurs politiques de gestion peuvent cohabiter sur un même site en fonction des caractéristiques naturelles, mais également de l'implantation humaine : sur certains espaces, la nature est « libre de droits » si l'on peut dire, tandis que d'autres font davantage l'objet d'actions et de suivis.

³⁵ Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, 2014, Préserver le patrimoine, est-ce tout naturel ? Compte-rendu de la journée d'échanges techniques du 8 octobre 2013.

³⁶ BLANDIN, P., 2009, De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité, Ed. Quae, Coll. Sciences en question, 124 p.

³⁷ Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, 2014, op.cité

Selon le sociologue et urbaniste Alain Bourdin³⁸, trois processus majeurs sont au cœur des préoccupations contemporaines. D'une part, l'appartenance, c'est-à-dire l'inscription des individus au sein de groupes d'acteurs, puisqu' « *en dehors de la communauté de sang, de religion et de langue, la pratique d'un même territoire et la référence à un ensemble de règles communes de la vie quotidienne et de biens culturels constituent les seuls moyens d'ancrage vraiment efficaces.* » En d'autres termes, le territoire est au cœur de la construction de l'identité collective, ce qui amène les acteurs à se constituer en réseaux afin de la défendre. Il en résulte un souci de localisation, en tant que lien entre le lieu et l'action. L'attachement territorial est au fondement de la conscience environnementale et se présente comme un moteur de l'action, tant chez les citoyens, que chez les politiques ou les gestionnaires d'espaces naturels : c'est parce qu'un territoire est approprié, revendiqué comme étant sien, que les individus souhaitent le préserver. La patrimonialisation – la création et l'appropriation d'un patrimoine par les acteurs ou groupes d'acteurs- des sites incite les habitants de se mobiliser, à passer à l'action et œuvrer pour la préservation de leur territoire, de leur cadre de vie, de leur environnement.

II. PARTICIPER ET FAIRE PARTICIPER A LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

« Il faut sensibiliser les habitants à des enjeux sociétaux majeurs dont ils n'ont pas forcément conscience et leur permettre de donner leur avis. La concertation permet ainsi des échanges d'informations, mais également de recueillir des données sur un territoire (aller-retour), avec un croisement des points de vue entre acteurs, qu'il faut tenter de faire converger, pour parvenir à co-construire. Dans l'intérêt général, il faut composer un paysage le plus respectueux et le plus harmonieux possible, c'est-à-dire échanger et concilier les usages avec la protection de l'environnement. »

Parole de participants aux rencontres de l'URCPIE, le 23/02/2014.

Bien que chaque citoyen puisse énoncer ce qu'il entend par le terme d'environnement, force est de reconnaître la pluralité et la diversité des définitions, qui tient dans le fait que l'environnement est un construit social et donc toujours interprété. Le caractère subjectif et protéiforme de la notion d'environnement souligne la prépondérance du facteur humain, car, comme le rappelle le géographe contemporain Augustin Berque³⁹ : la nature ne serait pas nature sans la conscience que les hommes en ont, sans les représentations qu'ils s'en font et sans les actions qu'ils y mènent. L'homme et son environnement, la nature et la société ne sauraient donc s'entendre l'un sans l'autre, sans pour autant être antinomiques. Le lien que l'homme entretient avec son milieu s'impose de fait comme le principal moteur de l'implication citoyenne dans la préservation de l'environnement. La diversité de

³⁸ BOURDIN, A., 2000, La question locale, Presses Universitaires de France, Paris, 256p.

³⁹ BERQUE, A., 1996, Etres humains sur la terre, coll. Le débat, Gallimard, 212 p.

ces relations, qui conditionne en partie le caractère singulier de la conscience environnementale des individus, nous incite à interroger la place des citoyens dans la préservation de l'environnement.

Au sein de la sphère politique, l'évolution du cadre législatif qui a considérablement modifié les représentations des élus et des décideurs, s'illustre dans l'institutionnalisation de la thématique environnementale. Dès les années 1980, les lois de décentralisation témoignent de la volonté d'un rapprochement entre les pouvoirs publics et les citoyens autour de la question environnementale. Leur objectif premier est de renforcer la compréhension et l'efficacité des démarches menées sur le territoire en y conférant un ancrage local. Les élus locaux se voient confier un rôle nouveau: premiers interlocuteurs de la société civile, ils réinvestissent la question environnementale au regard des évolutions et des attentes sociétales.

Ce transfert de compétences aux échelons territoriaux locaux redéfinit non seulement le rôle des élus, mais également celui des citoyens, qui sont alors reconnus comme légitimes pour prendre part aux projets environnementaux menés dans leurs territoires de vie. En matière de participation citoyenne, la Charte de l'Environnement, ratifiée en 2005 marque un véritable tournant, puisqu'elle stipule, dans son article 2 que « *toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement* », tout en affirmant que « *toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* » (Article 7)

Dès lors, la réglementation permet l'accélération de la mise en place de démarches dites participatives au sein des projets environnementaux. Les élus confient une partie de leur pouvoir décisionnel aux citoyens : ils ne sont plus les seuls à être consultés lors des projets d'aménagements et doivent composer avec les besoins et les attentes exprimés par les autres acteurs du territoire pour parvenir à une décision finale qui satisfasse le plus grand nombre d'entre eux. Il se joue là une véritable révolution dans la conduite de l'action publique suscitant des réflexions nouvelles concernant les rapports entre les citoyens et les autorités politiques. Les formes d'organisations territoriales se renouvellent et se diversifient, du fait des interactions entre les différentes catégories d'acteurs qui interviennent dans les projets et qui œuvrent ensemble pour parvenir à une gestion pérenne du territoire et de ses ressources naturelles.

II.1. La participation citoyenne, un nouvel enjeu pour les pouvoirs publics

Actuellement, l'enjeu pour les politiques publiques réside tout autant dans la recherche de procédures concertées, acceptables par les destinataires, que dans la formulation de normes a priori adaptées au problème à traiter⁴⁰. (Lacoumes, 1990) L'action publique ne peut plus être le seul fait de

⁴⁰ LACOUMES, P., 1990, Normes juridiques et mise en œuvre des politiques publiques, in L'année sociologique, vol 40, pp.43-71

la volonté des décideurs politiques, elle doit désormais s'adapter au territoire et à ses acteurs. Ce changement de paradigme réinterroge dans le même temps les modalités de conduite de l'action publique et l'organisation sociale propre aux territoires.

Les citoyens s'imposent comme de nouveaux acteurs de la gouvernance territoriales, comme le met en exergue la définition de G.Stoker⁴¹ : « *La gouvernance fait intervenir un ensemble complexe d'acteurs et d'institutions qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement ; elle traduit une interdépendance entre les pouvoirs et les institutions associées à l'action collective. La gouvernance fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes et part du principe qu'il est possible d'agir sans s'en remettre au pouvoir de l'Etat.* »

II.1.1. Les mouvements sociaux en faveur de la participation citoyenne

Dès la fin du XXème siècle, les grands projets d'aménagements suscitent de vives réactions parmi la société civile : de véritables mouvements sociaux, parfois contestataires, prennent forme et ampleur. Particulièrement médiatisés, souvent menés par des figures représentatives des autorités publiques, ces projets se présentent, aux yeux des citoyens, comme une menace pour leur environnement, dans la mesure où ils induisent une modification de leurs pratiques et de leurs représentations du territoire. Faisant écho dans la sphère politique, ils suscitent chez les élus et les collectivités une réflexion profonde sur leur manière de concevoir et d'exercer la gouvernance territoriale. Ces mouvements citoyens obtiennent en partie gain de cause avec l'introduction de la concertation préalable lors des grands projets d'aménagements, selon relative à l'aménagement urbain de 1985. Elle permet aux « *habitants, associations locales et autres personnes concernées* »⁴² de participer à l'élaboration du projet et ne les cantonnent pas à exprimer leurs avis a posteriori.

Rapidement, cette concertation institutionnelle montre ses limites. Tout d'abord, du point de vue des chargés de projet et des maîtres d'œuvre, elle n'implique pas une prise en compte réelle de la plus-value apportée par la participation citoyenne ; celle-ci reste une notion vide de sens. Comme le souligne Catherine Foret⁴³, les conflits ne tardent pas à se multiplier autour de la chose publique, illustrant le décalage entre la participation citoyenne, telle qu'elle est pensée et appliquée par les pouvoirs publics et les formes de mobilisation citoyenne. Sur les scènes de concertation institutionnelle, la participation citoyenne est davantage vécue par les décideurs comme un outil pour favoriser l'acceptation du projet que comme une opportunité d'enrichissement pour le projet.

⁴¹ STOKER, G., 1998, Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance, in Revue internationale des sciences sociales, n°155

⁴² Selon le texte de la loi du 18 juillet 1985

⁴³ FORET, C., 2014, Conflictualité et dynamique démocratique : l'action publique au défi des mobilisations collectives, Revue M3

II.1.2. Une rupture avec le rôle traditionnel des pouvoirs publics

Reconnaitre les droits des citoyens en matière d'information et de participation au débat est déjà, en soi, une révolution dans la manière de penser la gouvernance territoriale à la fin du XX^{ème} siècle. La sensibilité environnementale, qui laisse parfois place à des « *conflits locaux d'environnement* », pour reprendre le terme d'Etienne Ballan⁴⁴ et les préoccupations autour de la qualité du cadre de vie ne sont plus le seul fait des propriétaires terriens : les voisins, les riverains des territoires concernés par les projets sont également appelés à s'exprimer. La participation citoyenne, qui a pris naissance sous la Révolution Française et pendant la Commune de Paris, implique de profondes modifications dans les pratiques et les opinions, qui sont parfois difficiles à faire évoluer.

Dans la conception traditionnelle du pouvoir politique en France, les élections sont l'expression du choix des citoyens, qui désignent un acteur ou un groupe d'acteurs afin de les représenter et/ou d'exercer une fonction en leur nom. Les mouvements sociaux du siècle dernier, qui perdurent encore aujourd'hui, interrogent cette notion même de représentativité. Ils illustrent le « fossé démocratique » entre la société civile et les autorités publiques, qui se cristallise autour de grands projets d'aménagement. L'expression, par les citoyens, d'attentes et de besoins qui ne sont pas ou peu pris en compte dans les projets remet en question le rôle des élus, spécifiquement au niveau local. Dans la mesure où certains acteurs ou groupes d'acteurs considèrent ne pas être représentés par les autorités politiques, comment envisager la gouvernance territoriale ?

II.1.3. Un re-calibrage des jeux d'acteurs

La montée des mouvements sociaux à la fin du XX^{ème} siècle témoigne d'un « éveil » de la conscience environnementale des citoyens. Ils s'érigent contre des projets d'aménagement, qu'ils jugent inadaptés à leur territoire, que ce soit pour des questions d'échelles, de nuisances sonores, visuelles, olfactives ou encore de pollution. Au nom de l'entité territoriale, ils se constituent en réseaux afin de donner plus d'ampleur à leurs revendications. La place et le rôle des élus locaux connaissent également une évolution majeure, spécifiquement en milieu rural, car la décentralisation confère des compétences accrues à des représentants étatiques directement issus de ces mouvements sociaux. La figure de l' élu se modifie peu à peu : auparavant élitiste et inaccessible, celui-ci reprend pleinement sa place en tant que représentant des citoyens.

Le « fossé démocratique » tend à se résorber et les citoyens nouent avec leurs élus des relations de proximité organisée, selon le terme de Torres⁴⁵. La société civile partage désormais les mêmes réseaux (logique d'appartenance) ainsi que des valeurs et des objectifs communs (logique de similitude) avec leurs élus locaux. Cette évolution est représentative des nouveaux jeux d'acteurs qui orchestrent aujourd'hui la gouvernance territoriale. L'articulation entre les attentes citoyennes et la représentativité des élus locaux se traduit par une oscillation permanente entre intérêts particuliers et

⁴⁴ Intervention d'Etienne Ballan, sociologue, lors de la conférence Généalogies et pratiques de la participation et de la concertation, 4^{ème} journée régionale de la pédagogie de l'eau, intitulée Concertation et éducation à l'environnement, de nouvelles pratiques à partager, décembre 2009.

⁴⁵ TORRES, 2010, Jalons pour une analyse dynamique des proximités, Revue d'économie régionale et urbaine, 3.

intérêt général au sein des projets. Les citoyens sont-ils à même de laisser de côté leurs intérêts particuliers pour penser l'intérêt territorial ? Les élus sont-ils prêts à se dessaisir d'une partie de leur pouvoir décisionnel pour permettre l'émergence d'une nouvelle forme de gouvernance territoriale, placée sous le signe de la concertation entre les différents acteurs ou groupes d'acteurs ?

Ces expressions citoyennes, parfois sous forme contestataire, questionnent les modalités d'exercice du pouvoir et la véritable place de l' élu sur la scène locale. Dans ce contexte d'interrogations croissantes, les élus locaux expriment de plus en plus le besoin politique de légitimer et de faire comprendre les projets menés sur leurs territoires aux citoyens. La multiplication des manifestations de l'expression citoyenne amène les élus à composer avec la société civile, dont la légitimité d'expression est renforcée par le poids croissant de la législation. La transformation des relations entre élus et citoyens se présente ainsi comme un terrain particulièrement propice pour repenser la place de chacun des acteurs du territoire, et, dans une optique plus large, la notion même de démocratie.

II.2. La gouvernance territoriale et l'enjeu démocratique

La décentralisation, la construction européenne et la mondialisation ont complexifié les processus de décision. Les réglementations successives en matière de concertation et de participation citoyenne suscitent des réactions diverses, dans les sphères politiques et scientifiques, ainsi qu'au sein de la société civile. Face à ceux que cette complexification décourage, d'autres y voient la nécessité d'une hybridation des savoirs techniques et sociaux en démocratie. (Callon, M., Lacoumes, P., Barthe, Y., 2001⁴⁶)

Gouvernance territoriale et démocratie sont en perpétuelle construction. Elles ne souffrent pas tant d'une remise en question sur le plan théorique, mais plutôt d'une nécessité de renouvellement dans le champ pratique. Jean-Luc Nancy⁴⁷ rappelle à cet effet que « *la démocratie est esprit avant d'être forme, institution, régime politique ou social.* » Bien que l'esprit de la démocratie soit aujourd'hui partagé par l'ensemble des acteurs du territoire, sa forme est loin de faire consensus.

II.2.1. Une remise en question de l'intérêt général ?

La communauté scientifique s'accorde à dire qu'aujourd'hui, en France, la participation citoyenne se réduit à un débat à minima, avec des enjeux de proximité, sans prendre la mesure de l'importance du lien qu'entretiennent les citoyens avec leur territoire, qui est le principal moteur de leur engagement dans la préservation de l'environnement. Selon la tradition sociopolitique, l'organisation de la société française repose principalement sur le consentement envers l'autorité des institutions. De ce fait, on comprend davantage la fracture, tant sociale qu'historique, qui se crée

⁴⁶ CALLON, M., LACOUMES, P., BARTHE, Y., 2001, Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique, Paris, Le Seuil, 440p.

⁴⁷ NANCY, J-L., 2008, Vérité de la démocratie, éd. Galilée, 62p.

quand des acteurs ou un groupe d'acteurs remettent en question la représentativité des élus : les fondements même de l'organisation sociale sont alors en jeu. La comparaison avec le modèle américain nous permet de mieux comprendre les lacunes du modèle de gouvernance territoriale français : les Etats-Unis font « *découler l'autorité des institutions de la confiance entre les membres de la communauté qu'ils forment* ». (Donzelot, J., 2002⁴⁸).

Ces divergences de conception dans les rapports entre société civile et autorités publiques s'illustrent deux approches distinctes de l'intérêt général. Là où la France opte pour une vision substantialiste, en définissant l'intérêt général comme étant garanti par les élus et les fonctionnaires de l'Etat ; les Etats-Unis privilégient le pragmatisme et considèrent l'intérêt général comme un objet à construire, à partir de débats et de délibérations publiques. Ces deux représentations de l'intérêt général ne sont pas sans incidence dans les finalités des débats citoyens. La participation citoyenne introduit une rupture majeure dans la tradition française: l'intérêt général n'est plus garantis uniquement par l'Etat, les citoyens sont eux aussi à même de le concevoir et de le mettre en action, selon le modèle sociopolitique américain.

II.2.2. L'enjeu délibératif de la concertation

La comparaison avec le modèle américain nous permet de comprendre l'ampleur des débats autour d'une véritable « *démocratisation de la gouvernance* »⁴⁹ (Carrel, M., 2013). L'un des points de focalisation de cette réflexion autour de la démocratie est l'enjeu délibératif des scènes de concertation institutionnelle. Il convient, selon Loïc Blondiaux⁵⁰, de se rendre à l'évidence : dans nos sociétés actuelles, la légitimité des décisions est davantage conditionnée par la manière dont elles sont prises, que sur le charisme des décideurs. La prise de décision collective se présente comme une manière de répondre aux besoins de légitimation et d'acceptation des projets exprimés par les décideurs. Plusieurs recherches dans les secteurs de l'urbanisme et de la santé mettent en lumière l'influence de la préparation des décisions dans l'efficacité des politiques publiques. Au-delà du cadre défini du projet, la participation citoyenne peut également apporter un éclairage nouveau sur le fonctionnement (et les dysfonctionnements!) des instances décisionnelles et combler en partie le fossé démocratique entre les représentants de l'Etat et la société civile.

Les philosophes Habermas⁵¹ et Rawls⁵², quant-à-eux, prônent l'émergence d'un nouveau modèle, la « *démocratie délibérative* », selon lequel la décision publique est légitime uniquement si elle émane d'un consensus entre des citoyens égaux en droits. Chaque individu est amené à enrichir les débats par sa propre vision du bien commun et l'échange d'arguments qui en résulte conduit le groupe à prendre la décision la plus rationnelle possible. Ce processus permet au citoyen, à travers le

⁴⁸ DONZELOT, J., 2003, Faire la société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France, Paris, Le Seuil, 340p.

⁴⁹ CARREL, M., 2013/5, La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne, Informations sociales, n° 179, p.144-151.

⁵⁰ BLONDIAUX, L., 2008, Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative, Paris, Le Seuil, 109p.

⁵¹ HABERMAS, J., 1992, Droit et démocratie. Entre faits et normes, Paris, Gallimard, 557p.

⁵² RAWLS, J., 1993, Libéralisme politique, Paris, Presses universitaires de France, 450p.

débat, de confronter ses opinions à celles des autres, de les infléchir et de construire ainsi son propre avis sur le projet.

II.2.3. Une reconnaissance progressive du « savoir citoyen »

Par leur participation au débat, les citoyens prennent conscience qu'ils possèdent une certaine forme de savoir, liée à leur statut même de citoyen, qui s'appuie sur les pratiques de la vie quotidienne. La reconnaissance de ce savoir d'usage, aussi nommé expertise d'usage, prend le contrepied d'une conception élitiste de la démocratie selon laquelle les citoyens ne seraient pas capables de comprendre des enjeux dépassant leurs intérêts individuels.⁵³ (Schumpeter, J., 1940). Le savoir citoyen, sans pour autant suggérer une dévalorisation du savoir « scientifique », émanant des experts, renforce l'ancrage local des projets, puisqu'il s'inscrit, selon Yves Sintomer⁵⁴, dans le paradigme de la proximité : une proximité géographique, par sa dimension locale ou micro-sectorielle, une proximité communicationnelle, puisqu'il permet un enrichissement du savoir technique, en ayant pour fondement le terrain et une proximité sociologique, du fait de la ressemblance sociologique entre les élus et les citoyens.

Du fait de leur absence de spécialisation, a contrario des experts, les citoyens sont plus à même de penser le territoire dans sa globalité. Dans les projets menés dans des espaces naturels, par exemple, le point de vue des naturalistes à propos des espèces animales et végétales est entendu au même titre que les attentes citoyennes concernant des thématiques variées comme la propreté, les déplacements, les activités sportives... En tant qu'usagers du site et premiers impactés par les décisions prises, les citoyens intègrent leurs pratiques et leurs représentations au sein des projets. La participation citoyenne revêt ainsi un caractère pluriel, duquel découle, selon l'analyse de Catherine Foret⁵⁵, trois enjeux majeurs pour les autorités publiques : un enjeu de lucidité – puisqu'il est nécessaire en premier lieu, de prendre la mesure du changement attendu par la société civile-, un enjeu d'élasticité – pour permettre de résister aux ruptures possibles – et un enjeu de pragmatisme – prendre connaissance des multiples expérimentations de participation citoyenne qui ont eu lieu dans de nombreux pays, en tirer des enseignements et reconnaître leur bien fondé.

La participation citoyenne se présente alors comme un levier efficace pour repenser, à l'échelle locale mais également dans sa globalité, la conduite de l'action publique. Pour remettre le citoyen véritablement au cœur des politiques publiques et des projets de territoire, il est important que l'ensemble des acteurs du projet reconnaissent qu'il possède un savoir spécifique, une expertise d'usage. Celle-ci, pour être entendue et mise sur la balance au moment de la prise de décision doit être considérée au même titre que le savoir « scientifique », si l'on peut dire, émanant des experts. La complexité de la gouvernance territoriale, autour de laquelle gravite une multiplicité d'acteurs,

⁵³ SCHUMPETER, J., 1940, Capitalism, Socialism and Democracy, Londres/New York, Harper & Row, 439p.

⁵⁴ SINTOMER, Y., 2008, Du savoir d'usage au métier de citoyen ?, Presses de Sciences Po, Raisons politiques n°31, pp.115-133.

⁵⁵ FORET, C., 2014, Conflictualité et dynamique démocratique : l'action publique au défi des mobilisations collectives, Revue M3

encourage la conjugaison des savoirs techniques et sociaux, dans le cadre d'un questionnaire renouvelé sur la démocratie.

II.3. De la participation à l'émancipation citoyenne

Cette « démocratisation de la gouvernance » permet d'assurer une meilleure qualité et efficacité des décisions, qui sont prises de manière collective. A ce titre, la participation citoyenne se présente comme une « école de la démocratie »⁵⁶ (Turpin, J., 2011) au sein de laquelle l'individu se forge une opinion argumentée sur les projets, en prenant part à un débat raisonné sur l'intérêt général et la chose publique. Le citoyen prend ainsi conscience de sa capacité de réflexion et d'action, de manière individuelle et collective. L'« empowerment », que l'on peut traduire par le développement du pouvoir d'agir et de la conscience citoyenne, conduit à mobiliser, lors des projets, le capital d'engagement civique, individuel et collectif des citoyens. Ce processus prend naissance aux Etats-Unis, dans les années 1960, à travers le projet *Community Organizing*, aussi appelé *Advocacy Planning* ; il s'agit alors de mener des actions dans l'intérêt des quartiers défavorisés en sollicitant l'engagement des habitants. L'enjeu de cette démarche est de « repérer, motiver et éventuellement former des personnes susceptibles de s'engager ou déjà engagées dans une action collective pour le bien du quartier. »⁵⁷ (Kirszbaum, T., 2011) L'« empowerment » des citoyens, en relation directe avec l'émergence d'une nouvelle conception de la gouvernance territoriale, est un processus de longue durée, qui contribue à inscrire le citoyen au cœur de la prise de décision.

II.3.1. Le développement du pouvoir d'agir citoyen

1999, Sainte-Marie-du-Kent, Etats-Unis. Une paroisse connue pour ses terres agricoles fertiles et ses paysages bucoliques. La tranquillité locale est mise à mal par le projet de construction d'une méga-porcherie, à quelques kilomètres à peine de la rivière Bouctouche. Les citoyens se mobilisent du fait des conséquences néfastes du projet sur l'environnement et réclament une étude d'impact détaillée. En raison d'un manque d'appui législatif et d'un contrôle local insuffisant, la compagnie parvient à construire le bâtiment⁵⁸. (Gendron, C., Vaillancourt, J-G., 2003)

Cet exemple n'en est qu'un parmi tant d'autres qui illustrent le développement du pouvoir d'agir citoyen. La paroisse de Sainte-Marie a su faire passer un message commun de prise de conscience : les citoyens peuvent contribuer à l'aménagement et au développement de leurs territoires, ils ne sont pas uniquement tributaires des autorités publiques. Par le biais de cette action collective, les citoyens se sont réapproprié une volonté d'agir et contribuent en cela, à la construction

⁵⁶ TALPIN, J., 2011, Schools of democracy. How ordinary citizens (sometimes) become more competent in participatory budgeting institutions, Colchester, ECPR Press, 252 p., cité par CARREL, M., 2013/5, La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne, Informations sociales, n°179, p.144-151.

⁵⁷ KIRSZBAUM, T., 2011, Pourquoi la France résiste à l'empowerment, Urbanisme n°380, p.76

⁵⁸ GENDRON, C., VAILLANCOURT, J-G., 2003, Développement durable et participation publique : de la contestation écologique aux défis de la gouvernance, Les Presses Universitaires, Montréal.

d'une nouvelle vision de la société. La mobilisation citoyenne n'a pas pour autant porté ses fruits, ce qui souligne le besoin d'un appui politique pour permettre l'émergence de véritables mouvements sociaux. Le projet a cependant vu naître un large espace de mobilisation caractérisé par un refus de la seule représentation politique et l'effort de recherche d'une véritable participation citoyenne. Et qu'importe si le projet n'a pas pu avorter, la mobilisation ne s'est pas essoufflée pour autant : le comité est devenu une association pour la préservation du bassin versant de Bouctouche. C'est à travers leur contestation du projet, par le passage à l'action, que les habitants ont pu augmenter leur pouvoir d'agir et favoriser leur émancipation par rapport aux autorités publiques.

II.3.2. Le nécessaire passage à l'action

Le développement du pouvoir d'agir des citoyens est conditionné par leur volonté d'implication dans les projets locaux puisque c'est à travers l'action que l'individu fait l'expérience de sa citoyenneté. Le philosophe et anthropologue Patrick Viveret explique ainsi que « *nous sommes des êtres spontanément agissant : le difficile pour un être humain est de ne pas agir.* »⁵⁹ La principale cause du non-passage à l'action n'est pas à chercher dans la nature humaine, mais dans le sentiment d'impuissance des citoyens. La sur-médiatisation et la prolifération des discours scientifiques alarmistes se sont accompagnés d'un découragement de certains acteurs ou groupes d'acteurs, face aux menaces croissantes de dégradation des écosystèmes. La notion d'environnement fait appel au registre des émotions, mais celles-ci ne permettent pas, à elles seules, pour permettre une implication citoyenne sur le long terme et une mobilisation pérenne.

Pour se faire, il est nécessaire que les citoyens puissent comprendre le projet et se saisir de ses enjeux. La transmission des savoirs s'effectue de ce fait dans les deux sens : du citoyen, expert par ses pratiques et ses usages, vers la sphère scientifique, qui à son tour vulgarise ses propos pour être entendus par les non-spécialistes. Le pouvoir d'agir citoyen, bien que fondé au sein de la société civile, doit être reconnu au sein de la communauté scientifique et parmi les élus, pour trouver sa place véritable dans les projets environnementaux.

II.3.3. Le développement des initiatives citoyennes

Ainsi que nous l'avons souligné, la participation citoyenne tend à s'intégrer de plus en plus au sein des politiques publiques, favorisant le développement du pouvoir d'agir citoyen. En parallèle de cette démarche descendante, dite «top down», certains citoyens décident de ne pas attendre d'être sollicités par les autorités politiques pour exprimer leurs attentes et leurs besoins en termes d'aménagement du territoire et de préservation de l'environnement. Depuis ces dernières années, on assiste à un véritable essor de ces initiatives citoyennes, appuyées par de nombreuses associations. Ces approches «bottom up» se greffent parfois à des mesures publiques, qu'elles viennent compléter ou enrichir, mais elles peuvent également exister par la simple volonté d'acteurs ou de groupes d'acteurs, qui se disent, à la manière de Victor Hugo, préférer «*la conscience à la consigne.*» Les initiatives citoyennes sont aussi variées que les sensibilités environnementales des individus et

⁵⁹ NATURE HUMAINE, Ecologie, les moteurs de l'action, Lettre n°01

peuvent aboutir à des actions multiples, telles que la mise en place de composteurs ou encore la création de bombes agricoles.

Contrairement à ce à quoi on pourrait s'attendre, ces initiatives citoyennes sont plus nombreuses que les démarches participatives mises en place par des structures. Pour que ces initiatives puissent se concrétiser, il est important que les acteurs se constituent en réseaux, afin d'avoir plus de poids s'il est nécessaire de présenter leurs projets aux autorités décisionnelles. Qu'elles se traduisent ou non par des actions, ces initiatives citoyennes sont symptomatiques de l'émergence d'une véritable volonté citoyenne et, au-delà, d'un renouveau nécessaire de la démocratie et de la gouvernance territoriale telles qu'elles sont appliquées aujourd'hui.

Ainsi que l'a montré ce second point, la crise sociale actuelle est beaucoup plus complexe et profonde qu'elle ne le laisse paraître. Les fondements même de la démocratie et de l'organisation sociale des territoires sont interrogés par un nombre croissant d'acteurs. Les débats se focalisent autour de la préservation de l'environnement, étant donné l'urgence écologique et l'appropriation croissante des espaces par des acteurs ou groupes d'acteurs divers. De ce fait, l'approche territoriale s'impose comme un terrain particulièrement propice pour favoriser l'expression et la participation citoyenne. La mise en place de démarches participatives et les initiatives citoyennes peuvent être de véritables leviers pour favoriser la construction de l'identité collective et le développement d'une dynamique locale autour des projets de territoire.

III. LA PARTICIPATION CITOYENNE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TERRITOIRE

« Aujourd'hui, la protection des espaces naturels passe donc autant par la connaissance scientifique des écosystèmes et par la maîtrise des techniques de génie écologique que par l'établissement d'un dialogue entre les parties concernées ; notamment, entre les organisations qui portent l'objectif de protection et les autres acteurs du territoire. »

Philippe Barret, 2006, Concertation : sensibilité, flexibilité, créativité

Revue Espaces Naturels n°13

Le terme de concertation est aujourd'hui galvaudé et sujet à de multiples interprétations. De manière générale, la concertation désigne « un processus d'organisation d'une réflexion en commun sur un projet par différents acteurs concernés, dans le but d'optimiser ce projet dans ses objectifs et dans la réponse qu'il apporte. »⁶⁰ (Grand Lyon Agglomération.) Les acteurs concernés peuvent être intéressés par le projet proposé par les pouvoirs locaux, mais également exprimer de la méfiance vis-à-vis du projet ou se sentir exclus de sa définition et de sa mise en œuvre. La mise en place de

⁶⁰ Grand Lyon Agglomération, La concertation dans la conduite de projet, Guide méthodologique, 64p.

démarches concertées a ainsi pour objectif de favoriser la participation de tous les acteurs concernés, même si certains d'entre eux sont a priori tenus à l'écart, volontairement ou non, du projet.

Le discours des politiques publiques a considérablement évolué au cours des dernières décennies : les citoyens sont invités à participer aux débats et aux décisions prises en matière d'aménagement. La préservation de l'environnement fait intervenir une multitude d'acteurs, institutionnels et citoyens, aux positionnements divers vis-à-vis des projets mis en place. La participation citoyenne se présente alors comme un moteur pour fédérer les acteurs d'un territoire et créer, autour du projet, une dynamique locale. Au sein des espaces naturels, marqués par de forts enjeux en termes d'occupation de l'espace et de protection de la biodiversité, la mise en place de démarches concertées répond à de fortes attentes de la population locale. En effet, les habitants et usagers de ces espaces entretiennent des relations affectives fortes avec le territoire, qui peuvent paraître menacées par certaines mesures prises par les gestionnaires. De plus, le développement exponentiel du tourisme ainsi que l'urbanisation croissante des « poumons verts » des grandes agglomérations complexifient la gestion des sites et suscitent de vives réactions de la part des populations locales.

Avant de présenter le projet de révision du plan de gestion du plateau mornantais mené par le Conservatoire des Espaces Naturels, les communautés de communes et le département du Rhône, avec le soutien de l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiative pour l'Environnement, il convient d'explicitier le fonctionnement du processus de concertation.

III.1. Mettre en place une démarche concertée

La concertation est un processus qui se décline en plusieurs étapes et fait intervenir des acteurs variés. L'intérêt principal de mettre en place des démarches concertées réside dans leur adaptabilité à l'égard des territoires, des acteurs et des projets. Le processus de concertation, tel que nous allons le présenter, est un modèle théorique, qui a pour ambition de favoriser la participation citoyenne au sein des projets.

III.1.1. La concertation, un processus au service de la participation citoyenne

Mettre en place une démarche de concertation au sein d'un projet signifie davantage que de « simples » rencontres avec les habitants et les usagers pour connaître leurs points de vue et leurs représentations du territoire. La concertation est un processus qui s'inscrit sur le long terme, avec des objectifs définis à l'avance par les porteurs de projet. Clarifier les besoins de chacun vis-à-vis de la concertation permet de poser un cadre précis, de savoir ce qui est négociable, ce qui ne l'est pas et d'établir un fil conducteur qui sera suivi au maximum tout au long de la démarche.

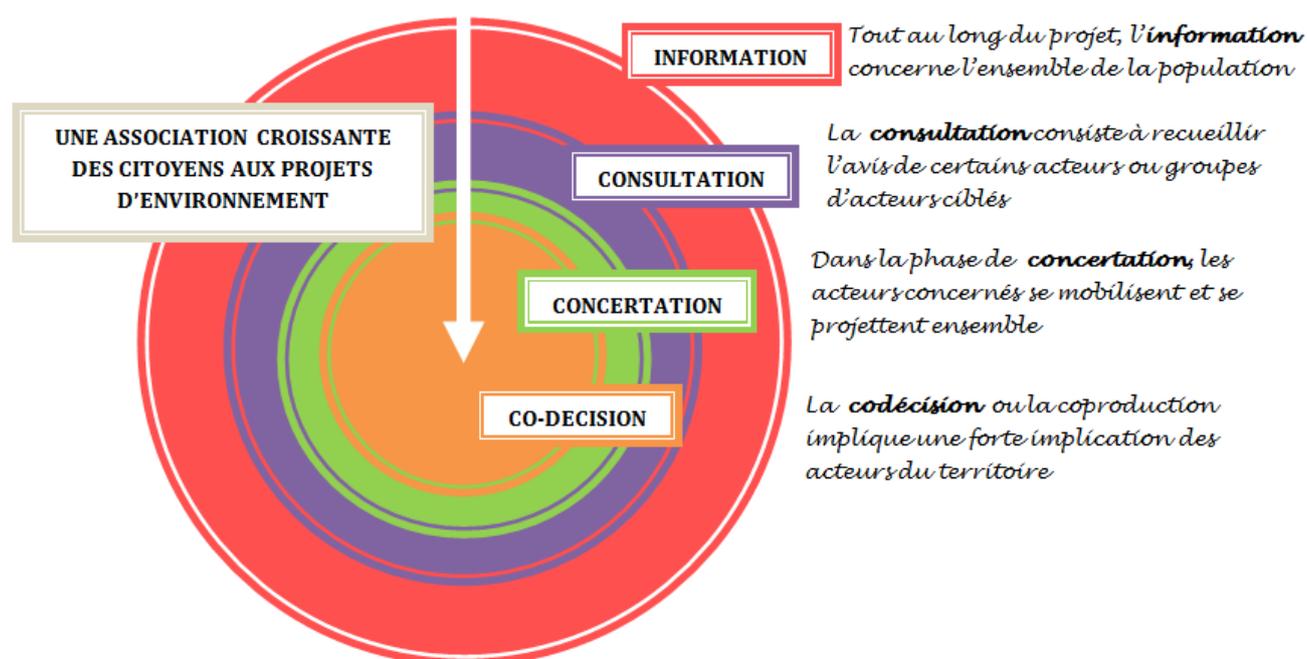
L'objectif central de la démarche est de permettre aux citoyens de s'exprimer sur le projet, de prendre part à la prise de décision, afin qu'elle soit comprise et validée par tous. Dire que la participation citoyenne est au service de la préservation de l'environnement, c'est bien sûr mobiliser

les citoyens, mais également définir quels changements les citoyens peuvent apporter à leur cadre de vie, à leur environnement. La mise en place d'une démarche de concertation permet d'éveiller la conscience environnementale des citoyens et de renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté, en leur permettant de s'appropriier le projet, de faire partie prenante de la chose publique.

III.1.2. Les étapes du processus de concertation

Généralement, on considère que le processus de concertation comprend quatre étapes : l'information, la consultation, la concertation et la négociation ou la codécision. Chacune d'entre elle correspond à un niveau différent de participation citoyenne et fait intervenir des acteurs variables, selon les territoires et les projets menés. De ce fait, un schéma en cercles concentriques est pertinent pour comprendre l'imbrication des différentes étapes.

Illustration 3. Les étapes du processus de concertation



Source : GARCIA, P., 2014, d'après les données recueillies lors des rencontres de l'URCPIE.

La phase initiale du processus consiste à informer les acteurs de la mise en place du projet ou de la décision prise. Généralement, un grand nombre d'acteurs sont contactés, mais les retours sont limités, puisque la relation est a priori à sens unique entre l'émetteur et le récepteur du message, même si l'émetteur peut donner la possibilité de réagir à son interlocuteur. Le plus souvent, la phase d'information se réalise par courrier ou par mail. C'est une étape obligatoire, qui permet aux

destinataires du projet d'être informés des changements qui vont se produire. Néanmoins, elle n'incite pas véritablement le citoyen à passer à l'action et à s'investir dans le projet. Pour se faire, la consultation est plus adaptée puisque les destinataires du projet sont sollicités pour donner leur avis, et parfois à approuver ou non les propositions des autorités décisionnelles. Ainsi, une écoute ciblée s'engage entre les parties prenantes ; elle peut être mise en place au début du projet ou pour aider à la prise de décision sur certains points techniques. Souvent modélisée par l'enquête ou les réunions publiques, la consultation invite à une participation ponctuelle des citoyens.

L'engagement véritable des citoyens se réalise dans la phase de concertation, puisque les acteurs projettent ensemble. La plupart du temps par le biais de groupes de travail, les citoyens sont invités faire des propositions aux autorités décisionnelles. Ils sont ainsi intégrés dans le projet et leur expertise d'usage est reconnue au même titre que le savoir « scientifique » des experts. C'est dans cette phase que se joue la conscientisation des citoyens, qui les amène à se forger une opinion argumentée sur le projet, voire à contribuer à sa réalisation. Enfin, il est possible d'aller jusqu'à la codécision, au cours de laquelle les citoyens s'engagent à mettre en œuvre le projet ensemble. Le pouvoir décisionnel revient ainsi aux acteurs de la concertation, en collaboration avec les élus locaux.

III.1.3. Précisions méthodologiques concernant le processus de concertation

Après avoir explicité les étapes du processus de concertation tel qu'il est théoriquement formulé, il convient d'y apporter quelques précisions méthodologiques. En premier lieu, le schéma et les étapes présentés ci-dessus ne sont qu'un cadre de pensée théorique et ne constituent en aucun cas une marche à suivre. Le contexte et les impératifs du projet, les acteurs en présence ainsi que les enjeux propres au territoire peuvent amener à ne pas réaliser toutes les étapes ou à prendre plus de temps pour une phase que pour une autre. En favorisant la participation citoyenne, on intègre au sein des projets de nouveaux acteurs, de nouvelles représentations, de nouveaux attachements territoriaux, de nouvelles pratiques, etc. De ce fait, dans le processus de concertation, il faut accepter que parfois « *l'attendu n'arrive point, mais l'inattendu* », pour reprendre l'adage d'Euripide.

Dans un second temps, il semble important de préciser que la concertation est un processus global et qu'il n'existe pas un « label concertation », si l'on peut dire. Néanmoins, il faut reconnaître que le terme de concertation est parfois employé à tort et à travers, notamment pour désigner une simple campagne d'information. Concerter, c'est avant tout donner la parole aux acteurs, même ceux qui sont d'ordinaire tenus à l'écart des projets. Le processus de concertation est flexible, puisqu'il repose sur le dialogue, l'échange entre les participants, ainsi que sur leur diversité. « *Notre bien être à tous repose sur notre diversité et la nature en est la preuve. Il faut cultiver cette diversité grâce à la concertation, et faire émerger de l'inattendu, de la surprise, de l'innovation. Il est parfois nécessaire d'aller chercher ceux qui se sentent exclus, pour éviter de regarder simplement ce qui se passe autour de nous, participer et rendre acteur. Il faut faire sortir de la posture du spectateur, faire bouger.* » (Parole de participants aux rencontres de l'URCPIE, le 23/02/2014.)

III.2. L'internationalisation des démarches participatives

Il semble important de souligner que la France n'est pas un pays pionnier en matière de démarches participatives, puisque celles-ci sont mises en place dans de nombreux pays depuis la fin des années 1970. Le bouleversement du cadre de pensée et de conduite de l'action publique, tant du point de vue des élus que de la société civile suscite l'émergence de nouvelles formes de gouvernance territoriale, fondées non seulement sur la participation de chacun à la *res publica*, mais également sur la notion de durabilité. L'internationalisation de ces démarches fournit de nombreux cas de réflexion pour comprendre le lien qui unit la participation citoyenne au territoire.

De ce fait, les expérimentations menées dans d'autres pays nous permettent d'approfondir notre réflexion sur la gouvernance des territoires telle qu'elle est pensée en France. Même si les contextes sont très divers, force est de constater qu'« *il y a une multitude de réponses politiques vertes à d'innombrables problèmes partout autour du globe [et que] les solutions politiques vertes peuvent être trouvées, en partie dans les expériences des diverses cultures politiques.* » (Doyle, T., Mc Eachern, D., 1998⁶¹)

III.2.1. Environnement et participation citoyenne : les budgets participatifs

Il y a un peu plus de vingt ans, en 1989, la ville de Porto Alegre inaugurerait son budget participatif, aussi appelé «*orçamento participativo*». Dès la fin des années 1970, la capitale de Rio Grande do Sul, au Brésil, connaît un fort développement de sa vie associative, soutenue par certains militants politiques, à tel point qu'en 1988, lors de la campagne électorale municipale, le Parti des Travailleurs promet d'associer les habitants aux choix qui conditionnent l'avenir de la ville : c'est l'émergence des budgets participatifs. Porto Alegre est alors découpé en plusieurs secteurs géographiques où sont organisées des assemblées plénières auxquelles participe tout citoyen intéressé. La mise en place de ce dispositif permet aux autorités politiques de prendre connaissance des besoins des citoyens et de mettre en place, par la suite, les solutions les plus adaptées en fonction des moyens financiers disponibles. Il incite les citoyens à se mobiliser et à se responsabiliser, tout en permettant une plus grande transparence de la gestion des budgets municipaux, dans un pays marqué par de nombreux problèmes de corruption et de détournements.

Les citoyens les plus défavorisés sont les plus enclins à se mobiliser : ils bénéficient ainsi des investissements de la municipalité et améliorent leur cadre de vie. Les classes moyennes et supérieures, ainsi que les jeunes, sont en infériorité numérique. Pour combler cette lacune et afin de pouvoir aborder des thématiques plus variées, la municipalité met en place en 1994 des assemblées thématiques : circulation et transport ; santé et assistance sociale ; éducation, sports et loisirs ; culture ; développement économique et fiscalité ; organisation de la cité et développement urbain.

⁶¹ DOYLE, T., MC EACHERN, D., 1998, *Environment and Politics*, London, Routledge, 336p.

Elles permettent également d'avoir une vision transversale du territoire et de mener une politique cohérente sur l'ensemble des secteurs de Porto Alegre.

Le succès du dispositif repose en grande partie sur le dialogue et la coopération entre les élus, les citoyens et les techniciens. La mise en place des budgets participatifs et l'organisation d'assemblées thématiques constituent un très bon exemple du mariage entre démocratie participative et environnement en milieu urbain, qui perdure encore aujourd'hui.

III.2.2. La Soziale Stadt allemande : une tradition participative

A la fin de la seconde guerre mondiale, le quartier berlinois de Kreuzberg a été partiellement rasé pour faire place à une autoroute urbaine jusqu'au centre de la ville. Le projet a été interrompu par la construction du Mur de Berlin et une politique de rénovation plus douce a été mise en place dans les années 1970. Ce quartier est marqué par deux principes - le respect des habitants et du bâti – symptomatiques du passage de « *l'aménagement au ménagement des territoires* », théorisé par Marié⁶². Dans cette même lignée, le gouvernement fédéral allemand créé en 1999 le programme Soziale Stadt, qui a pour objectif d'intervenir dans les quartiers populaires en reconversion postindustrielle.

La rénovation urbaine allemande se met en place avec comme principe d'action la valorisation des potentiels des quartiers en conjuguant l'action économique et l'action sociale. Ce programme de développement urbain s'appuie sur un zonage défini en fonction de critères sociaux et démographiques. Il est piloté au niveau local par des équipes de terrain, nommées « *Quartiers management* » qui ont pour mission de gérer la répartition des financements attribués par les Länder et d'améliorer l'image du quartier. Ce travail s'effectue principalement par la mise en réseau des acteurs locaux, qui participent et s'impliquent dans la vie du quartier. Par la suite, les habitants participent à l'évaluation des actions menées par les équipes de terrain, ce qui les rend responsables de l'aménagement de leurs quartiers. Au sein du programme Soziale Stadt, cinq thématiques sont jugées prioritaires : la formation et l'éducation ; la participation des habitants ; la santé ; l'économie locale ainsi que l'image du quartier. Les équipes locales travaillent également de manière transversale pour favoriser l'émergence de dynamiques autour des projets d'aménagement et améliorer l'image des autorités publiques auprès des citoyens.

Le programme Soziale Stadt allemand souligne l'importance de la participation citoyenne dans le transfert de compétences au niveau local. Le pouvoir décisionnel est ainsi partagé entre l'Etat, les équipes de quartier et les citoyens allemands. Les habitants des quartiers sont responsabilisés et prennent conscience de leur capacité d'action en matière d'aménagement, à l'échelle locale. L'évaluation des équipes de terrain est très importante puisqu'elle souligne la flexibilité du cadre de l'action publique, dans une posture d'écoute vis-à-vis des attentes et des besoins citoyens.

⁶² MARIE, M., 1989, La terre et les mots, Paris, Klincksieck, 214p. cité par BLANC, M., 2006, Politique de la ville et Soziale Stadt, une comparaison franco-allemande, in Pensée plurielle n°12, 130 p.

III.2.3. New Deal for Communities : le développement communautaire

En 1999, le gouvernement travailliste britannique met en place le programme New Deal for Communities (NDC), destiné au renouvellement urbain et social de 39 quartiers sur une période de dix ans. Le gouvernement octroie ainsi environ cinquante millions de livres à chaque quartier sélectionné, que chaque conseil d'administration des NDC décide d'investir dans tel ou tel projet. Pour se faire, la mairie et le NDC rédigent un «*masterplans*», document d'objectifs définissant leur projet de territoire pour améliorer les conditions de vie du quartier puis sollicitent divers dispositifs pour le mener à bien. Ainsi, c'est aux mairies que revient le rôle de définir le projet local de rénovation urbaine, mais le NDC est fondé sur le principe du développement communautaire, puisque son conseil d'administration, qui possède le pouvoir de décision, doit être composé d'au moins 50% d'habitants. L'utilisation des fonds est laissée à la libre appréciation des acteurs locaux, ce qui requiert une coopération importante entre les membres du conseil, afin d'investir les financements de manière judicieuse.

Le programme New Deal for Communities amène ainsi les deux principaux acteurs de la rénovation urbaine, la mairie et le NDC à cofinancer et co-piloter les projets de territoires avec d'autres structures, afin d'améliorer l'offre de services publics à l'échelle locale et de l'adapter aux besoins des populations. L'importance du rôle des habitants dans les instances de pilotage se traduit dans le contenu social des projets, qu'ils élaborent en partie, pour en être par la suite les bénéficiaires. Même si les investissements dépendent de la volonté de chaque NDC, deux principes clés prédominent pour favoriser la participation citoyenne : le droit au retour dans le quartier et la reconstitution de l'offre de logements abordables. L'équipement des quartiers est de ce fait au cœur des projets urbains, puisqu'ils permettent de satisfaire les besoins individuels et collectifs des habitants.

Le programme britannique New Deal for Communities se présente comme une illustration probante de la transposition à l'échelle locale, des politiques nationales, dans l'optique d'assurer le développement durable des territoires. La mise en place des projets de territoire menés conjointement par les NDC et les mairies s'appuie principalement sur les partenariats locaux et la participation citoyenne.

Les trois expérimentations présentées – les budgets participatifs de Porto Alegre, la Soziale Stadt allemande et le New Deal for Communities britannique – soulignent les changements sociétaux engendrés par la mise en place de démarches participatives au sein des projets de territoire. Dans le cas brésilien, les habitants sont responsabilisés en gérant les dépenses de leurs quartiers, ce qui permet de répondre aux besoins et aux attentes sociétales. Le dialogue entre les différents acteurs du territoire est également primordial dans le modèle de la Soziale Stadt, qui met l'accent sur l'écoute et la compréhension mutuelle. Afin de préserver leur qualité et leur cadre de vie, les acteurs ont tendance à se constituer en réseaux, ce qui leur permet d'avoir plus de poids lors des prises de décisions, par exemple dans le conseil d'administration des New Deal for Communities.

Ces exemples illustrent la plus-value apportée par la participation citoyenne au sein des projets d'aménagement du territoire. Même si historiquement, les processus de concertation ont

émergé au sein des politiques urbaines, l'environnement et les démarches participatives sont aujourd'hui quasiment indissociables.

III.3. Concertation et environnement : un mariage stratégique

La concertation se présente comme un outil pour favoriser le développement de la réflexion autour de la question environnementale, comme l'atteste plusieurs textes législatifs tels que la Charte mondiale de la nature (1982) ou la Déclaration de Rio (1992) qui affirment la participation citoyenne comme un levier pour favoriser la préservation de l'environnement, à une échelle nationale comme au niveau local. La Convention d'Aarhus (1998) précise à ce titre que chaque partie prenante doit être présente au début des débats, c'est-à-dire lorsque les citoyens peuvent exercer une participation réelle aux débats et aux décisions.

Si l'alliance entre concertation et environnement a fonctionné, c'est avant tout parce que le contexte politique s'y prêtait et que l'Etat ne se sentait plus légitime pour mener à bien des projets sur les territoires, spécifiquement à l'échelon local. Ce mariage de raison a ainsi permis de faire progresser la cause environnementale, mais la participation citoyenne est aujourd'hui perçue comme une contrainte pour les gestionnaires d'espaces naturels.

III.3.1. Un mariage gagnant-gagnant ?

Sans revenir sur les avantages de la mise en place de la concertation au sein des processus décisionnels, il semble intéressant de réfléchir aux limites de cette approche notamment du point de vue des gestionnaires d'espaces naturels : comment concilier le maintien du dialogue avec les acteurs du territoire et les exigences de la protection de l'environnement ?

Du point de vue organisationnel, la concertation engendre des coûts en termes financiers et en temps de travail. La recherche de cohésion sociale et d'accords locaux peut demander beaucoup d'énergie, notamment dans le cas où le processus de concertation est mené par une seule structure. Les partenariats ou l'appui d'associations spécialisées dans la mise en place de démarches participatives, comme l'Union Régionale des CPIE se présentent ainsi comme des soutiens importants qui peuvent permettre de pallier à certaines contraintes. Sur le plan opérationnel, la concertation peut également entraîner une marginalisation de l'approche naturaliste et des associations de protection de la nature, comme le souligne Alexandre Emerit⁶³, doctorant à l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts (ENGREF) : les savoirs scientifiques sont dévalorisés et *« tout questionnement issu des rangs écologistes sur l'impact des activités humaines est désormais suspecté de vouloir exclure l'Homme de la nature et de préférer les petites fleurs aux hommes. »*

⁶³ EMERIT, A., 2006, Concertation : sensibilité, flexibilité, créativité, in Revue Espaces Naturels n°13, p.20

(p.20) Le point de vue naturaliste peut ainsi être disqualifié par certains acteurs, ce qui suscite de nombreux questionnements sur l'image même des structures qui portent le projet.

Pour le bon déroulement d'un processus de concertation, il est important de veiller à ce que le point de vue de tous les acteurs concernés, y compris les naturalistes, soient entendus et pris en compte. Le mariage entre environnement et démarches participatives est gagnant-gagnant à condition que ni l'une ni l'autre des deux entités n'y perde son identité. Un projet comme celui mené sur le plateau mornantais, en conjuguant les pratiques citoyennes et la préservation de l'environnement, a ainsi comme objectif sous-jacent de favoriser le changement de représentation des citoyens à l'égard de la préservation de l'environnement et de ses principaux acteurs : les gestionnaires d'espaces naturels.

III.3.2. Mariage stratégique ou mariage de foi ?

La mise en place de démarches participatives dans les espaces naturels implique une remise en question de la part des gestionnaires : ils ne sont plus les seuls experts de la préservation de l'environnement et doivent accepter que des enjeux symboliques d'appropriation et d'appartenance viennent se greffer aux traditionnels enjeux de protection des espèces remarquables et de leurs habitats. La participation citoyenne ne peut être qu'effective qu'après un questionnement de fond sur la gestion telle qu'elle pensée actuellement sur les espaces naturels, comme le souligne le CENRA « *Aussi, lorsque nous, animateurs, communiquons sur ce sujet, nous n'abordons peut-être pas assez ces lieux avec le plaisir des yeux, l'émotion du passé ; nous ne faisons pas assez le lien avec les éléments de la vie courante, ceux qui rassemblent, qui évoquent des souvenirs partagés, qui fédèrent des énergies pour le futur.* »⁶⁴

Les démarches participatives ont de nombreux apports à transmettre aux réflexions actuelles concernant la préservation de l'environnement et la gestion des espaces naturels, tout en étant un terrain propice pour expérimenter ce changement de paradigme⁶⁵. Ce « *mariage de foi* » comme le nomme Etienne Ballan⁶⁶ met en exergue l'apport des démarches participatives à l'ensemble de la société civile. A cet égard, les sciences sociales connaissent un nouvel essor, puisque tout l'enjeu de la mise en place de ces démarches dans les projets environnementaux consiste à mettre la théorie en pratique, et, dans une optique plus large, à alimenter notre questionnement actuel sur la conduite de la gouvernance territoriale. L'ancrage local, fréquemment évoqué comme l'un des atouts de la participation citoyenne dans les projets, n'est ainsi plus une coquille vide mais fait l'objet d'expérimentations sur des territoires donnés.

Le mariage a priori stratégique entre environnement et concertation s'avère également être une alliance de foi. Bien que les démarches participatives aient dans un premier temps, contribué à

⁶⁴ Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, Une démarche de concertation pour la gestion du patrimoine naturel, Les cahiers techniques, Rhône-Alpes

⁶⁵ Cf. Partie I.1

⁶⁶ Intervention d'Etienne Ballan, sociologue, lors de la conférence Généalogies et pratiques de la participation et de la concertation, 4^{ème} journée régionale de la pédagogie de l'eau, intitulée Concertation et éducation à l'environnement, de nouvelles pratiques à partager, décembre 2009.

faire évoluer la réflexion sur la notion d'environnement, cette relation n'est pas à sens unique : les projets d'environnement fournissent un terrain d'expérimentation propice pour la mise en place des démarches concertées. Ainsi que le souligne Etienne Ballan⁶⁷, «*les questions environnementales sont par nature collectives : il est nécessaire de réfléchir collectivement dans la participation à la prise de décision à l'avenir.*»

Les espaces naturels constituent un contexte spécifique pour la mise en place des démarches de concertation. En effet, même si les termes de patrimoine naturel et de biodiversité sont fréquemment employés, force est de constater que ces notions restent complexes aux yeux du public et sont généralement peu comprises. D'un point de vue historique, la protection de la nature est longtemps restée l'apanage des naturalistes et des écologues ; la vulgarisation des termes et l'appropriation de la thématique environnementale sont des processus très récents. Grâce à l'évolution des discours scientifiques et politiques, la société civile prend progressivement conscience de la finitude et de la fragilité des ressources naturelles présentes sur Terre et du rôle qu'elle a à jouer pour parvenir à les préserver sur le long terme. En effet, la durabilité économique d'une collectivité est en corrélation directe avec sa durabilité environnementale puisque si la gestion des ressources naturelles ne s'inscrit pas dans une perspective viable et durable, le potentiel d'exploitation de ces ressources diminue progressivement au point de compromettre la survie socioéconomique de la communauté. (Nozick, M., 1999⁶⁸).

Les démarches participatives s'imposent peu à peu comme un levier majeur pour repenser le lien entre les pouvoirs publics et le citoyen, autour de la question environnementale. L'intérêt général – dont les représentants de l'Etat sont les garants- et les intérêts particuliers – des citoyens – ne sont aujourd'hui plus envisagés comme dichotomiques. Au-delà de l'intérêt général et des intérêts particuliers, les expérimentations des démarches participatives, menées sur des territoires variés et des projets divers, nous amènent à considérer une troisième forme d'intérêt : l'intérêt territorial. Il ne s'agit plus alors de mettre en place les projets au regard de la collectivité ou de l'intérêt citoyen mais de conjuguer ses deux visions pour les penser comme s'intégrant pleinement dans un territoire donné. L'émergence d'une entité territoriale à part entière, dépassant les logiques d'acteurs, constitue à la fois le cœur et le fondement de la participation citoyenne dans les projets environnementaux, dans la mesure où quelques soient le degré d'implication de chacun dans la sphère politique et les intérêts divers qui animent les acteurs, ils vivent sur le même territoire de projet.

Les mouvements sociaux qui ont émergé à la fin du XXème siècle continuent considérable aujourd'hui – avec, par exemple, le projet A45 – de jouer un rôle capital dans la réflexion sur la conduite de l'action publique. Dans le cadre de ces multiples interrogations sur la gouvernance territoriale, l'enjeu majeur, pour les autorités publiques, est ainsi de conserver ce que George Simmel⁶⁹ nomme « *l'élasticité de la forme sociale* » : il ne s'agit plus désormais de mettre en place

⁶⁷ Idem.

⁶⁸ NOZICK, M., 1999, Sustainable Development begins at home. Community solution to Local problems, Vancouver, UBC Press, 304p.

⁶⁹ SIMMEL, G., 2003, Le conflit, réédition Circé, 166p.

des processus et des outils pour favoriser la participation citoyenne mais de les instaurer en fonction et pour le territoire. La forme sociale, dans le sens de l'organisation sociale, culturelle, économique, mais également politique du territoire, doit ainsi répondre à l'exigence de durabilité. Dans ce contexte, le développement durable sort des carcans de l'écologie et s'inscrit pleinement dans la sphère politique.

Le projet de révision du plan de gestion des espaces naturels sensibles du plateau mornantais s'avère une parfaite illustration de l'urgence de durabilité, tant sociale qu'environnementale, qui s'impose aux territoires. Dans cette seconde partie de notre étude, nous allons expliciter la méthodologie du stage et la démarche de concertation qui sera menée sur le plateau mornantais, pour pouvoir, dans les deux dernières parties de ce mémoire, nous concentrer sur l'identification des acteurs à inviter à prendre part aux projets d'environnement.

PARTIE II.

Cadre méthodologique de l'étude

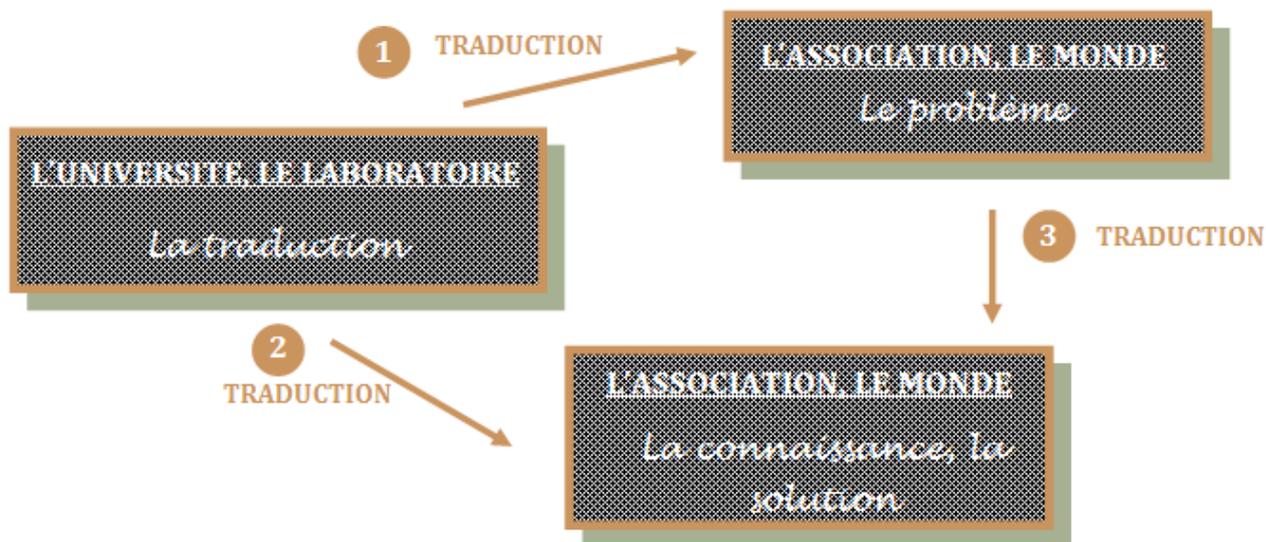
Ce mémoire est le fruit d'un stage réalisé entre février et juillet 2014 au sein de l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE) de Rhône-Alpes et qui s'inscrit dans le cadre du nouveau dispositif «Boutique des Sciences» de l'Université de Lyon. Afin de comprendre l'imbrication des différents acteurs et dispositifs à l'origine de ce stage, il convient de faire dans un premier temps, un point sur le sujet du stage et son contexte.

Au sein de l'Université de Lyon, le service Sciences et Société constitue une interface entre les chercheurs et la société civile, spécifiquement dans les domaines de la santé et de l'environnement, qui ont un impact direct sur la vie des citoyens. Dans le cadre du Programme Avenir Lyon Saint-Etienne, le dispositif de la Boutique des Sciences de l'Université de Lyon a été mis en place, dans la lignée directe du programme européen Public Engagement with Research and Research Engagement with Society (PERARES). Le concept de la Boutique des Sciences, né dans les années 1970 aux Pays-Bas, a déjà été expérimenté à Lyon, entre les années 1980 à 1992. En raison du manque de soutien des institutions et d'une demande sociale moins forte qu'aujourd'hui, la première Boutique des Sciences, fondée sur le bénévolat des étudiants et des chercheurs, s'est soldée par un échec. L'an dernier, une seconde version a été mise en place au sein de l'Université de Lyon, avec l'ambition d'apporter «*un soutien indépendant et participatif de la recherche en réponse à un besoin exprimé par la société.*» (Henk A.J. Mulder, coordinateur du projet européen PERARES). Les retombées positives du projet pilote mené en collaboration avec la société des jardins ouvriers de Villeurbanne, l'institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), le groupe de recherche en psychologie sociale (GREPS) et la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) ont permis le lancement officiel de cette nouvelle Boutique en 2013. Le fonctionnement de la Boutique est simple: les associations sont invitées à formuler une question, en lien avec leurs pratiques et leurs expériences, sur une thématique sociétale, qui puisse également intéresser d'autres structures. Le conseil scientifique de la Boutique des Sciences sélectionne les sujets (une dizaine chaque année environ), par une étude de recevabilité, reformule l'offre de stage avec les associations et recherche des étudiants susceptibles de pouvoir y répondre. Le stage s'effectue ainsi dans le cadre d'un partenariat entre la Boutique des Sciences, l'association et un stagiaire.

Afin de faciliter l'ancrage sociétal du stage, chaque stagiaire est accompagné par un chercheur en sciences humaines. Le projet Boutique des Sciences répond ainsi à des enjeux politiques et pédagogiques, puisqu'il propose une nouvelle manière de penser la place de l'étudiant, du chercheur et du milieu associatif dans le cadre de la recherche-action, qui se traduit par un partage du savoir. Ce dispositif est ainsi fondé sur un processus d'innovation sociale, dans lequel la construction du stage

repose sur le collaboratif, comme l'illustre le schéma suivant, qui reprend le fonctionnement de la Boutique des Sciences.

Illustration 4. Le fonctionnement de la Boutique des Sciences



Source : Le projet Boutique des Sciences du point de vue de l'IRAM, le 12/02/2014
Réunion de la Boutique des Sciences, notes personnelles.

Au sein de ce dispositif, la restitution est vue comme une véritable expérience sociale de communication : l'association n'est pas un récepteur passif de l'étude mais interprète le travail de l'étudiant. Il s'agit de «*faire sens ensemble*», pour reprendre l'expression de Lacoumes. Ainsi, en plus du mémoire, chaque stagiaire s'engage à produire une synthèse «vulgarisée» de ses résultats d'étude, sous la forme d'une plaquette qui sera téléchargeable sur le site internet de la Boutique, dans l'objectif de promouvoir le dispositif mais également de permettre aux associations et aux structures intéressées de prendre connaissance et de s'approprier le travail produit par l'étudiant.

En 2014, l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE) Rhône-Alpes, réseau régional des CPIE, a sollicité la Boutique des Sciences afin de répondre à leurs questionnements. Parmi les différentes étapes du processus de concertation, l'URCPIE s'est intéressée plus spécifiquement à la question de l'identification des acteurs à impliquer dans un projet d'environnement local. Les projets et actions menés par l'URCPIE et par les CPIE membres les ont amenés à constater que l'implication des acteurs au sein des projets d'environnement repose principalement sur la compréhension du lien qu'ils ont avec le territoire concerné. Comme nous l'avons souligné dans la première partie de notre étude, la sensibilité et la conscience

environnementale de chacun sont des facteurs clefs dans la mobilisation des acteurs locaux. Néanmoins, il est difficile pour les porteurs de projet de connaître et de prendre la mesure de ses attachements territoriaux, puisque cela demande une fine connaissance du territoire et de ses acteurs, qu'ils n'ont pas toujours. A travers des exemples et expérimentations concrètes, l'idée du stage est ainsi de proposer une méthodologie pour identifier les acteurs pertinents à impliquer dans les projets environnementaux locaux, qui serait applicable même sur un territoire inconnu. Il s'agit ainsi de faire le pari qu'une meilleure identification des acteurs en préalable du processus de concertation permettra leur implication pérenne dans les projets, au delà de la simple «logique d'intéressement environnementale.» A long terme, l'objectif est de *«favoriser l'implication des partenaires potentiels et d'en distinguer d'éventuels «relais» capables de favoriser les échanges ascendants et descendants entre les partenaires «de terrain» et les décideurs, et susceptibles de maintenir une vigilance sur le devenir des actions engagées.»* (Offre de stage de la Boutique des Sciences)

La question posée par l'URCPIE s'inscrit ainsi au cœur des préoccupations contemporaines, dans la sphère scientifique que dans la société civile. Etablir une méthodologie pour identifier les acteurs et comprendre leurs attentes peut ainsi favoriser leur implication, sur le long terme, au sein de leur territoire et leur permettre d'œuvrer, ensemble, pour sa préservation écologique. Ce projet de stage repose sur l'idée d'un partage des connaissances entre les experts et les citoyens et sur leur nécessaire collaboration pour assurer le développement des territoires dans une optique de durabilité. L'identification des acteurs a ainsi un double objectif: permettre aux acteurs de prendre part aux décisions concernant les projets d'environnement menés sur leurs territoires de vie, mais également de les inciter à s'engager sur le long terme en devenant des relais locaux suite à la mise en place des projets. Ils reprennent ainsi confiance en leurs capacités d'expression et insufflent une véritable dynamique locale sur le territoire.

Avant de présenter une méthodologie pour identifier les acteurs locaux à impliquer dans les projets d'environnement, il convient de préciser le contexte du stage, à travers une présentation de la structure d'accueil, ainsi que du principal terrain d'expérimentation du stage, à savoir le plateau mornantais (Rhône), sur lequel l'URCPIE, en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels de Rhône-Alpes mène un projet pour réviser le plan de gestion de trois espaces naturels sensibles.

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL : L'URCPIE RHONE-ALPES

L'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, bien que possédant le statut associatif, est un réseau d'associations, puisqu'elle réunit les quatre Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Rhône-Alpes: le CPIE du Vercors, le CPIE des Pays de Savoie, le CPIE du Bugey-Genevois et le CPIE des Monts du Pilat.

Les CPIE sont des associations issues d'initiatives citoyennes locales, qui défendent une vision humaniste de l'environnement. Afin de promouvoir la citoyenneté, ils interviennent dans deux domaines d'activités liés au volet environnemental du développement durable: la sensibilisation et l'éducation à l'environnement ainsi que l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'action. Chaque association labellisée CPIE conduit des actions spécifiques en fonction des enjeux et des caractéristiques de son territoire. Le fonctionnement en réseau des CPIE, que ce soit à l'échelle nationale avec l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE) ou régionale (URCPIE) permet de conduire des actions partagées, de capitaliser et de transmettre les expériences. L'URCPIE mène ainsi des dispositifs de portée régionale, avec le soutien des quatre CPIE rhônalpins, dans l'objectif de «*contribuer, avec les acteurs politiques, économiques et sociaux, au développement durable des territoires de la Région Rhône-Alpes, à une meilleure prise en compte de l'environnement, et au développement des comportements individuels et collectifs plus respectueux et citoyens.*»⁷⁰ (URCPIE, 2014)

I.1. Les missions de l'URCPIE Rhône-Alpes

L'Union Régionale des CPIE accompagne les territoires et leurs acteurs afin de développer et renforcer les instances de dialogue grâce à la mise en place de démarches participatives au sein des projets. Le développement récent du processus de «*publicisation*»⁷¹ des espaces ruraux, pour reprendre les termes du sociologue André Micoud, c'est à dire la multiplication des acteurs qui revendiquent de nouveaux droits de regard et d'usages sur ces territoires, souligne la nécessité, pour ces acteurs ou groupes d'acteurs, de comprendre leurs points de vue et leurs perceptions respectives afin de s'engager ensemble pour construire l'avenir de leur territoire de manière durable. Afin de répondre au mieux aux attentes citoyennes en matière d'expression et de participation à la prise de décision, l'URCPIE s'engage sur des territoires de proximité, avec l'appui du réseau des CPIE, qui confèrent un ancrage local aux projets menés. L'Union Régionale, nourrie des expérimentations menées sur des territoires et des thématiques diverses apporte son savoir-faire d'animation et ses ressources pour favoriser la participation citoyenne.

Au sein du projet associatif, l'accent est mis sur la nécessité de valoriser et capitaliser les expérimentations menées par les CPIE locaux ainsi que par les partenaires afin de faire véritablement vivre le réseau. Son fonctionnement est basé sur le mode de la recherche-action autour de deux volets: l'évolution et l'évaluation des pratiques. Les professionnels de la préservation de l'environnement sont accompagnés par un CPIE, sous la tutelle de l'URCPIE, sur un projet support afin d'expérimenter les démarches participatives sur leurs territoires d'implantation. L'enjeu de ce fonctionnement en binôme est de créer une nouvelle dynamique professionnelle en amenant les techniciens à prendre conscience de la plus-value apportée par les démarches concertées au sein de leurs projets. La montée en compétence de ces professionnels à l'égard des démarches participatives

⁷⁰ URCPIE, 2014, Bilans d'activité 2013, Assemblée générale de l'URCPIE

⁷¹ MICOUD, A., 2001, La campagne comme espace public ?, Géocarrefour, vol. 76, n°1, p.69-73

les incite à modifier leurs pratiques sur le long terme. A la suite de l'accompagnement de l'URCPIE, l'objectif est que les techniciens puissent identifier les projets au sein desquels les démarches participatives peuvent être mises en place, ainsi que les partenaires, CPIE local ou autres, à mobiliser. L'évaluation des démarches menées par les professionnels - mécanismes pratiques, postures, méthodes, outils, etc. - est ainsi essentielle puisqu'elle est source de perpétuelles innovations, garantes de la pérennité du réseau.

L'accompagnement des professionnels de l'environnement dans une réflexion sur leurs pratiques, leurs actions et leurs postures apparaît comme un levier efficace pour favoriser une sensibilisation de la société civile à la préservation de l'environnement à l'échelle locale. Ainsi que nous l'avons souligné, notamment dans l'exemple de la paroisse de Sainte-Marie-du-Kent, l'appui des techniciens et des élus est essentiel dans le développement du pouvoir d'agir citoyen. En effet, bien que la législation accorde aux citoyens, à l'échelle nationale comme européenne, à travers la Charte de l'Environnement, le droit de prendre part aux décisions dans les projets environnementaux, ceux-ci restent encore aujourd'hui en marge des décisions politiques. Il est ainsi du ressort des élus et des professionnels de l'environnement de favoriser cette participation citoyenne en invitant les citoyens à faire connaître leurs expériences et enrichir ainsi les projets.

A travers trois dispositifs majeurs – Osons Agir, Tête en l'Air et Eco-Attitude -, l'URCPIE Rhône-Alpes favorise, par le biais d'une évolution des pratiques des professionnels de l'environnement, l'implication des habitants et des acteurs au sein des projets locaux, dans l'optique de parvenir, sur le court et sur le long terme, à une évolution des comportements à l'égard de l'environnement. En d'autres termes, *«encourager et participer à la mise en œuvre d'une éducation à l'environnement vers un développement durable, permettant à chacun de s'impliquer dans la vie de son territoire et qui donne les moyens de prendre des initiatives, et d'agir avec les autres.»*⁷² (URCPIE, 2014)

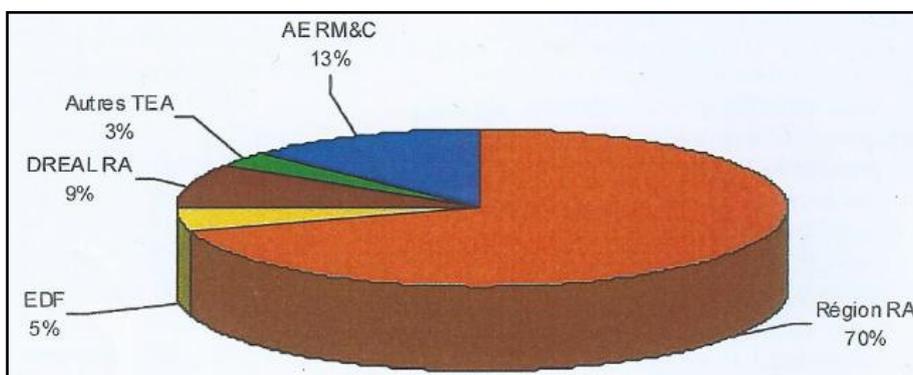
I. 2. Fonctionnement de l'association

Pour son fonctionnement, l'URCPIE s'appuie sur la charte de l'Union Nationale, qui reprend les valeurs, les missions, les buts, les modes et les statuts de l'association. En plus d'un conseil d'administration, l'URCPIE possède un comité de supervision, ainsi que des temps de rencontres régionaux et des groupes de travail qui permettent de faire le lien entre les salariés et les bénévoles de l'association. Les partenaires financiers, l'Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée et Corse (AE RMC) ; la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement en Rhône-Alpes (DREAL) ainsi que l'entreprise Electricité de France (EDF), historiques – l'Association Rivière Rhône-Alpes (ARRA) et le GRAINE - ainsi que les nouveaux partenaires comme Rhône-Alpes Energie Environnement (RAEE) ou le CENRA, participent au comité de pilotage du réseau.

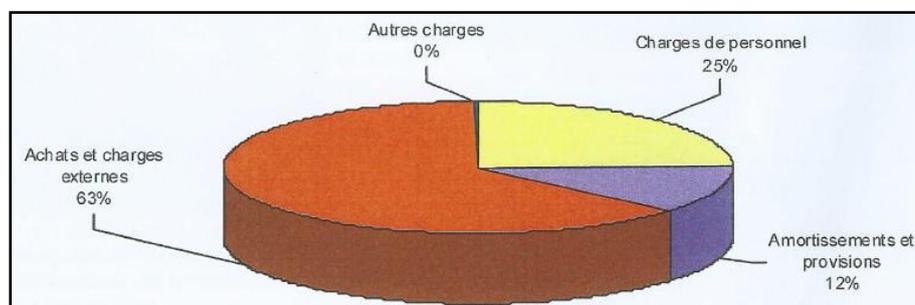
⁷² URCPIE, 2014, op. cité

Malgré le contexte économique et politique difficile et l'amointrissement des financements publics, l'URCPIE possède une situation financière saine et des comptes équilibrés. Les subventions représentent l'essentiel des ressources de l'association, ce qui est cohérent avec l'objectif de conduite d'actions d'intérêt général. Les aides accordées par la Région Rhône-Alpes sont les plus importantes et représentent environ 70% des subventions d'exploitations comme l'illustre le graphique suivant. Les principales dépenses du réseau d'associations sont les achats liés à l'activité, qui comprennent les partenariats avec les CPIE et les autres partenaires. Pour la conduite de ses actions, l'URCPIE privilégie les partenariats locaux plutôt qu'une prise en charge interne.

Illustration 5. Subventions d'exploitation et postes de dépenses de l'URCPIE en 2013



Subventions d'exploitations de l'URCPIE Rhône-Alpes



Postes de dépenses de l'URCPIE Rhône-Alpes

Source : URCPIE, 2014, **Bilans d'activité 2013.**

I. 3. Le réseau des CPIE: Capitaliser pour mieux transmettre

L'URCPIE possède un fonctionnement participatif – puisqu'elle s'appuie sur les quatre CPIE locaux dans la mise en œuvre de ses projets – fondé sur trois modes d'action: chercher, développer et transmettre. Ainsi, l'URCPIE développe des expérimentations et des recherches-actions sur les territoires des CPIE dans l'idée de faire avancer la réflexion des élus et des professionnels de l'environnement en matière de participation citoyenne. Elle accompagne les territoires et leurs

acteurs vers le développement durable, sur des thématiques aussi variées que la préservation de l'environnement, l'alimentation, la gestion de l'eau ou encore la mobilité. Les expérimentations des démarches concertées par les CPIE au sein de leurs territoires d'implantation sont ainsi capitalisées par l'Union Régionale pour permettre de répondre au mieux aux attentes des professionnels de l'environnement. Les actions menées par l'URCPIE doivent s'envisager dans une double dimension : l'ancrage local des projets ainsi que la prise en compte des caractéristiques et des enjeux propres à chaque territoire sont garantis par le CPIE local, tandis que le fonctionnement en réseau permet l'animation de projets de portée régionale, mais également la formation de ses membres.

Suite aux expérimentations menées en 2013, il apparaît que les professionnels de la préservation de l'environnement se posent trois questions principales: Comment créer un groupe, le faire vivre et le faire perdurer dans une thématique du développement durable? Comment l'individu s'insère dans le collectif, quelle est sa place et sa motivation à y rester? Comment gérer un changement de comportement individuel à partir d'un collectif? Ces interrogations, l'URCPIE tente d'y répondre par une réflexion menée de manière collective: les expérimentations menées par chaque CPIE sont suivies par l'ensemble du réseau, qui engage une réflexion commune autour des questions formulées par les professionnels. La capitalisation des expériences au sein du réseau permet ainsi de renforcer les liens entre ses membres et de fournir une réflexion commune, diffusée en interne mais également en externe, auprès des partenaires. L'URCPIE valorise ainsi la dimension humaine de la notion d'environnement, tant par le renforcement de l'ancrage local des projets par la présence des CPIE que par la volonté de transmettre ses connaissances et ses savoir-faire.

L'URCPIE s'inscrit ainsi dans l'idée d'une trajectoire de réflexions et d'actions. Par le biais d'outils d'évaluation tout au long de la démarche de concertation, le réseau des CPIE et leurs partenaires manifestent une volonté d'amélioration constante de leurs pratiques. La force du réseau réside ainsi dans cette idée de formations et d'échanges perpétuels entre ses membres ainsi qu'avec les partenaires, qui permettent à chacun d'acquérir et de renforcer ses compétences dans l'animation des processus de dialogue: *«des compétences liées à la participation, pour favoriser l'expression de chacun et la coopération; des compétences liées au contexte local, pour prendre en compte la spécificité du public cible et les enjeux du territoire ; des compétences liées à l'éducation pour développer la responsabilité citoyenne⁷³.»* (URCPIE, 2014)

I. 4. Les principaux dispositifs de l'URCPIE Rhône-Alpes

L'URCPIE mène trois dispositifs principaux en Rhône-Alpes, avec l'appui des CPIE locaux et des partenaires techniques et financiers: Eco-attitude, Tête en l'Air et Osons Agir. Bien que le stage se soit déroulé dans le cadre de ce dernier dispositif, il semble important de mentionner l'ensemble du programme d'actions de l'URCPIE, ou tout du moins les principales actions menées en 2013 afin d'avoir une vision globale de son projet associatif.

⁷³ URCPIE, 2014, op.cité

I.4.1. Agir pour les changements de comportement et d'attitude des publics adultes par des collaborations avec les chercheurs en sciences humaines

Afin de pouvoir mettre en place des actions en faveur de l'environnement et du développement durable, il est important que les professionnels comprennent les préoccupations et les postures des différents acteurs du territoire. Les travaux des sociologues et des anthropologues autour du changement, de l'engagement, de la motivation sont des leviers trop peu utilisés pour accompagner les acteurs et favoriser la participation citoyenne.

L'idée majeure du dispositif Eco-Attitude mené par l'URCPIE est de croiser les regards et les expériences en développant les collaborations entre les éducateurs à l'environnement et les chercheurs en sciences sociales afin de permettre des innovations dans le champ de la participation citoyenne. Ce dispositif se présente ainsi comme une réflexion méthodologique sur la posture de chacun pour sensibiliser les acteurs vers un changement de pratique, vers un comportement citoyen et éco citoyen.

I.4.2. Contribuer à préserver la biodiversité et la trame verte et bleue par des actions auprès des publics

Tête en l'Air est une opération régionale, qui se décline en deux volets: un programme de suivi scientifique de la migration des oiseaux, réalisé par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et un programme de sensibilisation auprès des publics, mis en place par l'URCPIE Rhône-Alpes. L'objectif de ce dispositif est de *«rendre le public sensible à la préservation de la biodiversité en général et au phénomène de la migration en particulier, tout en lui permettant de développer ses capacités à réfléchir et à agir autrement, en toute conscience⁷⁴.»* (URCPIE, 2014)

Pour l'URCPIE, la migration des oiseaux est une thématique support, l'enjeu du dispositif est plus large: il s'agit d'éveiller la sensibilité environnementale des citoyens par la beauté du vivant et de la nature. Par le biais des animations, le public découvre le phénomène de la migration des oiseaux, ce qui participe à une compréhension des enjeux plus globaux liés à la préservation de la biodiversité. En prenant conscience du caractère fragile de leur environnement, les citoyens sont davantage enclins à s'impliquer pour le préserver. Tête en l'Air permet ainsi également de rendre le public acteur, en accompagnant l'évolution des attitudes et la prise de conscience écologique.

I.4.3. Agir pour l'implication citoyenne en développant les pratiques de concertation et les démarches participatives en Rhône-Alpes

«Dans le contexte d'urgence écologique, il est indispensable d'accompagner les changements de comportement durable des citoyens. Parce qu'au bout de la chaîne de mise en œuvre

⁷⁴ URCPIE, 2014, op. cité

*des politiques publiques, c'est bien le citoyen qui est acteur*⁷⁵.» (URCPIE, 2014). Le dispositif Osons Agir pour la participation et la concertation, comme son nom l'indique, accompagne les professionnels de l'environnement sur un projet support afin de leur permettre d'expérimenter les démarches participatives et de développer les pratiques de concertation. En accompagnant ainsi les porteurs de projet et leurs territoires, l'URCPIE souhaite permettre aux citoyens, aux habitants et aux usagers de jouer un rôle actif dans les projets menés sur leurs territoires.

A travers un accompagnement des CPIE, les professionnels expérimentent les pratiques de concertation sur un projet, dans l'idée que c'est en faisant que l'on apprend le mieux. Le choix d'un fonctionnement en binôme illustre la volonté d'accompagner le professionnel à monter en compétences à l'égard de la concertation, sur son territoire d'implantation, par le biais d'un projet qu'il choisit lui-même. Le CPIE fournit ainsi des connaissances tant en termes de méthodologie qu'en ce qui concerne l'animation territoriale. Lors de journées collectives, les professionnels accompagnés partagent leurs expériences, afin que chacun soit nourri des réflexions des autres et dans le souci de permettre une capitalisation finale.

Le stage dont est issu le présent mémoire a été réalisé dans le cadre du dispositif Osons Agir. Notre étude est ainsi nourrie par les réflexions des professionnels lors des journées collectives ainsi que celles des quatre CPIE locaux, formulées lors des réunions du groupe Osons Agir réunissant l'URCPIE et les CPIE. Le fonctionnement en réseau met l'accent sur la capitalisation des expériences ainsi que sur l'évaluation des pratiques des CPIE, afin de pouvoir informer, sensibiliser et faire émerger de nouvelles pratiques... En 2014, l'URCPIE effectue un focus sur les espaces naturels rhônalpins et accompagne plusieurs projets menés par les conservatoires des espaces naturels. Cette expérimentation des démarches participatives par les professionnels des conservatoires est aujourd'hui en cours de formalisation, à travers une convention de partenariat.

II. LE PLATEAU MORNANTAIS : UNE EXPERIMENTATION CONJOINTE DE L'URCPIE ET DU CENRA

Le 8 octobre 2013, le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, en partenariat avec l'URCPIE, a organisé une journée de réflexion nommée «*Préserver le patrimoine, est-ce tout naturel? Quand protéger la biodiversité doit composer avec les différents patrimoines.*» A travers la co-organisation et la co-animation des ateliers de travail, les deux associations ont pris conscience de la complémentarité de leurs fonctionnements et de leurs compétences. Quatre professionnels des conservatoires ont ainsi fait appel à l'URCPIE pour les accompagner dans une modification de leurs pratiques pour y intégrer davantage de concertation. Les quatre expérimentations, menées sur des projets et des territoires (Ain, Ardèche, Savoie, Rhône) divers, ont pour ambition d'être ensuite

⁷⁵ URCPIE, 2014, op. cité

capitalisées et transférées pour donner envie aux professionnels des conservatoires moins convaincus d'expérimenter à leur tour les démarches participatives. Pour la réalisation de ce mémoire, le plateau mornantais et la révision du plan de gestion de ses trois Espaces Naturels Sensibles ont servis d'étude de cas, afin de permettre de comprendre les enjeux des démarches participatives et leur fonctionnement.

Au sein de ce projet, nous avons expérimenté une première méthode pour identifier les acteurs à associer au processus de concertation, qui, conjuguée à des entretiens avec des professionnels des démarches participatives, à des recherches bibliographiques et aux informations récoltées lors des réunions organisées au sein du dispositif Osons Agir, nous permettra de formuler des pistes de réflexion pour établir un protocole d'identification des acteurs. Avant de présenter le projet en lui-même, il convient de dresser un rapide panorama du territoire et des actions menées par le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes et les communautés de communes.

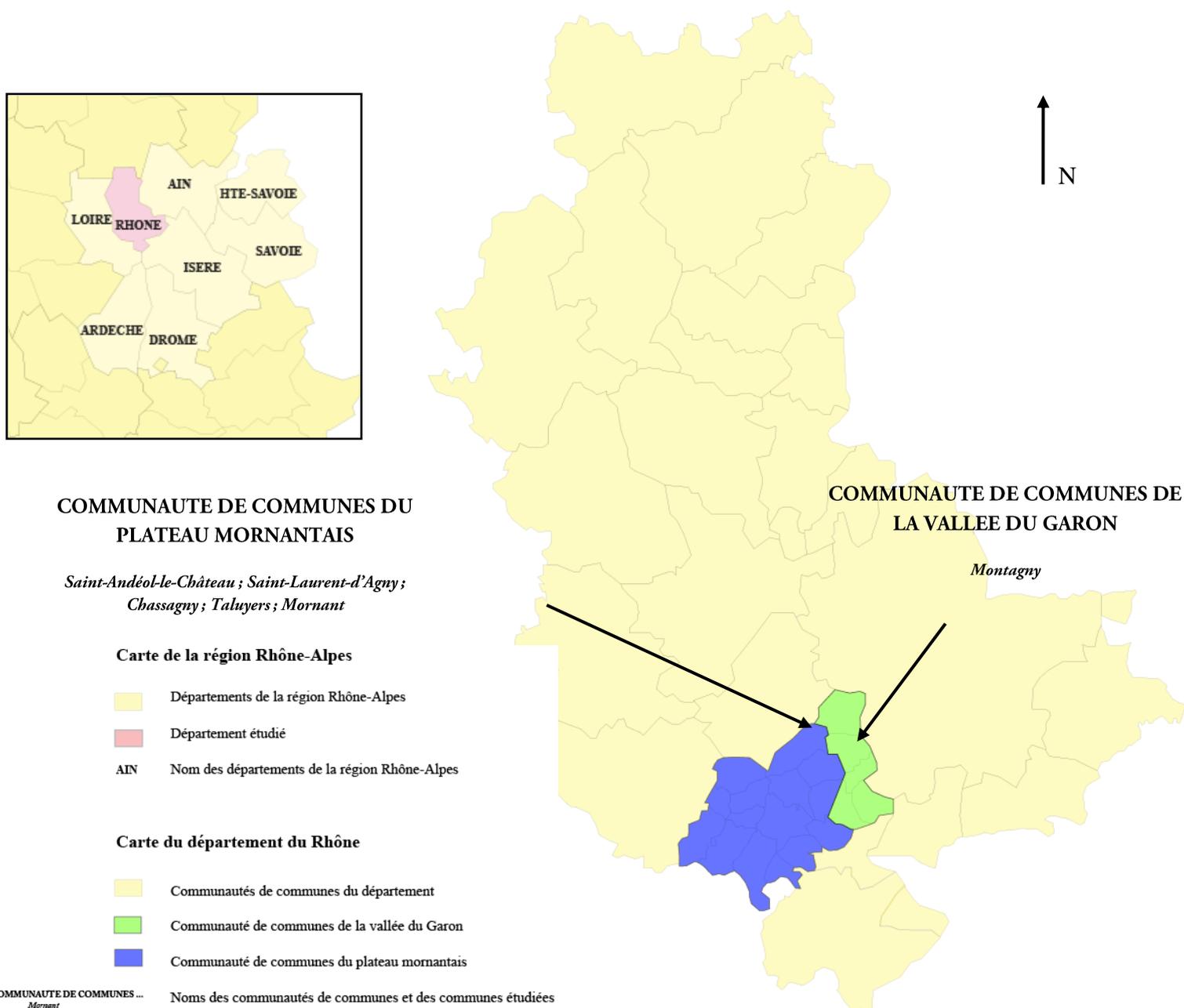
II.1. Le plateau mornantais: un territoire aux enjeux multiples

Le plateau mornantais, balcon entre les vallées du Garon, du Gier et du Rhône, est marqué par la proximité de l'agglomération lyonnaise, pour laquelle il constitue un véritable «poumon vert». L'ouest lyonnais est un espace peu boisé : la lande est implantée sur les sols les moins fertiles du plateau, impactés par la déprise agricole, comme les hauts de pentes ou certains versants, tandis que les prairies et les pâtures occupent les secteurs plus humides. Le paysage est caractérisé par la présence d'habitats groupés, malgré la forte pression foncière qui pèse sur les espaces naturels et agricoles du plateau. L'agriculture est relativement dynamique, majoritairement composée de petites exploitations, de 25 à 30 ha, orientées vers l'élevage bovins laitier. Celui-ci permet le maintien de milieux ouverts, essentiellement prairies et landes, ainsi que des zones humides, parmi lesquelles l'un des derniers marais du Rhône: le marais de Morlin. Le paysage laisse également entrevoir de nombreux vestiges des époques gallo-romaine, comme les aqueducs de la vallée du Gier et médiévale (châteaux, chapelles et corps de ferme.)

Le plateau mornantais est un espace de transition attractif entre les zones périurbaines de la couronne lyonnaise et les territoires très ruraux des monts du Lyonnais. Les nombreux cours d'eau ont façonné des vallons larges et peu accentués par l'érosion des roches granite et gneiss qui composent le sous-sol du plateau. En dehors de la butte de Montagny et celle de Montrond, les reliefs sont globalement peu marqués, puisque l'altitude moyenne est de 330 m. Le climat du plateau est tempéré, mais sa localisation le long du couloir rhodanien, au pied des monts du Lyonnais, l'abrite des vents d'ouest humides et lui permet de profiter des remontées méditerranéennes de la vallée du Rhône. Ces conditions météorologiques spécifiques permettent de comprendre la sécheresse des sols ainsi que la présence de certaines espèces animales et végétales d'ordinaire plus méridionales.

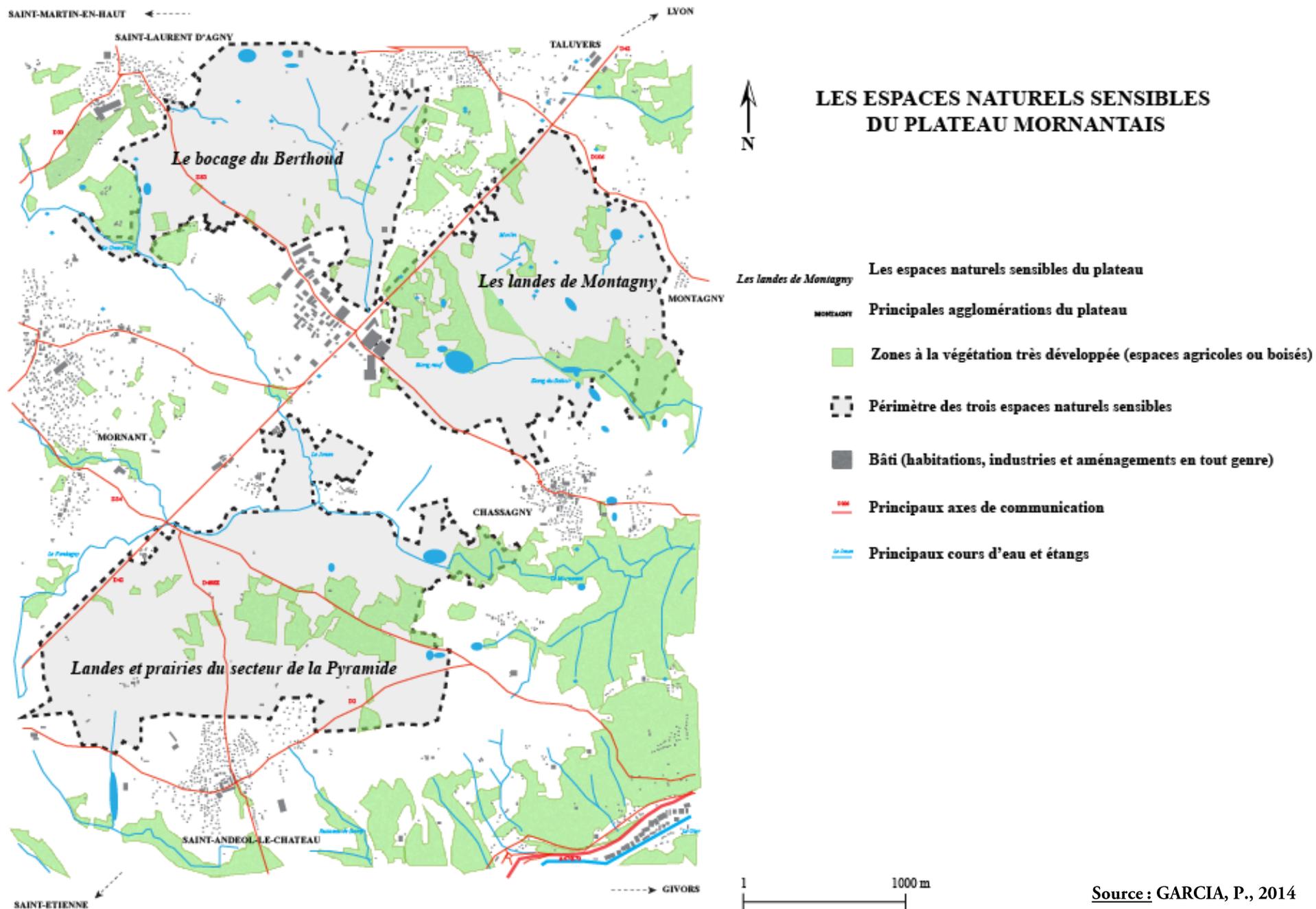
Les sites présentent une mosaïque de milieux particulièrement intéressante, avec notamment des prairies humides, abritant des espèces patrimoniales comme l'Orchis à fleurs lâches, des landes et des friches présentant un fort intérêt pour les oiseaux ; des terres labourables, essentielles pour certaines espèces d'oiseaux comme l'œdicnème criard ; sans oublier le marais de Morlin, l'un de derniers marais du Rhône. On retrouve dans ces milieux un grand nombre d'espèces remarquables : végétaux (Ophioglosse vulgaire, Gratiolle officinale), papillons (Cuivré des marais, Damier de la (Triton crêté, Crapaud calamite).

Illustration 6. Carte de localisation du plateau mornantais



Source : GARCIA, P., 2014

Illustration 7. Carte de localisation des espaces naturels sensibles du plateau mornantais



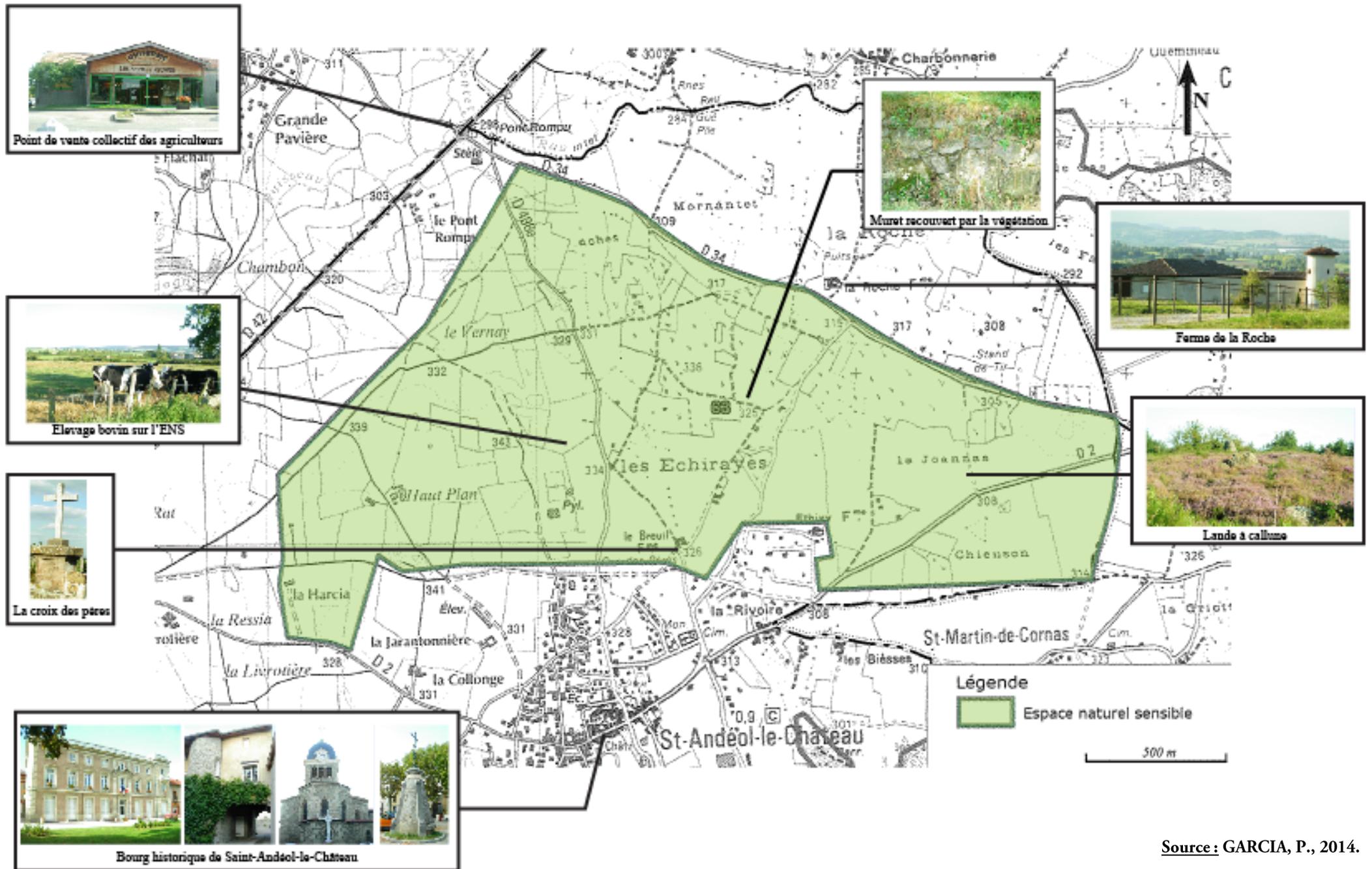
II.2. Les espaces naturels sensibles du plateau mornantais

La loi du 18 juillet 1985 institue les espaces naturels sensibles (ENS) dont la gestion est confiée aux départements. Ceux-ci sont définis comme compétents pour «*mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles, boisés ou non afin de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels.*» Aujourd'hui, une partie de la compétence environnementale a été transférée aux intercommunalités suite à la décentralisation, dans l'optique de favoriser l'efficacité des politiques publiques par un ancrage local. La préservation et la valorisation des espaces naturels sensibles du plateau mornantais sont le fruit d'une collaboration entre le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, gestionnaire du site, qui met en œuvre les actions de gestion du milieu et la Communauté de Communes du Plateau Mornantais (COPAMO), qui développe les programmes d'actions et organise la valorisation, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) et le Département du Rhône. Ce partage de compétences est lié au découpage administratif du plateau, puisque la COPAMO regroupe cinq des six communes présentes.

La préservation de la biodiversité du plateau mornantais commence en 1985, avec le classement du site en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) suite aux inventaires réalisés par l'Etat. Quelques années plus tard, en 1993, un périmètre d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) est délimité, conférant ainsi un cadre législatif à la gestion de la biodiversité présente sur les sites. Ce n'est qu'un an plus tard que les trois ENS – le Bocage de Berthoud (258ha), les landes et prairies du secteur de la Pyramide (299ha) et les landes de Montagny (431ha) sont reconnus comme Espaces Naturels Sensibles. Même si ce classement ne s'accompagne pas d'obligations règlementaires, il marque les débuts de la gestion active du plateau.

Suite à de nombreuses études effectuées afin de mieux cerner les enjeux naturels et paysagers du territoire, un programme d'action a été mis en place en collaboration avec les élus des six communes concernées (Chassagny, Taluyers, Mornant, Montagny, Saint-Andéol-le-Château, Saint-Laurent d'Agnay). Depuis 1996, le CENRA propose aux agriculteurs de mettre en place des mesures agro-environnementales afin d'adapter leurs pratiques agricoles pour être plus respectueux de l'environnement et mène des actions de gestion et de restauration des landes, des prairies et des milieux humides. La COPAMO, quant-à-elle, propose des animations au public, scolaire ou non scolaire, afin de répondre à l'objectif d'accueil des visiteurs sur les sites.

Illustration 8. La richesse naturelle et culturelle de l'ENS des landes de la Pyramide



Source : GARCIA, P., 2014.

Illustration 9. Le patrimoine présent sur l'ENS des landes de Montagny

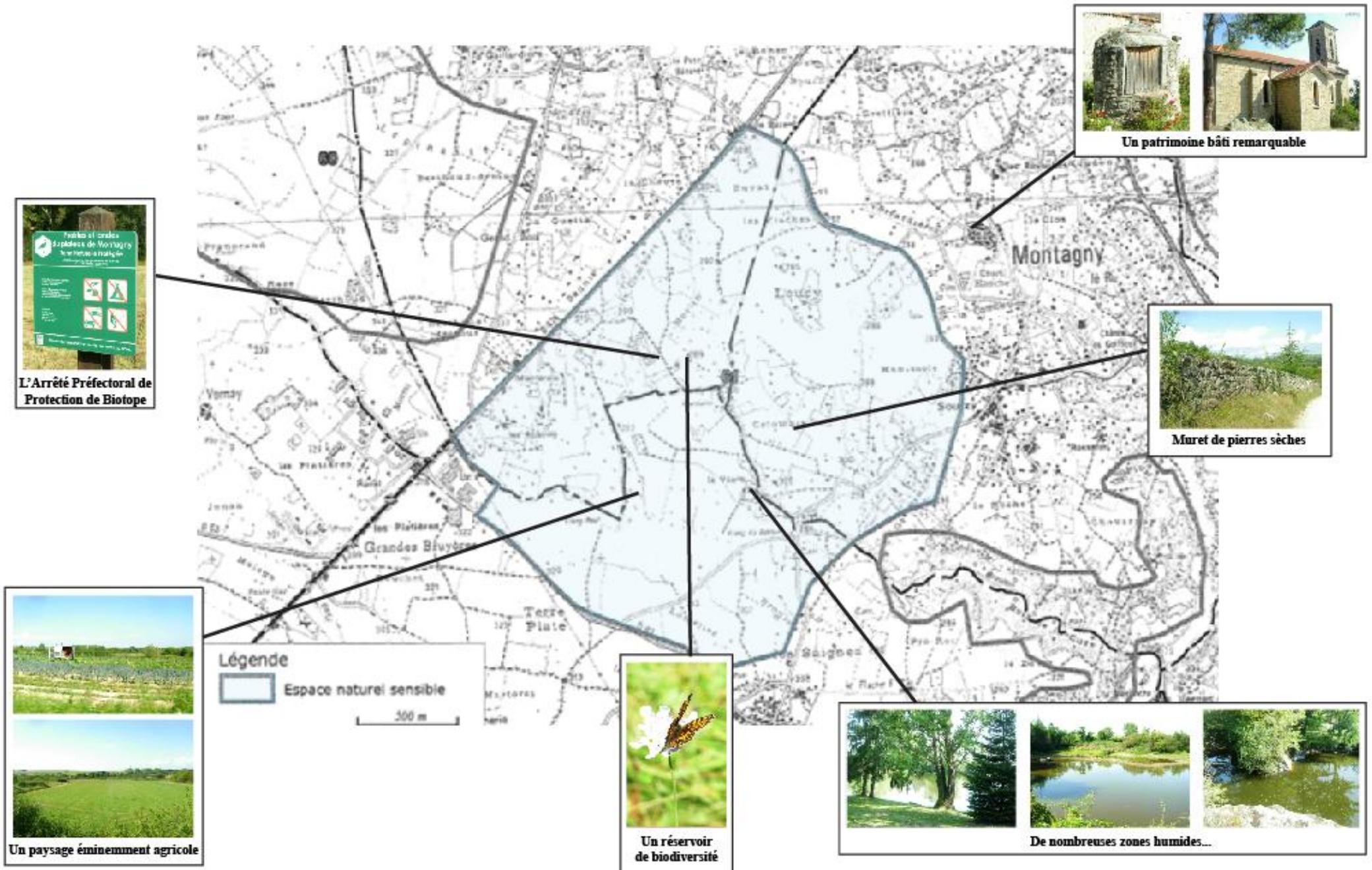
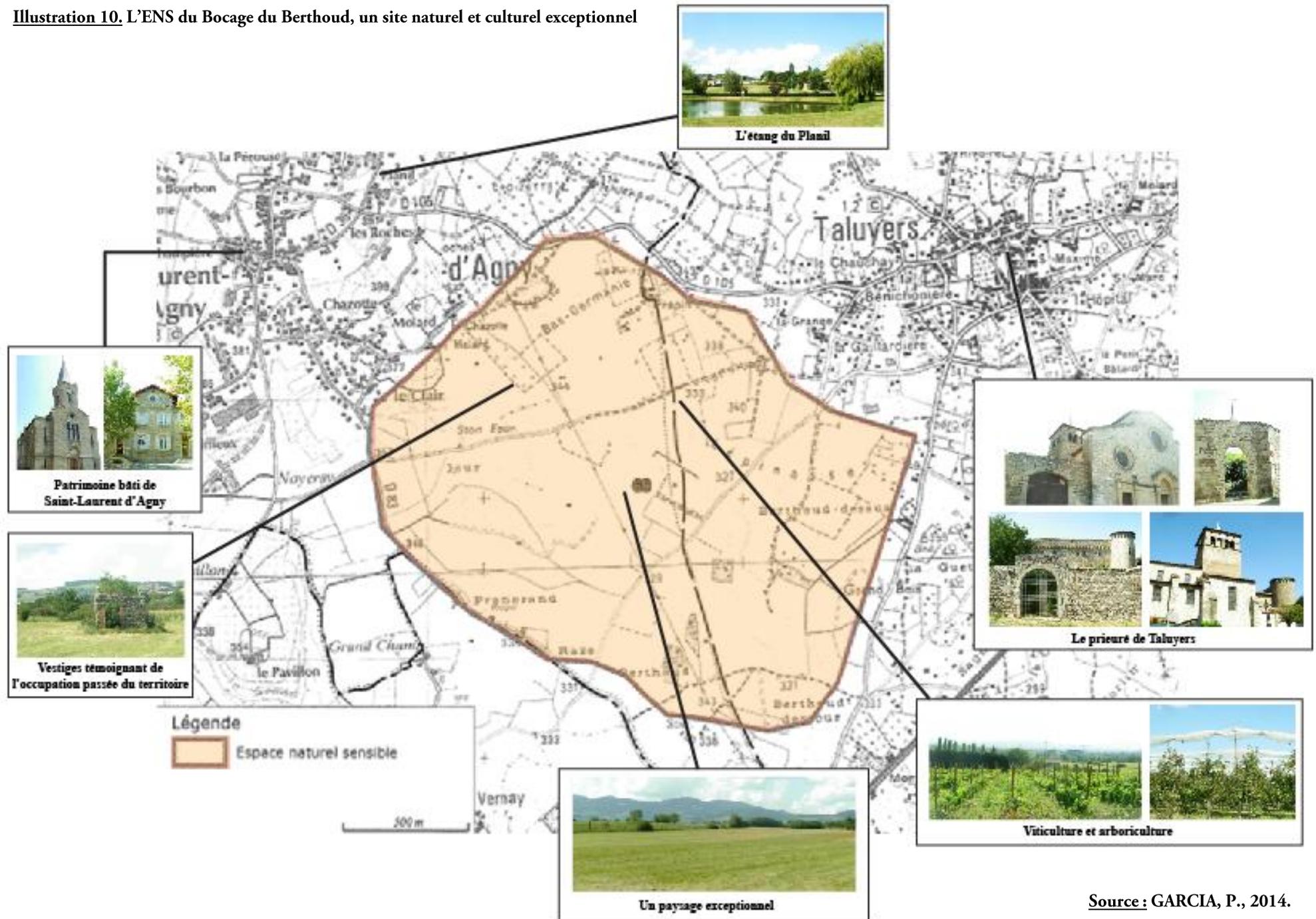


Illustration 10. L'ENS du Bocage du Berthoud, un site naturel et culturel exceptionnel



Source : GARCIA, P., 2014.

II.3. Etat des lieux socioculturel du territoire

En 2013, la Communauté de communes du plateau mornantais a mandaté un groupe d'étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature (BTS GPN) de l'Institut des Technologies de l'Environnement (IET) de Vaise, afin de réaliser un premier état des lieux des représentations et des attentes des principaux acteurs du territoire. Ils ont ainsi rencontré 24 personnes, sur 64 acteurs contactés, qu'ils ont soumis à un questionnaire. Les résultats de l'enquête ont permis de dresser un premier panorama des besoins des principaux acteurs des espaces naturels sensibles du plateau.

II.3.1. Le questionnaire de l'enquête

L'enquête des étudiants de l'IET a été réalisée dans le cadre d'un partenariat d'un an avec la COPAMO, en amont de la révision du plan de gestion des trois espaces naturels sensibles, avec deux objectifs: réaliser un questionnaire ainsi que réunir et sensibiliser les acteurs du plateau. Ils ont effectué un travail d'un mois et demi sur le terrain, avec parfois des problèmes d'incompatibilité d'emplois du temps pour rencontrer les acteurs. Les personnes rencontrées ont été identifiées par la Communauté de communes, en se fondant sur les habitudes de travail des techniciens sur le plateau. Le questionnaire a été conçu en quatre parties: les collaborations désirées, les obstacles rencontrés, les actions engagées sur les espaces naturels sensibles du plateau ainsi que les besoins particuliers des acteurs.

Les acteurs ont été interrogés concernant les principaux enjeux du plateau, à savoir: *«la fréquentation, le petit patrimoine, les milieux naturels (landes, prairies, zones humides), la sensibilisation à l'environnement, l'état des sentiers, le paysage, la végétation remarquable, la faune remarquable, la propreté du site, la signalétique/l'information.»* (Questionnaire des étudiants). Ils ont été invités à cocher des cases, afin de prioriser les enjeux selon trois catégories: peu important, assez important, très important. Cette consultation des acteurs constitue un premier pas dans la sensibilisation, mais la prédéfinition des enjeux du plateau par les étudiants n'incite pas les interrogés à mener leur propre réflexion. Il s'agit ainsi davantage de recueillir leurs avis que de les amener à définir selon leurs pratiques et leurs représentations, les atouts et les points négatifs présents sur le plateau.

II.3.2. Les principaux enjeux du plateau mornantais, d'après l'enquête des étudiants

Les résultats de la consultation ont été présentés lors d'une réunion, le 21 février 2014, à laquelle étaient conviés les acteurs interrogés. Il convient de mentionner dans cette étude les résultats de l'enquête, qui nous ont servis d'état des lieux socioculturel initial pour mettre en place la démarche de concertation dans le projet de révision du plan de gestion. La première donnée intéressante fournie par les étudiants est que seulement la moitié des interrogés savent ce qu'est un espace naturel sensible, même si la totalité des acteurs réalisent des actions ou pratiquent des activités sur les sites. Ainsi, malgré les informations diffusées par les communautés de communes et

le Conservatoire, les espaces naturels sensibles constituent un cadre peu connu des acteurs locaux. Cela ne sous-entend pas pour autant que leur sensibilité environnementale n'est pas développée, comme le soulignent les résultats de l'enquête des étudiants. Afin d'analyser les résultats de la consultation et fournir un travail plus facilement exploitable par la suite, les étudiants ont regroupé les interrogés en plusieurs catégories d'acteurs : le milieu associatif, le secteur agricole, le domaine équestre, le domaine cynégétique et piscicole, ainsi que les commerçants. Voici donc les principaux résultats de la consultation réalisée par les étudiants :

Les membres des associations locales (6 interrogés) réalisent de nombreuses actions sur les ENS, telles que l'animation, la sensibilisation et l'éducation du public, des inventaires et des suivis, l'organisation de visites de sites patrimoniaux et de randonnées, des opérations de nettoyage et participent de manière globale à la gestion du plateau. Ils soulignent comme enjeux principaux la restauration, la protection et l'entretien des milieux, la protection de la faune et de la flore remarquables, ainsi que la sensibilisation du public à l'environnement.

Dans le secteur agricole (4 interrogés), certains des interrogés sont propriétaires de parcelles sur les espaces naturels sensibles et tous participent à l'entretien des milieux et des paysages. Ils mettent en lumière l'importance de la propreté du site, de la maîtrise de la fréquentation, la préservation du paysage ainsi que la valorisation et la restauration du petit patrimoine.

Pour les acteurs du domaine équestre (4 interrogés), l'état des sentiers, la restauration et l'entretien des milieux apparaissent comme les enjeux principaux du plateau.

Dans le domaine cynégétique et piscicole (3 personnes), les interrogés accordent principalement de l'importance à la protection des milieux et à la sensibilisation des visiteurs des espaces naturels sensibles.

Enfin, les étudiants ont interrogé des commerçants (6 personnes) présents au marché de Mornant, pour qui la protection des milieux et l'état des sentiers sont les enjeux principaux présents sur le plateau.

II.3.3. Premier état des lieux des perceptions des acteurs du territoire

Ainsi que l'illustrent les résultats de l'enquête des étudiants, les acteurs interrogés sont particulièrement sensibles à la préservation de la biodiversité présente sur les ENS. Il convient de souligner que le cadre et les conditions de l'enquête ont fortement influencé les réponses des enquêtés puisque les enjeux proposés avaient été prédéfinis par les étudiants. Ceux-ci sont allés à la rencontre des acteurs avec l'objectif précis de les sensibiliser à la préservation de leur environnement et aux actions réalisées par la COPAMO, comme en témoigne le flyer⁷⁶ qu'ils ont conçu et qui a été distribué à la fin de chaque entretien.

⁷⁶ Cf. Annexe 4.

Par le biais du questionnaire, les acteurs interrogés et les étudiants ont également proposé des pistes d'actions en vue d'une meilleure gestion du plateau. Ils manifestent la volonté de préserver la biodiversité du plateau en favorisant le bocage des parcelles, la plantation de haies, ainsi que la contractualisation des agriculteurs par le biais des Mesures Agro-Environnementales ⁷⁷(MAE). La sensibilisation des visiteurs est également importante selon les acteurs interrogés puisqu'ils suggèrent de mettre l'accent sur l'information des visiteurs et des locaux. De manière globale, un objectif de communication a été souligné par les interrogés ainsi qu'une volonté de coopération entre les acteurs du territoire afin de contribuer à la gestion des espaces naturels mornantais.

La rencontre des principaux acteurs du plateau par les étudiants de l'IET de Vaise constitue une première prise de contact et une sensibilisation à la démarche de révision du plan de gestion. La restitution des résultats de l'enquête a également permis d'amorcer les premières discussions entre les acteurs du plateau et susciter leur futur investissement dans le projet. Les techniciens de la COPAMO, de la CCVG, du Conseil Général du Rhône et du Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, suite à la lecture de l'analyse des étudiants, ont pu cerner davantage les enjeux socioculturels de leur territoire d'action. Cela a renforcé leur envie de s'investir dans le projet et les a confortés dans l'idée de mettre en place des démarches participatives auprès des acteurs du plateau.

III. DEFINITION DU PROCESSUS DE CONCERTATION SUR LE PLATEAU MORNANTAIS

Après avoir effectué une première consultation auprès des principaux acteurs du plateau, le comité technique, composé des techniciens des structures à l'origine du projet, s'est réuni pour mener une réflexion commune concernant la démarche de concertation et ses modalités. Les habitudes de travail entre les techniciens de la COPAMO, de la CCVG, du Conservatoire et du département du Rhône, fournissent un contexte particulièrement propice pour expérimenter les démarches participatives. Bien que la réaction et l'intéressement des acteurs du plateau ne puissent pas être prévus a priori, la cohésion du groupe de travail est un atout majeur pour la réussite du projet. Le projet de révision du plan de gestion des ENS du plateau, avec la mise en place d'un comité de pilotage participatif, est l'une des portes d'entrée idéales pour favoriser la participation citoyenne: sous le motif de la réalisation d'un document papier, le plan de gestion, les habitants et usagers du territoire sont invités à participer, par leurs actions et leurs réflexions, à la gestion du plateau sur le long terme.

⁷⁷ Les mesures agroenvironnementales (MAE) sont mises en place à l'échelle européenne dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), en contrepartie de versements effectués aux agriculteurs volontaires. Auparavant nommées mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET) en France, elles sont désormais intitulées mesures agroenvironnementales climatiques (MAEC), afin de mieux prendre en compte et diminuer les effets négatifs de l'agriculture sur le climat.

Avant de mettre en place un véritable travail d'identification des acteurs à concerter sur le plateau mornantais, il a été nécessaire de définir le processus de concertation. Cette étape ne doit pas être considérée comme un travail en amont ou superflu; elle fait partie prenante du processus de concertation et permet de construire le fil conducteur du projet.

III.1. Un plan de gestion conciliant enjeux naturalistes et socioculturels

L'enquête menée par les étudiants de l'IET de Vaise en 2013 a permis d'établir un premier état des lieux socioculturel du territoire, puisqu'ils ont rencontré les principaux acteurs des ENS et recueilli leurs visions et leurs attentes quant à la gestion du plateau. Après cette consultation, il a été nécessaire de prendre un temps pour que chacun des techniciens, au nom de leurs structures respectives, fasse part de ses attentes vis à vis de la démarche. Cette étape cruciale pour la mise en place d'un processus de concertation permet de faire un «diagnostic», si l'on peut dire, au sein du comité technique afin que chacun puisse se saisir des enjeux de la démarche. Cette mise au point était d'autant plus importante au sein du projet sur le plateau mornantais que les compétences sont partagées: la COPAMO est chargée, avec l'aide de la CCVG et du Département, de la coordination du programme d'actions et de l'organisation d'actions de valorisation, tandis que le CENRA s'occupe de la mise en œuvre des actions de gestion du milieu. De plus, chaque ENS possédait auparavant un plan de gestion distinct et la volonté de faire un plan de gestion qui regroupe les trois ENS implique une démultiplication à la fois des acteurs, de leurs pratiques et de leurs représentations mais également des actions mises en place.

Le projet a pour ambition de rompre avec la conception traditionnelle d'un plan de gestion fondé principalement sur les enjeux de gestion des milieux naturels et des espèces remarquables, en intégrant pleinement le point de vue et les attentes des acteurs du territoire. Il s'agit ainsi de concilier les enjeux liés à la préservation de la biodiversité et les enjeux territoriaux liés aux pratiques et à la vie quotidienne des acteurs du territoire. A ce titre, la consultation réalisée par les étudiants ainsi que le travail d'identification des acteurs seront utilisés par les techniciens afin de compléter leur diagnostic. Les citoyens sont associés à la démarche dès la réflexion initiale: dans un premier temps consultés, ils seront par la suite invités à prendre part à des ateliers pour définir les enjeux et les objectifs du nouveau plan de gestion du plateau. Par le biais du comité de suivi, qui sera composé des techniciens des communes et des communautés de communes, ainsi que de représentants de la société civile, les citoyens seront informés tout au long de la démarche mais également une fois le plan de gestion validé, de l'avancement du projet et des actions mises en place sur le site.

III.2. Préciser les attentes des techniciens vis à vis de la démarche

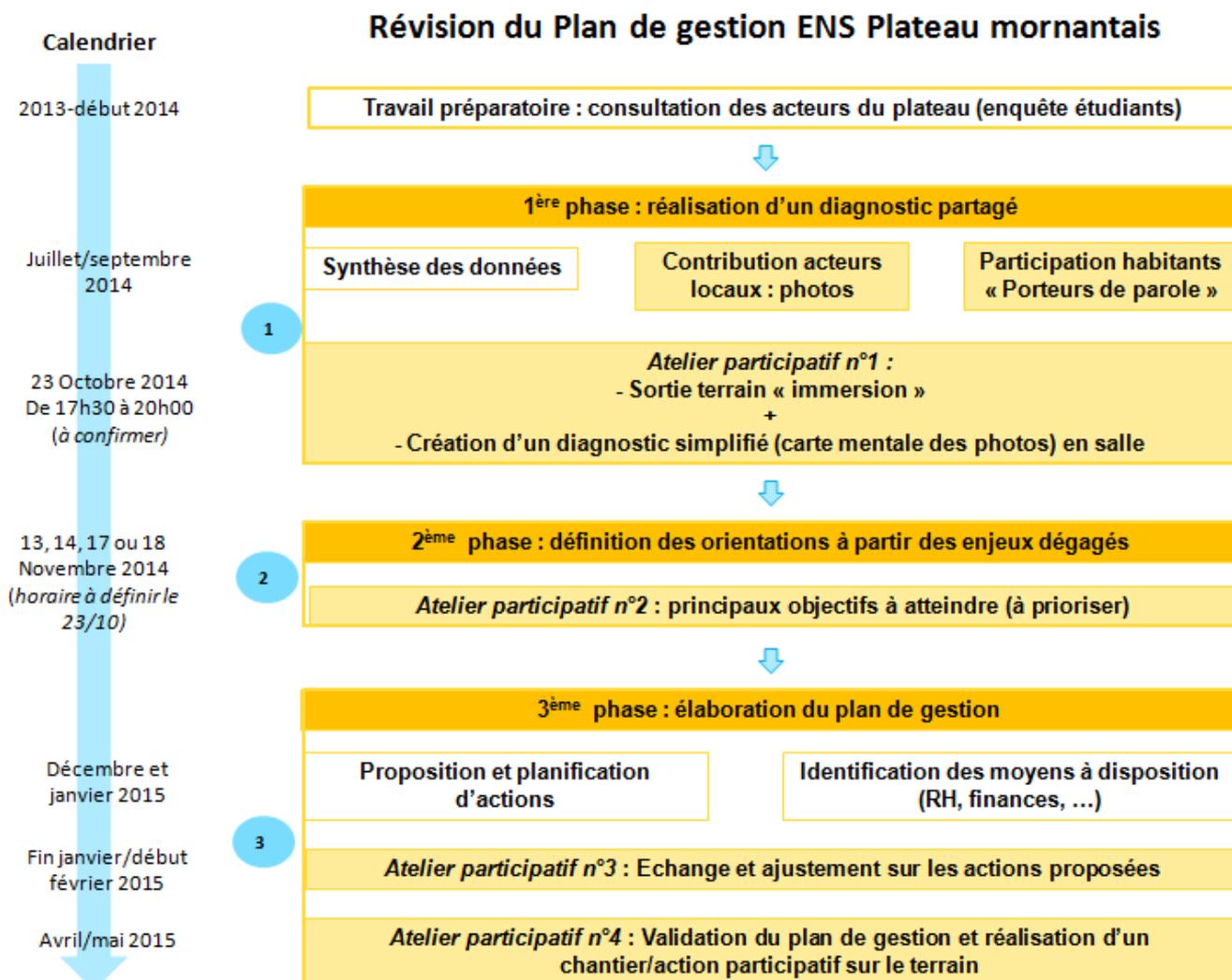
Le plan de gestion commun aux trois ENS du plateau mornantais, pour répondre à la demande de participation citoyenne et s'inscrire dans une démarche de développement durable, requiert la réalisation d'un double diagnostic. Dans un premier temps, le Conservatoire des Espaces Naturels doit réaliser une synthèse des données naturalistes concernant la faune et la flore remarquables présentes sur le plateau, afin de ne pas omettre le caractère spécifique des sites au sein du plan de gestion. Ce diagnostic sera complété par des données concernant l'animation des sites, tant en ce qui concerne les actions déjà effectuées que celles qui restent à mettre en place. Ce double diagnostic permettra de faire le point sur les atouts et les besoins présents sur le plateau, que ce soit pour l'accueil du public ou la préservation de la biodiversité sur les sites. Ces deux dimensions, loin d'être antinomiques, sont complémentaires puisqu'elles s'inscrivent au sein même du statut des espaces naturels sensibles. Le diagnostic, renforcé par l'enquête des étudiants de l'IET mais également par le présent rapport, doit être approprié et validé par l'intégralité des acteurs, afin de constituer un fondement solide pour la démarche.

Après avoir précisé les attentes des techniciens vis à vis de la démarche de concertation, il est primordial de définir son cadre: quels points du plan de gestion feront l'objet de la concertation? Jusqu'à quel point les citoyens peuvent-ils prendre part aux débats et aux décisions relatives au projet? Dans le cas présent, les participants à la concertation seront sollicités pour la définition des objectifs et des orientations de gestion, après s'être approprié et avoir validé le double diagnostic, c'est à dire les enjeux remarquables ainsi que les autres enjeux de gestion du plateau mornantais. La définition du cadre de la concertation, qui permet aux techniciens d'exprimer leurs attentes à l'égard des acteurs du territoire, doit ensuite être approuvée par le comité de pilotage du projet.

III.3. Conduite de la concertation sur le plateau mornantais

Le schéma ci-dessous fait la synthèse de la démarche de concertation telle qu'elle sera menée sur le plateau mornantais.

Illustration 11. Révision du plan de gestion des ENS du plateau mornantais



Source: PICARD, A., de la Communauté de Communes du Plateau Mornantais, 2014.

III.3.1. Première phase: Consultation des acteurs du plateau

L'enquête des étudiants de l'IET de Vaise ainsi que le stage dont est issu ce mémoire ont permis de rencontrer de nombreux acteurs du plateau et de les inviter à prendre part à la démarche. Afin de leur permettre de faire un premier pas dans l'action, un projet photo a été mis en place : chaque acteur a été contacté par courrier ou par mail et sollicité pour envoyer une ou plusieurs photographie(s) représentative(s) du plateau. Cette contribution des acteurs locaux permettra d'illustrer le diagnostic des techniciens, tout en constituant une première sensibilisation à la démarche.

Afin de permettre aux acteurs non ciblés par les entretiens de prendre part à la démarche, des porteurs de parole seront organisés en septembre, dans trois des six communes des espaces naturels

sensibles. Ces animations consistent à interpeller les passants par le biais d'une question «choc» et les inciter à réagir.

Illustration 12. Un outil en faveur de la participation citoyenne : le porteur de parole



Source : URCPIE Rhône-Alpes, 2013-2014

Grâce aux porteurs de parole, animateurs et citoyens prennent la mesure de la plus-value apportée au projet par l'expertise d'usage: les acteurs locaux enrichissent le projet par leurs pratiques et leurs représentations du territoire. Les animateurs sont placés dans une situation d'ouverture et d'écoute qui leur permet de mieux saisir les attentes citoyennes. Cet outil permet de réhabiliter l'espace publique comme espace politique; les réflexions et les actions ne prennent pas naissance uniquement dans le bureau des décideurs politiques, mais peuvent émerger, de manière spontanée, dans la rue.

Après avoir suscité l'intérêt des citoyens à l'égard du projet, il convient de les amener à passer à l'action avec un premier atelier participatif, qui aura lieu à l'automne. Il débutera par une sortie

d'immersion sur le terrain, puisque les espaces naturels constituent le lien qui unit les multiples acteurs du territoire. En conjuguant savoirs «scientifiques» des naturalistes et savoirs «profanes», cette sortie d'immersion renforcera la place de chacun dans le processus de concertation. Ainsi, chaque participant est expert et légitime pour partager son expérience du territoire. A la suite de cette sortie, les citoyens sont invités à réaliser, à partir des photographies envoyées durant l'été, un «diagnostic simplifié» des espaces naturels sensibles du plateau mornantais. Celui-ci permettra d'engager des discussions autour des points qu'auront soulignés conjointement les techniciens et les autres acteurs du territoire. Le partage du savoir et le transfert de connaissances seront, lors de cette réunion, expérimentés par l'ensemble des parties prenantes.

III.3.2. Deuxième phase: Définition des orientations à partir des enjeux dégagés

Au cours du premier atelier, les participants, à partir de la sortie d'immersion et des photographies, sont amenés à faire émerger les principaux enjeux de gestion des espaces naturels. Le choix de l'outil d'animation, une variante du photo-langage, permet d'illustrer les représentations des participants, y compris ceux qui sont mal à l'aise à l'oral. La réaction face aux photographies est totalement intuitive, ce qui permet de faire émerger des idées inattendues, inhabituelles. Le caractère spontané des réactions des participants les invite à souligner les points positifs et négatifs présents sur le plateau et à proposer des solutions adaptées aux problèmes signalés. Ces orientations quant à la gestion des sites seront développées et hiérarchisées au cours d'un second atelier.

Le processus de concertation a été pensé de telle sorte que les citoyens puissent s'approprier les enjeux de gestion et construire ensemble les objectifs à atteindre sur le plateau. En donnant la possibilité aux acteurs de définir les objectifs de gestion, ils sont encouragés à participer, par la suite, aux actions mises en œuvre pour les réaliser. Il s'agit ainsi, dans un premier temps, de renforcer leur capacité de réflexion et dans un second, leur passage à l'action. Au cours de cette démarche, les élus des communes et des communautés de communes se dessaisissent d'une partie de leur pouvoir décisionnel au profit des citoyens. Ils sont invités, au même titre que les autres acteurs du territoire, à partager leurs opinions et leurs ressentis au cours des réunions. Même si ce sont eux, qui, en fin de compte, sélectionnent les actions à mettre en œuvre sur le plateau, au vu des moyens financiers et humains, c'est l'ensemble des participants aux ateliers qui définissent les objectifs de gestion.

III.3.3. Troisième phase: Elaboration du plan de gestion

Dans cette dernière phase de la concertation, c'est la créativité de tous les participants qui est appelée à s'exprimer, puisqu'il s'agit de faire des propositions d'actions qui répondent aux objectifs de gestion préalablement établis. Grâce à la réalisation d'un plan de gestion concerté, on peut imaginer que des actions nouvelles, inhabituelles émergent et que des acteurs qui jusque là n'avaient été que très peu entendus, proposent de s'engager à les réaliser.

La liste des actions, validées par la suite par le comité de pilotage, sera transmise aux participants, afin que chacun puisse voir que sa parole et que ses expériences ont été prises en

compte. Naturellement, l'intégralité des actions proposées ne pourront être mises en œuvre lors du premier plan de gestion. Souligner l'apport de l'expertise d'usage au sein du projet confère aux citoyens une nouvelle légitimité de réflexion et d'action quant à la préservation de son environnement. La démarche de concertation sur le plateau mornantais sera clôturée par une action commune, sans doute un chantier participatif. Ce passage à l'action illustrera concrètement la volonté des acteurs territoriaux de participer, ensemble, à la gestion des espaces naturels sensibles du plateau mornantais.

Le présent mémoire est ainsi à envisager dans une double optique: par le biais de cette étude, il s'agit d'établir une méthodologie pour permettre l'identification des acteurs à concerter dans les projets environnementaux, mais également de contribuer à la mise en place de la démarche de concertation sur le plateau mornantais. Cette étude de cas permet de donner un ancrage local à la méthodologie établie, par le biais d'une première expérimentation de l'étape d'identification. Il faut reconnaître que ma contribution au projet de révision du plan de gestion des espaces naturels du plateau mornantais a été beaucoup plus chronophage que prévu puisque l'identification a été complétée par une série d'entretiens afin de sensibiliser les citoyens à la démarche et les inviter à y participer.

Le projet de révision du plan de gestion des ENS du plateau mornantais est l'une des quatre expérimentations menées dans le cadre du partenariat entre le conservatoire et l'URCPIE. L'Union Régionale, à travers le dispositif Osons Agir pour la participation et la concertation en Rhône-Alpes, accompagne, en 2014, Chrystelle Caton, chargée d'études Rhône au Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, dans une montée en compétences vis à vis des démarches participatives. Cet accompagnement a été quelque peu bousculé par la grossesse de Chrystelle Caton et, par la force des choses, Elisabeth-Brazier Chassagne, chargée de mission au sein de l'URCPIE Rhône-Alpes a dans le même temps accompagné Chrystelle et assuré le suivi du projet. La définition du cadre de la concertation a été réalisée par Chrystelle Caton, du CENRA, Alice Porcherot et Arnaud Picard, de la Communauté de Communes du Plateau Mornantais, Lucie Jiménez, de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon, ainsi que Franck Kabalin, pour le Département du Rhône. Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Monts du Pilat interviendra, par la personne d'Emilie Moine, lors des porteurs de parole et des ateliers participatifs. Etant donné que le plateau mornantais est l'une des premières expérimentations menée dans le cadre du partenariat avec le Conservatoire, l'URCPIE est davantage présente sur le projet, et ce d'autant plus qu'il a servi d'étude de cas pour ce stage et ce mémoire. Par la suite, l'Union Régionale est appelée à être moins présente dans le projet et le CPIE à voir son rôle renforcé. En outre, Alice Porcherot ayant quitté son emploi au sein de la COPAMO pour voyager, elle sera remplacée, dès le début du mois de septembre, par Corinne Schneider.

Le projet de révision du plan de gestion des espaces naturels sensibles fait intervenir une multiplicité d'acteurs au sein du comité technique. Grâce à leurs habitudes de travail, une bonne cohésion du groupe s'est maintenue tout au long de la définition du cadre de la concertation. Son déroulement a été conçu de manière à favoriser le plus possible la participation des citoyens au sein du projet. L'étude des étudiants de l'IET de Vaise, mandatés par la COPAMO en 2013 a permis de renforcer cette volonté d'associer les acteurs du territoire à la révision du plan de gestion. Cependant, comme nous l'avons signalé, l'an dernier, l'identification des acteurs à rencontrer et les conditions d'entretiens n'ont pas fait l'objet d'une réflexion particulière. Or, cette étape est particulièrement importante pour assurer le bon déroulement de la concertation et la mobilisation pérenne des acteurs du territoire. Afin de fournir le protocole d'identification le plus complet possible, l'étude de cas du plateau mornantais a été complétée par des entretiens avec des professionnels des démarches participatives en Rhône-Alpes. Ainsi, il est apparu que les professionnels n'ont souvent pas conscience de réaliser un véritable travail d'identification des acteurs en amont du processus de concertation. Dans cette troisième partie de notre étude, nous allons mettre l'accent sur la démarche menée sur le plateau mornantais, pour en constater les points forts et les points faibles qui nous ont servis de fondement pour établir notre protocole d'identification.

PARTIE III.

Identification des acteurs à concerter sur le plateau mornantais

La démarche de concertation menée sur le plateau mornantais a été pensée dans l'objectif d'associer les citoyens tout au long du processus. L'enquête effectuée par les étudiants de l'IET de Vaise a déjà permis de rencontrer un certain nombre d'entre eux afin de recueillir leurs perceptions et leurs attentes à l'égard de la gestion du plateau. Cet état des lieux initial a permis de constater que les principaux acteurs interrogés étaient particulièrement sensibles à l'intérêt de préserver la richesse de sa biodiversité, mais d'autres enjeux, tout aussi importants, liés à leur cadre de vie et à leurs pratiques quotidiennes, n'ont pas été abordés par le questionnaire. La révision du nouveau plan de gestion liant enjeux naturalistes et enjeux socioculturels ne pouvait donc pas reposer uniquement sur la consultation menée : il était nécessaire que lors du stage, d'autres acteurs soient rencontrés, dans l'idée que la préservation des espèces animales et végétales remarquables est tout aussi importante que les besoins sociétaux en termes de déplacements, de propreté, d'entretien des sites ou encore de maîtrise de la fréquentation. Avant même de mener une réflexion sur la conduite des entretiens, il a fallu procéder à une identification pour sélectionner les acteurs pertinents à rencontrer.

Cette partie sera donc axée sur la méthode d'identification des acteurs à inviter à prendre part au projet du plateau mornantais. Sachant que le territoire m'était totalement inconnu, à part les données récoltées dans les anciens plans de gestion, la lecture de dossiers pédagogiques ou par le biais des réunions du comité technique, cette démarche d'identification a été tâtonnante et fastidieuse. La naïveté, si l'on peut dire, avec laquelle je me suis lancée dans cette étude, a permis de donner un regard extérieur sur le plateau et ses acteurs. Il est important de noter qu'un chargé de mission, quel qu'il soit, ne pourrait sans doute pas aborder les choses de la même manière puisqu'il possède un intérêt personnel dans la réalisation du projet. La méthode employée sur le plateau mornantais présente certaines lacunes, mais elle a permis de souligner des points pertinents pour la construction d'un protocole d'identification des acteurs, qui serait applicable, dans l'idéal, à toute structure, tout territoire et tout projet.

En premier lieu, il est nécessaire de souligner qu'établir un protocole d'identification des acteurs à impliquer dans les projets environnementaux est une utopie. Six mois de stage et de multiples rencontres avec des professionnels de la concertation me permettent d'affirmer aujourd'hui que même en y passant plusieurs années, ce modèle présentera toujours des lacunes. La diversité des projets, des territoires, des acteurs et de leurs représentations sont difficilement quantifiables et la méthodologie présentée ne pourra prendre en compte qu'une partie infime de ces données. Il ne s'agit pas là d'un constat pessimiste, puisque c'est dans la richesse et le caractère protéiforme des

démarches participatives que réside tout l'intérêt de leur mise en place au sein des projets. Le processus de concertation et ses étapes successives - information, consultation, concertation et codécision - est lui-même caractérisé par des limites floues : existe-t-il une véritable définition, "un label" de la concertation? Dans ce contexte-ci, il est facile de comprendre la difficulté d'établir un protocole d'identification des acteurs, qui soit applicable sous toutes conditions.

L'identification des acteurs à concerter est une étape cruciale dans la mise en place des démarches participatives, comme l'ont souligné les professionnels de la concertation rencontrés. La méthodologie d'identification qui sera proposée dans la dernière partie de notre étude n'a de sens qu'accompagnée d'une sensibilisation des professionnels qui prendront la peine de lire ce mémoire. Bien souvent, pour inviter les citoyens à prendre part aux décisions, les chargés de projet ont tendance à recourir à une liste de contacts déjà établie. La dynamique des territoires actuels est telle que sans cesse, de nouveaux acteurs s'installent, d'autres modifient leurs pratiques... et les chargés de projet ne parviennent plus à susciter une réelle mobilisation citoyenne. Les évolutions sociétales ne sont que trop rarement prises en compte au sein des projets, qui reposent alors en grande partie sur les relations interpersonnelles qui lient les chargés de projet aux autres acteurs du territoire. Ainsi, lorsque les chargés de projet quittent leur emploi ou lorsqu'un projet est mené sur un territoire inconnu, il est difficile d'identifier les acteurs à réunir lors du processus de concertation. Ce protocole a ainsi pour objectifs de sensibiliser les professionnels ainsi que leur fournir des pistes pour rendre cette identification plus rapide et plus aisée. Bien que ce stage soit en premier lieu une demande de l'URCPIE Rhône-Alpes, la mission de capitalisation de l'association, ainsi que l'appui de la Boutique des Sciences laissent à penser que cette étude sera par la suite diffusée aux professionnels intéressés, afin de permettre une sensibilisation plus globale.

I. LES ENJEUX DE L'IDENTIFICATION DES ACTEURS A ASSOCIER A LA CONCERTATION

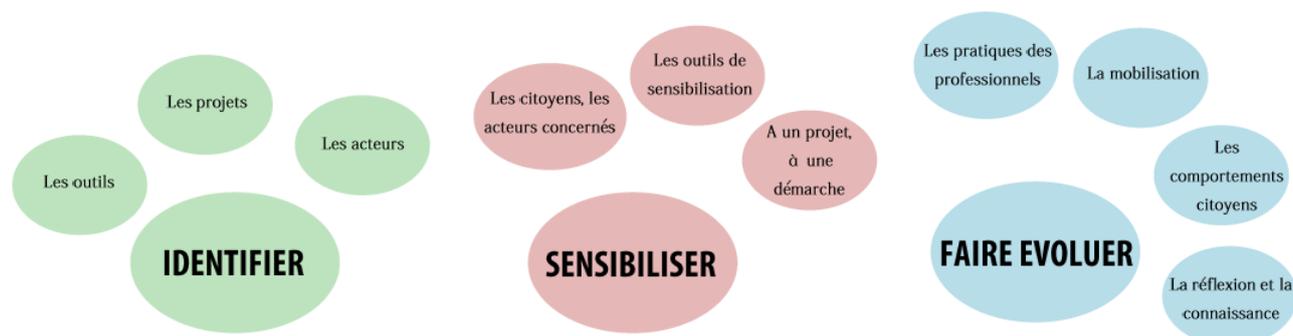
Bien que les professionnels soient de plus en plus enclins à mettre en place des démarches participatives au sein des projets qu'ils mènent, force est de reconnaître que ces pratiques ne constituent pas une norme et que certains acteurs, découragés par les contraintes qu'elles engendrent, restent peu convaincus de leur efficacité. En effet, faire appel à une structure comme l'URCPIE pour monter en compétences à l'égard de la concertation signifie que les chargés de projet ne sont pas pleinement satisfaits de leurs pratiques et qu'ils prennent conscience de la nécessité de renforcer la participation citoyenne pour garantir l'acceptation et la pérennité des projets. La mise en place de démarches concertées peut être déstabilisante pour les professionnels, puisque le résultat des projets n'est nullement garanti : la concertation des acteurs du territoire peut aboutir à de multiples objectifs et actions de gestion, qui n'avaient été nullement envisagés a priori par les chargés de projets.

Les professionnels sont en attente d'une véritable méthodologie pour favoriser la participation citoyenne et l'intégrer véritablement au sein des projets qu'ils mènent. Ce mémoire est ainsi une tentative pour répondre à leurs besoins en ce qui concerne la première étape de la mise en place de démarches participatives, à savoir l'identification des acteurs à réunir autour du projet. En premier lieu, il est nécessaire de souligner l'importance et la plus-value de procéder à l'identification des acteurs à inviter à prendre part au projet, qui s'impose comme garante du bon déroulement de la concertation.

I.1. La place de l'identification au sein du processus de concertation

Par le biais de nombreuses recherches bibliographiques et des rencontres avec des chargés de projet lors d'évènements organisés par l'Institut National de la Concertation, l'association Anciela ou encore les journées collectives de l'URCPIE, il apparaît que la mise en place des démarches participatives repose sur six piliers : identifier, sensibiliser, faire évoluer, mobiliser, faire participer et évaluer. Notre réflexion nous a permis de construire le schéma suivant, qui nous a servi afin de questionner les professionnels des démarches concertées en Rhône-Alpes sur leurs pratiques et leurs représentations.

Illustration 13. Schéma des entretiens des professionnels de la concertation



POUR MOI, LES DEMARCHES PARTICIPATIVES, C'EST



Source : GARCIA, P., 2014.

L'identification est la première étape du processus de concertation. Elle permet de sélectionner les projets au sein desquels mettre en place des démarches concertées, les acteurs à réunir ainsi que les outils à utiliser pour mettre en valeur la participation citoyenne au sein du projet. Cette analyse préalable est une étape indispensable du processus, puisqu'elle permet de «*circonscrire le projet ainsi que les acteurs pour lesquels je me pose la question de concerter; préciser et valider les temps de la concertation et l(es) objectif(s) principal(aux) visé(s) [ainsi qu'] identifier les éléments nécessaires à l'élaboration de la stratégie de concertation.*»⁷⁸ (Grand Lyon Agglomération) La définition du projet et de son contexte s'effectue par une réflexion sur la nature, l'histoire et le temps du projet, mais surtout son périmètre et son impact. Il s'agit de s'interroger sur les «*différentes échelles territoriales de construction de l'intérêt général*»⁷⁹ et sur les acteurs ou groupes d'acteurs qui bénéficieront du projet ainsi que ceux pour qui il implique des contraintes supplémentaires.

On comprend alors tout l'intérêt d'établir une méthodologie pour identifier les acteurs à concerter, lorsque l'on sait que l'oubli d'un seul acteur peut entraîner des difficultés pour une appropriation durable du projet, comme en témoigne cette expérience du Conservatoire des Espaces Naturels rhônalpins : «*Dans le cadre de la gestion d'une tourbière ardéchoise, l'animateur chargé de la mise en place de la concertation avait contacté un nombre important de participants (élu, pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, propriétaires). Mais, un oubli, concernant le seul habitant du hameau situé à proximité du site, a entraîné chez cette personne un refus catégorique de toute la relation et, bien sûr, de toute participation à la concertation. Cet oubli, involontaire de la part de l'animateur, a peut-être été induit par les autres acteurs, du fait de la personnalité «revendicative» de ce riverain.*»⁸⁰ L'identification des acteurs renforce la légitimité de l'expertise d'usage des citoyens et ce, quelque soit la relation qu'ils entretiennent avec le territoire, le projet mais également avec les chargés de projet. La mise en place de projets permet au territoire d'aller de l'avant, en développant une activité socio-économique ou en augmentant le bien-être de ses habitants et de ses usagers. Plusieurs aspects conditionnent et favorisent ou non la construction du projet : **l'intéressement**, c'est-à-dire la possibilité qu'ont les acteurs d'exprimer leur intérêt au-delà de la prise de décision ; **le consensus**, qui permet de passer de la somme des intérêts particuliers à la construction de l'intérêt collectif ; la **capacité d'évolution du projet** ; ainsi que l'ouverture du projet à l'égard de son environnement, en tant que sa capacité d'intégrer de nouveaux acteurs et de s'enrichir des relations avec d'autres projets de territoire⁸¹. (CENRA)

Afin de mieux comprendre les intérêts de chacun, il est conseillé, surtout dans le cas de grands projets d'aménagement suscitant de vives réactions chez les acteurs locaux, de connaître la socio-dynamique du territoire, pour comprendre les positionnements des acteurs par rapport au projet.

⁷⁸ Grand Lyon Agglomération, La concertation dans la conduite de projet, Guide méthodologique, p.28, 64p.

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, Une démarche de concertation pour la gestion du patrimoine naturel, Les cahiers techniques de Rhône-Alpes

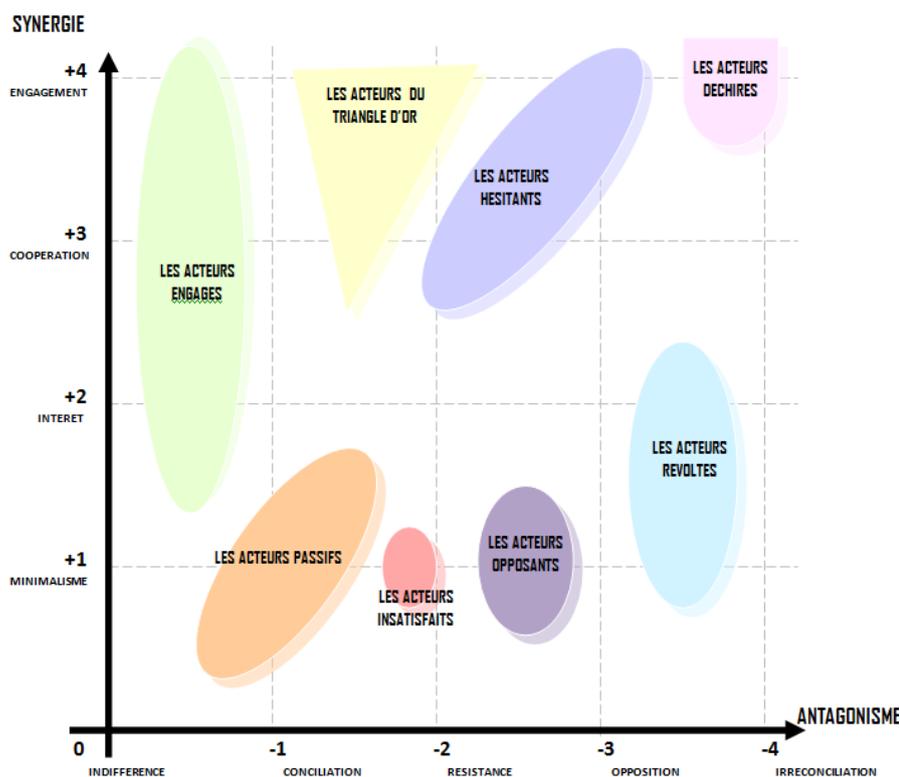
⁸¹ Ibid.

I.2. Analyse de la socio-dynamique du territoire

Réfléchir à la socio-dynamique des acteurs du territoire permet d'évaluer la conscience environnementale de chacun ainsi que sa capacité d'investissement dans le projet mené. Les degrés d'adhésion et de mobilisation des acteurs concernés permettent de figurer le contexte dans lequel s'inscrit la démarche de concertation.

De manière globale, on considère deux catégories d'acteurs mobilisés : ceux qui investissent beaucoup d'énergie dans le projet et ceux qui y consacrent peu d'énergie. Ces derniers représentent en moyenne entre 40 et 80% d'une société donnée : les citoyens ne sont pas spontanément enclins à se mobiliser autour d'un projet commun. Il est donc nécessaire de leur redonner confiance en leur pouvoir d'agir au sein des projets. La typologie que nous allons présenter est inspirée de celles proposées par Olivier d'Herbemont et Bruno César⁸², ainsi que par le Grand Lyon Agglomération⁸³. Elle est organisée en fonction de deux critères : le degré d'adhésion, c'est-à-dire la synergie – l'énergie développée pour le projet – ou l'antagonisme – l'énergie développée contre le projet - ; et le degré de mobilisation, appelé aussi définition initiatique, c'est à dire la capacité à agir des citoyens sans qu'on les sollicite, en faveur du projet.

Illustration 14. Socio-dynamique des acteurs du territoire



Source : GARCIA, P., 2014, d'après D'HERBEMONT, O., CESAR, B.

⁸² HERBEMONT, O., CESAR, B., 2004, La stratégie du projet latéral : comment réussir le changement quand les forces publiques et sociales doutent ou s'y opposent, éd. Dunod, 240p.

⁸³ Grand Lyon Agglomération, La concertation dans la conduite de projet, Guide méthodologique, p.35, 64p.

On distingue ainsi huit grands types d'acteurs socio-dynamiques au sein des projets, répartis en quatre grands groupes :

Les alliés du premier cercle sont des **acteurs engagés**, avec une très forte synergie, qui adhèrent sans retenue au projet car ils y ont souvent un intérêt direct. Le premier cercle comprend également le **triangle d'or**, composé d'acteurs développant une forte synergie (+3 ; +4) et un certain antagonisme (-2 ; -3) autour du projet. Leur synergie permet de faire avancer le projet, tandis que leur antagonisme leur permet de garder du recul par rapport au projet pour y proposer des améliorations ; ce sont des soutiens critiques et des alliés constructifs.

La cible de l'action est principalement composée d'**acteurs hésitants**, manifestant autant de synergie (+2 ; +3) que d'antagonisme. Leur manque d'opinions tranchées vis-à-vis du projet provient principalement de lacunes en termes d'informations.

L'enjeu de la stratégie sont les **acteurs passifs**, qui semblent indifférents vis-à-vis du projet. Ils constituent souvent une majorité silencieuse et attentiste. Leur adhésion ou leur refus fera la décision du projet.

Les antagonistes au projet sont des acteurs aux positionnements variés. On y trouve les **insatisfaits**, avec une synergie et un antagonisme faible (-2), qui opposent une résistance passive au projet, mais peuvent l'enrichir s'ils décident d'y prendre part. A l'opposé, se rencontrent les **révoltés**, qui sont contre le projet voire contre la collectivité et ce, de manière pratiquement immuable. Ils veulent souvent remettre en question le «non négociable», le cadre même de la concertation tel qu'il a été défini par les porteurs de projet. **Les opposants** ont un positionnement similaire, mais ils sont sensibles aux rapports de force entre les acteurs et apportent une contribution aux débats sur le projet. Parmi les antagonistes, **les déchirés** sont sans doute les plus faciles à faire adhérer au projet, car ils sont en sa faveur mais contre la façon de procéder, puisqu'elle met à mal une partie de leurs intérêts personnels.

Cette typologie permet de comprendre les positionnements des acteurs vis-à-vis du projet, mais surtout comment les faire évoluer. Cette grille d'analyse socio-dynamique peut être renouvelée au cours et à la fin du processus de concertation, afin de mieux comprendre la dynamique sociale créée par le projet et le changement de postures de certains acteurs. Néanmoins, il s'agit là d'un modèle théorique et que cette grille ne doit pas être utilisée pour «étiqueter» les acteurs, mais plutôt pour permettre aux chargés de projet de prendre connaissance des positionnements des acteurs en amont et en aval du processus de concertation. Même si cette grille peut paraître a priori déconcertante pour les chargés de mission souhaitant mettre en place des démarches participatives au sein des projets vu le grand nombre d'acteurs dits «adversaires au projet», l'antagonisme des acteurs du territoire n'est pas à craindre, c'est plutôt le manque de synergie qui est difficile à faire évoluer.

I.3. Les cibles de la concertation

Bien que chaque citoyen reste libre de prendre part ou non aux projets menés sur son territoire et de définir lui-même son niveau de participation, en fonction de ses attentes personnelles, il est important de connaître les jeux d'acteurs en présence et de solliciter la participation des citoyens au projet par des outils appropriés. Au nom du principe d'égalité, tous les citoyens concernés ont la possibilité de participer au projet, même s'ils ont des attentes et des besoins différents vis-à-vis du processus de concertation. Même si dans cette optique, le plus grand nombre de citoyens doit être visé par le processus de concertation, dans un souci d'efficacité du projet, il convient également de cibler certains acteurs ou groupes d'acteurs.

Dans un premier temps, en s'appuyant sur la grille socio-dynamique des acteurs du territoire, il est stratégique de cibler les acteurs dits hésitants et passifs, dont les comportements sont les plus susceptibles d'évoluer au cours du projet. Pour se faire, il est nécessaire de comprendre les raisons du manque d'adhésion a priori, de ses acteurs ; le plus souvent, il est dû à un manque d'adhésion et à des inquiétudes injustifiées, mais il peut être le fait d'attentes fortes de modification à l'égard du projet. Le dialogue avec ces acteurs est l'une des clefs pour les amener à reconsidérer leurs positionnements. En fonction des objectifs de concertation préalablement établis par les chargés de projet, certains types de publics ou certaines échelles territoriales (quartier, commune, agglomération) peuvent également faire l'objet d'une attention particulière.

Les cibles vont évoluer tout au long du processus de concertation (information, consultation, concertation et co-construction.) Ainsi, l'ensemble des acteurs du territoire concernés par le projet seront visés dans la phase d'information, afin de permettre l'expression de tous les citoyens et leur fournir la possibilité de prendre part au projet. Lors des étapes suivantes, une forme d'écoute plus ciblée est mise en place puisqu'il s'agit de viser des publics spécifiques. De ce fait, la phase de concertation doit permettre d'ouvrir le dialogue à tous les citoyens exprimant la volonté de participer, tout en veillant à garantir le débat le plus démocratique possible, comme le souligne la méthodologie proposée par le Grand Lyon Agglomération *«il est nécessaire de viser une pluralité des catégories d'acteurs et un certain équilibre de leur représentation : pluralité des groupes sociologiques, diversité des points de vue qu'ils représentent, motivations et intérêts divers.»*⁸⁴

Après avoir souligné la plus-value de procéder à une identification minutieuse des acteurs à inviter au processus de concertation, il convient de faire le point sur l'expérimentation qui a été faite au sein du projet de révision du plan de gestion des espaces naturels sensibles du plateau mornantais. Même si les ateliers participatifs n'auront lieu qu'en septembre et que les effets induits par ce travail d'identification ne peuvent pas être constatés et analysés pour le moment, il est important de préciser quels étaient les objectifs premiers de ce travail, ainsi que les difficultés rencontrées pour le mener à bien.

⁸⁴ Le Grand Lyon Agglomération, La concertation dans la conduite de projet, Guide méthodologie, p.46,64p.

II. METHODE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS SUR LE PLATEAU MORNANTAIS

Ainsi que nous l'avons mentionné, le plateau mornantais et ses espaces naturels sensibles m'étaient inconnus avant le stage. Je me suis donc retrouvée dans la situation d'un chargé de mission qui a la volonté de lancer un projet sur un territoire dont les enjeux et les jeux d'acteurs lui sont inconnus. De ce fait, j'ai pu aborder l'identification des acteurs avec beaucoup de recul. Celle-ci s'est effectuée en deux temps distincts comprenant chacun deux étapes : un travail d'identification théorique (recensement des acteurs en présence et tri sélectif) et une identification pratique, avec un travail de terrain (entretiens avec les acteurs et analyse). Ces deux temps, comme nous le verrons tout au long de cette partie, ne sont pas antinomiques, mais complémentaires, à tel point que l'identification des acteurs à concerter ne saurait être complète sans ces deux entrées.

L'identification que l'on nommera ici «théorique», par rapport à l'identification dite «pratique» est composée d'une première étape de recensement, effectuée grâce à des listes de contacts et des annuaires ; elle est presque déconnectée du terrain. Elle n'est pour autant pas du «temps perdu», puisqu'elle permet de porter un regard extérieur sur les jeux d'acteurs en présence. Ce recensement a été ensuite discuté avec les membres du comité technique, afin de mettre à profit leur connaissance du terrain. La méthode appliquée sur le plateau mornantais pour identifier les acteurs de la concertation est bien loin d'être sans lacunes, elle nous servira cependant de base pour tenter d'établir un protocole pour identifier plus rapidement et plus facilement les acteurs à réunir autour d'un projet d'environnement.

II.1. Le cadre de l'identification des acteurs

La définition du cadre de la concertation amène les chargés de projet à se questionner sur les destinataires ciblés par le projet et les forces vives à mobiliser pour le mener à bien. Afin de n'oublier aucun acteur, il est nécessaire d'identifier les acteurs impactés directement et indirectement par la réalisation du projet selon un double quadrillage de terrain : un quadrillage du terrain géographique, en prenant en compte les différentes échelles territoriales concernées ; et un quadrillage thématique, suivant les publics ciblés par la concertation.

Le quadrillage géographique réalisé sur le plateau mornantais a été assez facile puisque le projet est de réaliser un plan de gestion commun aux trois ENS du plateau mornantais. Il est ainsi logique d'associer les acteurs présents sur les six communes (Mornant, Montagny, Taluyers, Chassagny, Saint-Andéol-le-Château, Saint-Laurent-d'Agnay) au processus de concertation. En ce qui concerne le quadrillage thématique, le choix a été fait de cibler les acteurs du monde associatif et les agriculteurs, qui sont les principales forces vives en présence sur le plateau. Le milieu associatif constitue un terreau particulièrement propice pour mettre en place des projets de territoire : ce sont

des acteurs déjà engagés dans des thématiques en lien avec le projet, et grâce à leurs réseaux, ils peuvent mobiliser de nombreux acteurs. Enfin, en tant que stagiaire, il est plus facile et plus légitime de mobiliser le milieu associatif que d'autres groupes d'acteurs, comme les entreprises, qui ont moins de temps disponible et qu'il est plus difficile de mobiliser autour des projets environnementaux.

Pour compléter ce premier listing des acteurs, le guide méthodologique du Grand Lyon Agglomération conseille de les classer, suivant deux catégories : les cibles principales, définies «en fonction de leur impact potentiel sur l'atteinte des objectifs du projet» et les cibles relais «qui permettront de faciliter l'information et l'écoute auprès des cibles difficilement captables voire de les mobiliser pour le dialogue.»⁸⁵ Cette classification des acteurs permet de préciser davantage les destinataires prioritaires du projet, même si les rôles de chacun sont amenés à évoluer au cours du processus. Au sein du projet du plateau mornantais, les cibles principales sont ainsi les associations et les agriculteurs, tandis que les cibles relais seront sans doute les associations pour la protection de l'environnement présentes sur le plateau ainsi que les élus des communes et des communautés de communes, puisque ce sont les acteurs les plus à même de mobiliser les citoyens et de les inviter à prendre part au projet.

Cette identification des cibles du projet permet par la suite de choisir à quelle étape inviter tels acteurs ou groupes d'acteurs : information, consultation, concertation, codécision. Ainsi, l'ensemble des associations recensées sur le plateau mornantais seront conviées à prendre part au projet, tandis que lors des étapes suivantes du processus de concertation, les acteurs invités seront plus ciblés. Il est intéressant que cette identification théorique des acteurs soit complétée par des animations «grand public» si l'on peut dire, afin de pouvoir sensibiliser les citoyens à la démarche et les amener à participer, s'ils le souhaitent, au projet. Sur le plateau mornantais, trois porteurs de parole seront organisés au mois de septembre pour inviter les citoyens à réfléchir et à agir sur leur territoire.

II.2. Recenser les acteurs en présence sur le plateau

Afin de commencer à recenser les associations en présence sur le plateau mornantais, la première étape a été de consulter deux annuaires en ligne : www.asso1901.com et www.net1901.org. Le développement des nouvelles technologies de communication et d'information nous a donc grandement aidé dans cette identification puisqu'elles permettent de recueillir des données avant même de commencer le travail de terrain. Ces sites internet permettent de faire un quadrillage géographique : en saisissant le nom de chaque commune, les annuaires répertorient toutes les associations présentes. Etant donné que les espaces naturels sensibles s'étalent sur six communes, le recensement des structures est un travail très fastidieux et extrêmement chronophage. Ces deux

⁸⁵ Grand Lyon Agglomération, La concertation dans la conduite de projet, guide méthodologique, p.3, 64p.

annuaires en ligne ont été complétés par les annuaires disponibles sur les sites internet des mairies, qui sont plus souvent actualisés. Les associations doivent s'inscrire et s'identifier elles-mêmes sur les annuaires en ligne, ce qui réduit le nombre de structures listées.

Le nom des associations n'est pas toujours explicite vis-à-vis de leur activité et il est absolument nécessaire de consulter la description du projet associatif de chacune d'entre elles, pour pouvoir les classer en différentes catégories. De plus, il est important de noter les coordonnées, si elles sont disponibles, des structures, afin de pouvoir contacter les associations plus facilement par la suite. Ainsi que le souligne le tableau de recensement, les structures sont très nombreuses, ce qui confirme la richesse de la vie associative du plateau mornantais.

Illustration 15. Recensement des acteurs du plateau mornantais

	Chassagny	Saint-Laurent d'Agny	Taluyers	Montagny	Saint-Andéol-le-Château	Mornant
USAGES EN LIEN AVEC LES RESSOURCES NATURELLES DU TERRITOIRE						
Pêche		La Gaule du Planil			À la source du Godivert	Étang des trois îlots La Gaule Mornantaise Ecole mornantaise de pêche-
Chasse	Société de chasse	Société de chasse	Société de chasse	Association de chasse de La Saint-Hubert	Société de chasse	Société de chasse et de
Agriculture	Les pionniers de l'agriculture		Les vignerons Syndicat agricole - CUMA		Les producteurs de viande	La couleur des blés Syndicat des exploitants Association des producteurs de AGAP +
Jardinage						Les jardins du Mornantais Un, deux, trois soleil à Mornant
Modes de déplacement						
Déplacements doux			Les mordus du vélo	Run landers Club cyclotouriste Montagny		Union cycliste mornantaise Les bikets mornantais Les p'tits bar roaders motor club
Moto, trial	Team Montagny	Moto cross développement 69	Moto club des cinq Sport méca passion Venture club Rhône-Alpes Challenge 4X4 team	Motoclub de Montagny	Team Rhône-Alpes karting	Les journées italiennes Les p'tits bar roaders motor club Moto club les escapes Association motorisée du Jarez
PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL & CULTUREL						
Patrimoine bâti		Saint-Laurent d'Agny, parlons-en	Prieurités talusiennes Patrimoine du Rhône	Comité de restauration de Les amis du vieux Montagny		Patrimoine en pays mornantais Les amis du vieux Mornant Association de la maison de pays
Protection de l'environnement		ALCALY - Alternatives au Association pour le Sauvegarde des coteaux du The Green Wines World	Sauvegarde des coteaux du Université villageoise	Association pour la sauvegarde Association de défense de	Association de défense de	Sauvegarde des coteaux du Mornant paysages
ACTIVITES SPORTIVES						
Centres équestres				Cheval, mon ami Poney club et centre équestre du	Poney club de Barny	Les chevaux murmurent Association équestre de L'âne citadin
Activités sportives	Jeux de jambes La petite balle La tête et les jambes Loisir badminton Chassagny Taekwondo Mudo club	Basket-club des coteaux du Aikido traditionnel des coteaux Un temps pour toi Gymnastique volontaire Judo club Tennis club	Saut à l'eau Tal'la forme Union sportive Taluyers-St- Union sportive Taluyers-St- Yatagarasu Ecole de judo Tennis club USTLMO Football	Montagny BCM Ecole de judo traditionnel de Gymnastique volontaire de Montagnyoga Tennis pédagogie Football club Football club de Montagny Les oranges pressées éculloises Section associés supporters Association de tennis de Kivi club	Dojo andéolais Foot fusion Tennis club andéolais Association de gestion du ball- Association culturiste Association sportive andéolaise Raquette andéolaise Sport et détente	Jeunesse mornantaise Lugdunum Tir Mornant tennis Le cercle des nageurs en pays Association sportive Mornant Association sportive de Saint- Bad in Mornant Club subaquatique mornantais Football-club Bellevue Futsal-club Mornant Handball-club Mornant FLR Competition Association sportive Association sportive Ka-do-shi Association sportive de football Association sportive de volley Tennis-club des fibres Team detech sport Association sportive Les amis d'abord Les fifrelots Made in Givors
Danse	Jeux de jambes	Eveil danse Les mattachins		People danse Danse attitude	Graines de danse	Espace danse Compagnie plurielles
Voitures, voitures anciennes		Organisation et promotion de Team auto de la chapelle Mornant sport-auto	Bab tuning club Idéale DS Rhône-Alpes Association talusienne des Génération rallyes	Plaque noire Supercars-club France Objectif 3000		Association escapades Rallye spirit 69 Rallyes en pays mornantais Mornant compétition Decibels tuning club
Jeu de boules		Association des boules	Amicale boule	La boule montagnarde	Amicale boules andéolaise Société de boule lyonnaise	Centre de formation bouliste de Mornant Amicale boule mornantaise Pétanque mornantaise

ACTIVITES DE LOISIRS						
Musique	Association loisirs et culture de	Insomnie musique	Haute pression sonore	Amezza voce	Chant d'école	Kolektif-Zoulou
		Les week-ends musicaux des	Le meli mélo chansons	Paranoid Pop		La clef de sol
		No phox	Alegria chorale	Piano, ma muse		Chœur des fifres
			Association musicale	Unidentified Playing Object		Rewy music
			Harmonie Taluyers-Orliénas			Tann
						Teck Art
						Association musicale
					Cap country association	
					Ebo music	
Théâtre	Au théâtre à Chassagny	La compagnie le cri de la	Jeux/planches	Théâtratelier des petits riens		Compagnie au fil de soi
Créations manuelles	La patouille			Gisou étoffe	Créations manuelles	
				L'atelier cadre'in		
				Groupement d'expression		
Animation artistique	Latulu	La Soupière	Arts scéniques et vieilles	Corps, musique, culture et		Eveil en pays mornantais
	M'bumba	Angle de champs	Chrysalide des arts	Montagny pluri'aires		Festizik et Cie
		Horizon pastel	Talus'arts	Montagn'arts		Le temps d'un film
		Sens dessus dessous	Atelier passion			Capt'image
			Association Cyril photo			Savoir-faire
						Slut studio-audio et protection
						Vlut project
						Association culturelle de
						La fenêtre de la maison de la
						A l'angle de l'art
					Association culture, loisirs et	
					Association des amis des arts de	
					Association culturelle Saint-	
					Atelier d'enfants "les fifrelous"	
					Collectif des initiatives	
Animation, solidarité & entraide	Cuisinons ensemble à Chassagny	Les ateliers de la bâtie	Association des maires des	Les festoyeurs	T.A.C.T.I.C.	Lion's club international Rhône-
	Association des jeunes de	Association New Horizon	Clair printemps du terroir de	Montagny avec vous	Le clos d'éthivy	La maison des possibles
	Comité d'animation des	Amicale des retraités	Club des coteaux	Commune libre de Montagny	Les sots briquets	Scouts de France
	Cadre de vie Montagny	Comité des fêtes	Complexe jeunes de l'ouest	Montagny infos		Comité de coordination des
		Les amis de la bibliothèque	Complexe jeunes des monts du	Vivre à Montagny		Complexe jeunes des monts du
			Club de l'amitié			De lien en lien
			Comité des fêtes			Un, deux, trois soleil à Mornant
			Talusatis			
			Bien vivre à Taluyers			
			Œil de bœuf			
		Semi-marathon des coteaux du				
Animation socio-éducative		Dragoverde	Loisirs temps jeunes		Bibliothèque de Saint-Andéol-le-Château	L'oasis en Lyonnais
		Belins, belines			Coop école	Loisirs en pays mornantais
		MJC Club des barres				
Education civique		Verdamilio		Espace citoyen		Mornant demain
				La logothèque		Avenir mornantais
						Les ateliers bien-être et
						Vivre ensemble en pays
Autres associations		Le lien des Saint-Laurent				Lo Barbelou
		Les amis de Saint-Laurent				Union des commerçants et
						Club des entreprises de la région
Offices de tourisme			Office de tourisme de Taluyers		Syndicat d'initiative de la région	
						Office de tourisme des balcons

NB Les associations de professionnels, liées à un projet spécifique ou à un territoire autre que le territoire d'étude, ainsi que les associations syndicales, politiques ou concernant la qualité de vie dans un quartier n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus.

Source : GARCIA, P., 2014

Comme le souligne le tableau de recensement ci-dessus, le nombre d'associations présentes sur les six communes du plateau, 277 au total, est trop important pour que les porteurs de projet puissent intégrer chacune des structures au projet. Le tableau présenté n'est donc pas utilisable en tant que tel. Le tri des associations en plusieurs catégories, soulignant leur lien plus ou moins affirmé

avec le projet mené sur les espaces naturels sensibles, permet néanmoins de donner une vue globale de la richesse associative des communes du plateau.

Cette phase de recensement des associations est primordiale dans la phase d'identification des acteurs : elle implique une prise de recul de la part des chargés de projet et leur permet d'affiner leur connaissance du territoire. Cependant, la méthode employée est beaucoup trop chronophage pour permettre aux porteurs de projet d'établir une identification des acteurs du plateau. De plus, certaines associations, non répertoriées sur les annuaires en ligne ou par les mairies, ne sont pas prises en compte. Ce recensement ne comprend que les structures dont le siège est présent dans l'une des six communes du plateau, et non celles fondées dans les communes alentour, ou à une échelle territoriale plus large, qui réalisent pourtant des actions sur le plateau. Bien que ce recensement soit une étape importante pour réaliser une identification minutieuse des acteurs, la méthode employée sur le plateau mornantais n'est pas adaptée et ne peut pas être intégrée au sein du projet, pour lequel le temps est un facteur primordial. Une fois ce listing établi, il convient de mettre en pratique l'expérience de terrain des techniciens pour effectuer un tri parmi les associations recensées.

II. 3. Tri sélectif des acteurs identifiés

Ainsi que nous l'avons mis en lumière, le recensement des acteurs effectué à partir des annuaires en ligne est volontairement déconnecté du terrain, mais ne peut être utilisé directement par les chargés de projet, même pour faire parvenir les informations sur le projet au plus grand nombre d'acteurs possible. Il est nécessaire de faire une réunion du comité technique, afin d'opérer un tri sélectif parmi ces acteurs et en ajouter de nouveaux, en faisant appel à leurs connaissances du terrain. Par exemple, certaines associations revendiquent un message politique, tandis que d'autres structures ont un projet associatif qui ne correspond pas aux attentes des techniciens. Une fois ce premier niveau de tri opéré, le comité technique doit décider le niveau de participation (information, consultation, concertation et codécision) de chaque structure. Afin de faciliter ce second niveau de sélection, les associations recensées ont été triées par catégories, suivant leurs projets associatifs.

En toute logique, étant donné que le projet du plateau mornantais porte sur les espaces naturels sensibles, les associations de protection de l'environnement et les structures naturalistes sont à associer impérativement au projet, pour enrichir les connaissances scientifiques des porteurs de projet. Cependant, le plan de gestion doit également associer les pratiques et les représentations des usagers du territoire, mises en lumière par l'enquête des étudiants de l'IET de Vaise en 2013. De ce fait, diverses associations, non spécialisées dans l'environnement, ont également été identifiées comme faisant partie intégrante du processus de concertation sur le plateau mornantais. Suite au tri effectué par le comité technique, on aboutit au tableau suivant.

Illustration 16. Sélection des acteurs à inviter à la concertation sur le plateau mornantais

Catégories d'acteurs	Localisation	Acteurs	Contacts privilégiés	Information = par un évènement de cloture ouvert au plus grand nombre	Consultation = ceux qui reçoivent le courrier photos	Concertation = ceux qui participent aux ateliers	Décision	Non concerné	
Mairies	Chassagny	Elus			?		x		
		Techniciens			x par mail				
	Saint-Laurent d'Agny	Elus			?		x		
		Techniciens			x				
	Taluyers	Elus			?		x		
		Techniciens			x				
	Montagny	Elus			?		x		
		Techniciens			x				
	Saint-Andéol le Château	Elus			?		x		
		Techniciens			x				
Mornant	Elus			?		x			
	Techniciens			x					
CCVG		Elus			?		x		
		Techniciens			x	x			
COPAMO		Elus			?		x		
		Techniciens			x	x			
Département	Lyon	Elus = les conseillers généraux			x par courrier		x		
		Techniciens			x par mail au directeur	x			
Région (financeur)	Lyon	Région Rhône-Alpes			x				
PATRIMOINE NATUREL : Protection de l'environnement, pêche, chasse, agriculture & jardinage									
Organismes pour la sauvegarde de l'environnement		ONEMA		?	x				
		DDT	Jean-Marie Terrasse		x	?			
		Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage		?	x				
		Rhone Insertion Environnement (Brigades vertes)	Gérald Bongrand		x	x			
		SMAGGA (syndicat de rivières)	Frédéric Margotat		x	x			
Associations Naturalistes		ONF	Brice Soler	?	x				
		LPO	Patrice Franco		x	x			
		FRAPNA	Didier Rousse		x	x + animateurs			
		Arthroplogia	Hugues Mouret		x	x			
		Naturama	Christophe Darpheuil		x	x			
		Conservatoire Botanique National du Massif-Central	Nicolas Guilleme ?		x	x			
		Centre Régional de la Propriété Foncière	Marie-Pauline Tachon	?	x			?	
Associations locales pour la préservation de l'environnement	Taluyers	Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais - comité de Saint-Laurent-d'Agny	Maryse Querez / Noël Collomb		x				
		Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais - comité de Taluyers			x				
	Montagny	Université villageoise			x				
		Association pour la sauvegarde de l'environnement et protection des milieux naturels	daniel dufour		?	x			
	Saint-Andéol-le-Château	Association de défense de l'environnement andéolais					x		
		Association de défense de l'environnement andéolais				?	x		
	Mornant	Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais - comité de Mornant			x				
Pêche	La-Tour-de-Salvagny	Fédération de pêche	Jean-Pierre Faure		x + comment contacter les asso locale	x			
	Saint-Laurent-d'Agny	La Gaule du Planil		?				?	
	Saint-Andéol-le-Château	Association des pêcheurs de la Pyramide					?		
		A la source du Godivert			?				?
	Mornant	Etang des trois îlots			?				?
		La Gaule mornantaise			?				?
Ecole mornantaise de pêche nature						?			

Chasse	La-Tour-de-Salvagny	Fédération de chasse	Bernard Garrigue		x + comment contacter les asso locale	x			
	Chassagny	Société de chasse			x	?			
	Saint-Laurent-d'Agnay	Société de chasse			x	?			
	Taluysers	Société de chasse			x	?			
	Montagny	Association de chasse de Montagny				x	?		
			La Saint-Hubert			?	?		
	Saint-Andéol-le-Château	Société de chasse				x	?		
	Momant	Société de chasse et de protection agricole de Momant				x	?		
Givors	Société de chasse					?	?		
Agriculture	Ttes les communes	Les agriculteurs			x tous en individuel	x			
		Chambre d'agri				x			
		SAFER				x			
MODES DE DEPLACEMENT : Déplacements doux, moto/trial & voitures									
Déplacements doux	Taluysers	Les mordus du vélo				x	x		
	Montagny	Les run landers				x	x		
		Club cyclotouriste Montagny				x	x		
	Momant	Union cycliste momantaise				x	x		
		Les bikets momantais				x	x		
		Les p'tit bar roaders motor club momantais				x	x		
Brignais	Les ripatons	Jean-Claude Marie			x	x			
Moto, trial	Chassagny	Team Montagny				x	x		
	Saint-Laurent-d'Agnay	Moto cross développement 69				x	x		
	Taluysers	Moto club des cinq					x	x	
		Sport méca passion					x	x	
		Venture club Rhône-Alpes					x	x	
		Challenge 4X4 team					x	x	
	Saint-Jean-de-Touslas	Quad concept				x	x		
	St-Maurice-sur-Dargoire	Association Motorisée du Jarez Momantais				x	x		
	fédération sports mécaniques				x				
CENTRES EQUESTRES									
Centres équestres	Montagny	Cheval, mon ami				x	x		
		Poney club et centre équestre du vieux bourg				x	x		
	Saint-Andéol-le-Château	Poney club de Barry				x	x		
	Momant	Les chevaux murmurent					x	x	
		Association équestre de l'abbaye					x	?	?
		L'âne citadin					x	x	
	Chaponost	La Dame Blanche				x	x		
Saint-Maurice-sur-Dargoire	Magic Lena's Ranch				x	x			
PATRIMOINE BATI									
Protection du patrimoine bâti	Taluysers	Prieurités talusiennes		?		x			
		Patrimoine du Rhône				x	x		
	Montagny	Les amis du vieux Montagny				x	x		
	Momant	Patrimoine en Pays Momantais/ Les amis du Vieux Momant					x	x	
		Association de la maison de Pays de Momant					x	x	
Messimy	ARAIRE			x		x			
Offices de tourisme	Momant	Office de tourisme des balcons du Lyonnais	Elodie Lateltin			x	x		
	Chaponost	Office du tourisme de la vallée du Garon	Emilie Brandon			x	x		
Associations culturelles					x				
Centres de loisirs					x				
Club des retraités					x				
Propriétaires privés sur les ENS						x ceux qui ont une convention de gestion (voir chrystelle)			

Source : GARCIA, P., 2014.

Conformément à ce que nous avons indiqué, les informations concernant la révision du plan de gestion des espaces naturels sensibles du plateau seront diffusées à l'ensemble des associations recensées, afin de permettre un maximum de participation citoyenne. Dans le même temps, les techniciens définissent ensemble les associations qui seront consultées. Certaines d'entre elles ont déjà été rencontrées par les étudiants de l'IET, mais de nombreuses structures n'ont pas été identifiées en 2013. Pour compléter cette identification théorique des acteurs à concerter, une série d'entretiens sera nécessaire.

L'identification «théorique», si l'on peut dire, des acteurs à concerter pour le projet du plateau mornantais permet d'avoir un listing des associations, triées par catégories suivant leurs secteurs d'activité. Ce répertoire sera complété par une liste des agriculteurs présents sur les communes, fournie par le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, puisque le plateau est caractérisé à la fois par la prédominance de l'agriculture et la richesse de sa vie associative. Néanmoins, comme nous l'avons constaté, la méthode adoptée sur le plateau n'est pas adéquate, puisqu'elle demande beaucoup de temps. Nous verrons dans la quatrième partie de notre étude quels moyens mettre en place pour que ce recensement soit plus rapide et plus aisé afin d'être intégré au sein du temps prévu pour mettre en place le projet.

III. RENCONTRER LES ACTEURS A CONCERTEUR SUR LE PLATEAU MORNANTAIS

Après avoir recensé les acteurs à concerter sur le plateau mornantais et produit un tableau récapitulatif qui a été discuté et validé par le comité technique, il convient de compléter cette identification en allant à leur rencontre. Vingt-quatre d'entre eux ont d'ores et déjà été contactés par les étudiants de l'IET, par un questionnaire. Comme nous l'avons mentionné, cette méthode d'enquête, bien que permettant de recueillir des informations importantes concernant les usages et les enjeux socioculturels du territoire, reste lacunaire puisqu'elle n'incite pas à une véritable participation citoyenne. De ce fait, afin de rencontrer les acteurs recensés par le comité technique, il semblait nécessaire d'accorder autant d'importance à l'identification des acteurs qu'à la conduite de l'entretien. Ce travail de terrain ne doit pas être envisagé comme l'étape suivante du recensement, mais plutôt comme un moyen de conforter, de compléter et d'ajuster le processus d'identification. Cette sous-partie présentera donc la réflexion qui a été la mienne pour préparer les entretiens avec les acteurs principaux du plateau et les principaux enjeux de cette identification pratique. Les résultats et leurs analyses seront l'objet d'un quatrième point d'étude.

III. 1. Construction de la méthode d'entretien

La lacune principale des rencontres effectuées par les étudiants de l'IET de Vaise en 2013 est qu'elles n'incitaient pas forcément les acteurs à s'approprier les enjeux du plateau. De ce fait, avec l'aide d'un étudiant en Master 2 Sociologie du développement local à l'Université Lyon 2, Rémi Baldino, également en stage au Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, j'ai élaboré une nouvelle méthode d'entretien, qui vise à accroître la participation de l'interrogé. Afin de ne pas trop orienter les réponses des acteurs rencontrés, le questionnaire a été remplacé par un schéma, à partir de mots clefs. En me fondant sur les questions posées par les étudiants de l'IET et les informations qu'ils ont récoltées, j'ai pu établir une liste de termes qui reprennent les enjeux principaux des espaces naturels sensibles du plateau. Pour que ceux-ci soient davantage parlants et appropriables par les acteurs interrogés, sur les conseils du comité technique, les mots-clefs choisis sont simples et font référence aux différentes entités présentes sur le plateau. Des termes faisant référence à l'environnement, comme végétation, eau ou faune, se conjuguent ainsi à d'autres ayant trait à des enjeux de territoire, tels que déplacements, habitations ou encore fréquentation. Cette alliance de mots clefs a été voulue à l'image du projet de révision du plan de gestion, conciliant enjeux naturalistes et socioculturels.

Illustration 17. Schéma des entretiens des acteurs du plateau mornantais



Source : GARCIA, P., 2014.

Contrairement au questionnaire, nous avons choisi d'accorder de l'importance à l'aspect visuel de l'entretien. Le schéma, par sa simplicité, met l'enquêté dans une atmosphère de confiance : il n'a pas à s'inquiéter de savoir s'il va pouvoir ou non répondre aux questions posées puisqu'il a sous les yeux tout le déroulé de l'entretien. Après avoir reprecisé le contexte de l'entretien et le projet mené sur le plateau mornantais, les acteurs sont invités à sélectionner, en entourant ou en cochant les mots clefs qui leur parlent le plus, en positif ou en négatif, et préciser les raisons de leurs choix. De cette manière, les questions ne sont pas prévues à l'avance, mais l'entretien se construit au fur et à mesure, avec la complicité de la personne interrogée. Cette méthode permet à la personne interrogée de mener sa propre réflexion, d'aborder les points qui lui semblent importants et de passer sous silence ceux qu'il ne souhaite pas aborder. La présence des mots clefs permet à cet entretien d'être semi-directif, tout en orientant au minimum la parole de l'interrogé.

Cette méthode a été expérimentée sur 31 entretiens d'acteurs divers- membres d'associations et agriculteurs- entre le début du mois de juin et la fin du mois de juillet 2014. L'identification théorique et notamment le recensement des acteurs en présence, ont pris énormément de temps, ce qui fait que les entretiens n'ont pu démarrer que tardivement. Naturellement, l'intégralité des acteurs n'ont pas pu être rencontrés, du fait de leur absence de réponse ou pour des motifs d'incompatibilité d'emplois du temps. Avant de présenter l'analyse des entretiens et les principaux enjeux socioculturels mis en lumière par les interrogés, il convient d'explicitier la méthode mise en place pour la prise de contact.

III. 2. La prise de contact avec les interrogés

Grâce à notre identification dite «théorique» des acteurs présents sur le plateau, la majeure partie des contacts étaient déjà recensés. Ainsi, j'ai pu travailler avec le comité technique sur un mail type pour la prise de contact. Il était important d'insister sur la plus-value apportée par les entretiens et mettre en valeur l'expertise d'usage de chacun des acteurs. Pour certains acteurs, cette sollicitation par mail n'était pas possible, et de fait, ils ont été directement contactés par téléphone. L'envoi d'un mail au préalable permet d'informer les acteurs de la démarche, tout en permettant une sensibilisation et une première réflexion chez les futurs interrogés. Le contact téléphonique s'est avéré plus difficile que prévu, puisque les annuaires en ligne ne sont pas forcément actualisés régulièrement. Il a donc fallu appeler les mairies et les offices de tourisme, qui possèdent la liste des associations présentes dans leur commune, afin d'obtenir les bonnes coordonnées téléphoniques. Certaines structures recensées lors de l'identification théorique n'ont malheureusement pas transmis leurs coordonnées ou ont cessé leurs activités. Cette déconvenue nous conforte dans la nécessaire association d'un travail de terrain à l'identification théorique.

La prise de contact avec les acteurs à inviter à la concertation peut sembler assez répétitive, étant donné qu'il faut expliquer à chaque interlocuteur le projet et ce qui est attendu de chaque entretien. Il convient d'espacer au maximum ces communications téléphoniques afin de rester déterminé et motivé pour proposer un entretien à chacun des acteurs contactés. Cela peut sembler

être une constatation naïve mais il est nécessaire que chaque interlocuteur comprenne l'importance de sa participation au projet. De plus, certains acteurs, comme les associations de sports motorisés sur le plateau mornantais, ont du mal à comprendre, de prime abord, pourquoi ils sont contactés et quelle plus-value ils peuvent apporter au projet. En d'autres termes, ils ne se sentent pas concernés. Il est important, dans ce cas, de rester à l'écoute, en expliquant les enjeux du projet et de la participation de chacun. Un simple coup de téléphone ou un mail à la formulation réfléchie peuvent donner aux acteurs l'envie de prendre part au projet. Comme dans tout projet, certains acteurs se sont montrés réfractaires à l'idée d'un entretien, que ce soit par manque de temps ou d'intérêt. Il faut alors accepter, après avoir expliqué la démarche aux acteurs, que certains d'entre eux ne souhaitent pas participer au projet, parfois de manière définitive.

III. 3. Les enjeux de l'identification de terrain

Ainsi que nous l'avons souligné, l'identification sur le terrain est une mise en pratique nécessaire de l'identification théorique et du recensement que nous avons préalablement effectué. Les chargés de projet ne doivent pas appréhender ce travail de terrain comme celui qu'ils ont l'habitude d'effectuer : il s'agit d'aller à la rencontre des acteurs, de nouer de nouvelles relations, de saisir ce que chacun peut apporter au projet, et même au-delà, comment chaque structure peut enrichir son projet associatif au contact des autres. Il est primordial que les chargés de projet saisissent la nécessité de faire évoluer leurs pratiques sur le terrain pour aller au contact de ceux qui sont d'ordinaire laissés de côté, volontairement ou non. Cette phase d'identification peut amener la création ou le renforcement des relations entre les structures, en permettant aux acteurs de devenir de véritables relais locaux capables de mobiliser les citoyens dans les projets et susciter une véritable dynamique locale. Pour se faire, le dynamisme et la volonté des chargés de projet jouent un rôle majeur : c'est en étant motivé qu'on arrive à motiver les acteurs à prendre part aux projets locaux. Ce travail d'identification pratique et ces rencontres avec les acteurs de terrain s'effectuent dans l'idée d'un échange de savoirs, des allers-retours permanents entre expertise «scientifique» et expertise d'usage.

La méthode de l'entretien collectif est fréquemment utilisée par les chargés de projet ou les animateurs, parce qu'elle permet de rencontrer plusieurs acteurs en même temps, économisant ainsi du temps ainsi que des moyens financiers. Chaque interrogé peut alimenter la réflexion des autres acteurs, en enrichissant son propos, en proposant des nuances ou même en réfutant les arguments avancés. Sans pour autant nier la plus-value apportée par ces entretiens collectifs, le choix a été fait, dans ce projet, de réaliser des entretiens individuels. Souvent mis de côté du fait du manque de temps et de moyens financiers pour les réaliser, les entretiens individuels sont particulièrement chronophages mais possèdent l'avantage d'établir une relation spécifique entre les interlocuteurs. Bien souvent, les entretiens individuels et collectifs sont pensés comme deux méthodes de consultation différentes, alors qu'elles sont en réalité complémentaires. Un véritable travail d'identification ne peut être mené sans réaliser des entretiens individuels avec les acteurs du

territoire. Identifier les acteurs n'est pas un synonyme de recenser, mais signifie mobiliser, fédérer les acteurs autour du projet et créer du lien social entre les différentes structures.

IV. ANALYSE DES ENTRETIENS

Après avoir explicité la méthodologie d'identification des acteurs mise en place sur le plateau mornantais, il convient d'analyser les entretiens réalisés auprès des acteurs. Nous présenterons en premier lieu les résultats de l'enquête de manière générale, pour ensuite souligner les points de réflexion que les porteurs de projet devront aborder avec les citoyens lors des entretiens participatifs en septembre. Enfin, nous effectuerons un tri des réponses selon les catégories d'acteurs pour permettre, si besoin, de cibler certains publics lors du processus de concertation.

IV. 1. Considérations générales

Le tableau suivant présente les résultats des 31 entretiens menés auprès des acteurs du plateau mornantais, entre juin et juillet 2014. La couleur rose représente les points soulignés comme positifs par les interrogés, la couleur jaune les points négatifs et la couleur verte, les points mentionnés comme n'étant ni positifs ni négatifs, mais devant être pris en considération par les porteurs de projet.

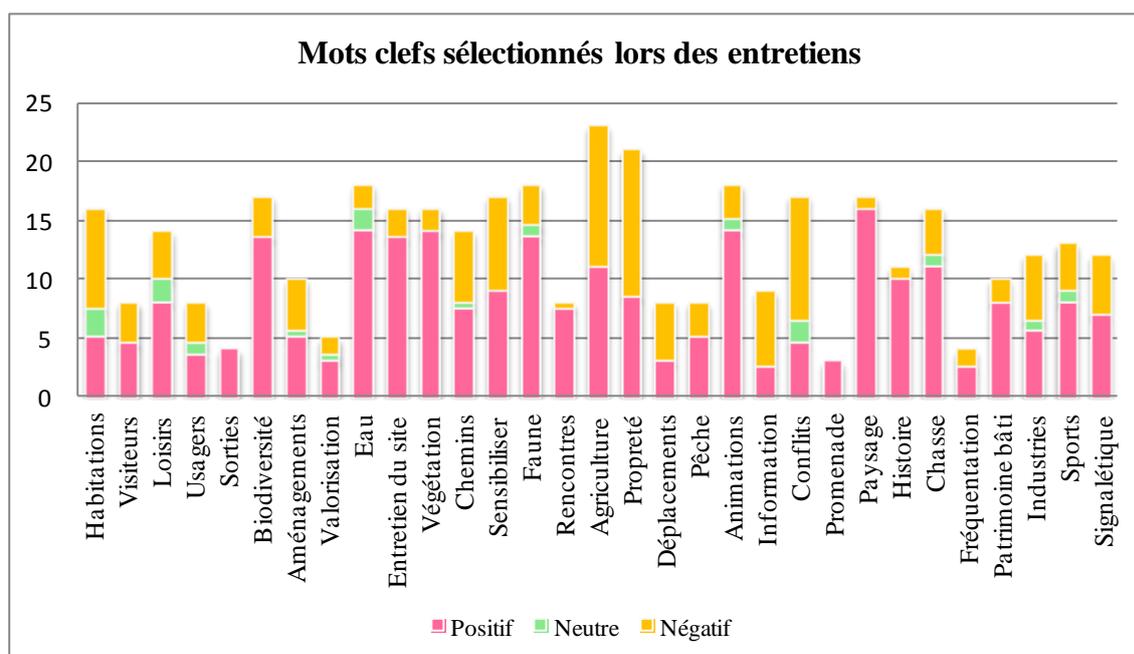
Illustration 18. Tableau récapitulatif des réponses des entretiens

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Habitations																															
Visiteurs																															
Loisirs																															
Usagers																															
Sorties																															
Biodiversité																															
Aménagements																															
Valorisation																															
Eau																															
Entretien du site																															
Végétation																															
Chemins																															
Sensibiliser																															
Faune																															
Rencontres																															
Agriculture																															
Propreté																															
Déplacements																															
Pêche																															
Animations																															
Information																															
Conflits																															
Promenade																															
Paysage																															
Histoire																															
Chasse																															
Fréquentation																															
Patrimoine bâti																															
Industries																															
Sports																															
Signalétique																															
Propriété privée ⁽¹⁾																															
Flore ⁽⁴⁾																															
Pression urbaine ⁽⁴⁾																															
Prévention ^(1,7)																															
Règlementation ⁽²⁰⁾																															
Sécurité ⁽²⁴⁾																															
Ecologie ⁽²⁸⁾																															

Source : GARCIA, P., 2014.

De prime abord, le tableau suivant nous permet de constater la bonne réceptivité de la grille d'entretien par les interrogés, avec une moyenne de 13 mots clefs sélectionnés par personne. Globalement, la couleur rose prédomine ce qui souligne que les acteurs constatent davantage de points positifs que de points négatifs sur les espaces naturels sensibles du plateau. Afin d'avoir une vision plus précise des réponses des interrogés, la forme du graphique semble plus adaptée.

Illustration 19. Mots clefs sélectionnés lors des entretiens



Source : GARCIA, P., 2014.

Comme le montre ce graphique, les mots-clefs qui reviennent le plus souvent dans le discours des interrogés sont: les habitations, la biodiversité, l'eau, l'entretien du site, la végétation, sensibiliser, la faune, l'agriculture, la propreté, les animations, les conflits, le paysage et la chasse. On constate que les acteurs accordent de l'importance aux enjeux naturalistes du plateau, puisqu'ils mettent en exergue les termes faune, biodiversité, végétation, eau. On peut ainsi supposer que leur sensibilité environnementale est plutôt exacerbée, ce qui est un atout majeur pour favoriser la participation citoyenne au sein du projet. Il pourrait être intéressant de savoir si les acteurs sont naturellement sensibles à la préservation de l'environnement ou si les informations relayées par les structures porteuses du projet de révision du plan de gestion ont joué un rôle dans cette sensibilisation. A ce propos, il convient de mentionner que lors de la prise de contact ainsi qu'au début des entretiens avec les acteurs du plateau, je me suis présentée en tant que stagiaire du Conservatoire des Espaces Naturels, ce qui a pu influencé les réponses des acteurs interrogés. Les mots-clefs de paysage et d'agriculture illustrent l'importance de la morphologie et du caractère éminemment agricole du plateau. De manière générale, les acteurs interrogés semblent sensibles à la préservation de leur cadre de vie, avec les termes de propreté et d'entretien du site qui sont

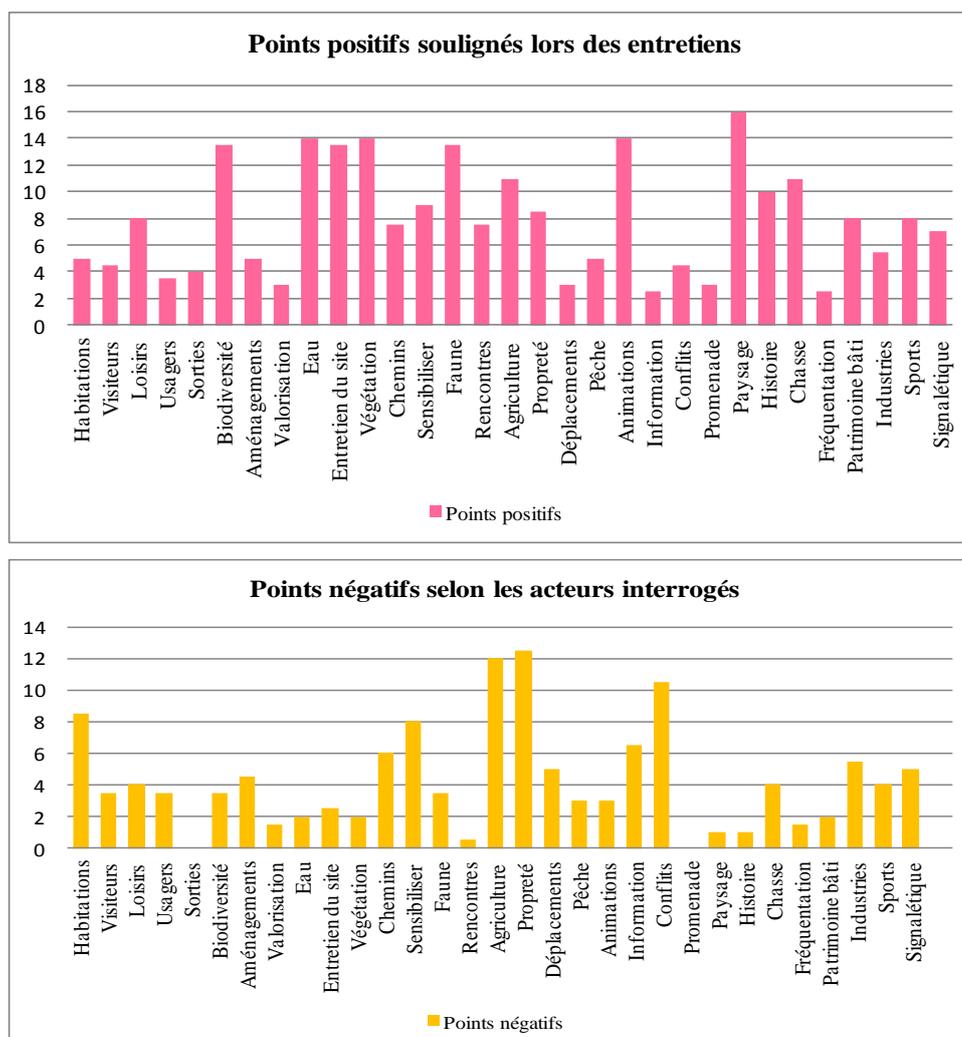
fréquemment évoqués. Enfin, les mots-clés animations, habitations et conflits rappellent que les espaces naturels sensibles du plateau mornantais sont également des territoires de vie.

Ce graphique nous a permis d'établir des considérations générales à partir des réponses des acteurs interrogés. Il semble pertinent de réaliser, dans un second temps, deux graphiques distincts, l'un pour présenter les points positifs et l'autre pour mettre en valeur les principaux points négatifs, soulignés lors des entretiens. Pour se faire, nous allons reprendre le tableau précédent, le diviser en deux parties, en excluant les avis neutres.

IV. 2. Les principaux enjeux du plateau mornantais

Les deux graphiques suivants mettent en lumière les points positifs et négatifs du plateau, d'après les entretiens.

Illustration 20. Points positifs et négatifs du plateau selon les interrogés



Source : GARCIA, P., 2014.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans notre analyse générale des entretiens, l'atout majeur du plateau selon les interrogés, est la beauté de son paysage, citée par la moitié des acteurs. Les animations proposées par les communautés de communes et les associations locales sont particulièrement appréciées par les interrogés, même si certains souhaiteraient qu'il y en ait davantage. Les enjeux naturalistes sont très présents sur le plateau, avec les termes biodiversité, eau, végétation, faune, agriculture et chasse, régulièrement évoqués par les interrogés.

Les interrogés soulignent comme principal point négatif le manque de propreté du plateau, que certains considèrent comme une «*poubelle continue*⁸⁶», même si d'autres reconnaissent que «*cela pourrait être pire*⁸⁷», compte tenu des mauvais comportements parfois observés chez les visiteurs et usagers des sites. Il est apparu ainsi comme primordial de les sensibiliser à la richesse et à la beauté des espaces naturels sensibles. L'agriculture est également pointée du doigt : les acteurs reprochent souvent aux exploitants l'utilisation de pesticides ou les pollutions engendrées par leur activité. La présence de conflits a également été évoquée lors des entretiens, mais ceux-ci restent globalement limités de particulier à particulier. Enfin, le terme d'habitations revient souvent dans les discours des interrogés, qui dénoncent l'urbanisation croissante du plateau et la construction de nouveaux lotissements ou habitations, qui ne correspondent pas forcément à leurs critères esthétiques.

Etant donné que le diagnostic naturaliste sera réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes et que les entretiens conduits auprès des acteurs du plateau servent essentiellement à compléter le diagnostic socioculturel, il peut être intéressant de regrouper les mots clefs, assez nombreux, sous des termes plus génériques afin d'avoir un état des lieux plus précis. L'illustration ci-dessous reprend le schéma initial d'entretien des acteurs, en associant chacun des mots-clefs à un enjeu social. Il convient de mentionner que ces regroupements peuvent être contestables : le terme « histoire » par exemple, ne signifie pas pour autant architecture ou patrimoine bâti; néanmoins, d'après les entretiens, le mot « histoire » a été interprété dans ce sens par les interrogés.

⁸⁶ Cf. Résumé entretiens ⁽⁵⁾

⁸⁷ Cf. Résumé entretiens ⁽¹¹⁾

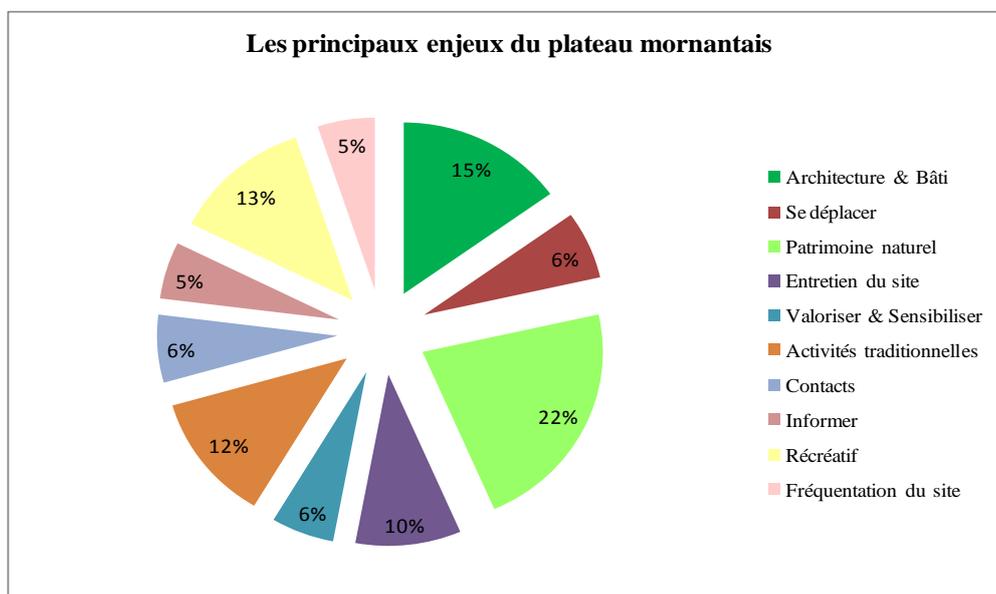
Illustration 21. Catégories de mots clefs



Source : GARCIA, P., 2014.

En tenant compte des catégories de mots-clefs présentées dans le schéma, nous pouvons établir un nouveau graphique des principaux enjeux du plateau mornantais.

Illustration 22. Les enjeux du plateau mornantais d'après les interrogés



Source : GARCIA, P., 2014.

Lors des entretiens, le principal enjeu souligné par les interrogés est la préservation du patrimoine présent sur le plateau, qu'il soit naturel ou culturel. Les acteurs semblent conscients du caractère spécifique de leur territoire, à tel point qu'une des interrogés est « *perpétuellement émerveillée* » par la beauté des sites, car il y a « *plein de choses à voir, mais il faut savoir prendre le temps* »⁸⁸. L'un des acteurs nous a même confié : « *nous sommes dans un endroit privilégié !*⁸⁹ » Il est important de conserver la richesse patrimoniale du site ainsi que les activités traditionnelles, sur ces sites où les locaux se sentent « *encore un petit peu dans une vraie campagne.* »⁹⁰ Même si la sensibilité environnementale des acteurs du territoire semble plutôt développée, certains naturalistes estiment que les locaux « *n'ont pas conscience de la qualité du territoire*⁹¹ ».

L'entretien du site a également été mis en exergue lors des entretiens et certains acteurs déplorent le manque de propreté des sites, pour laquelle ils blâment les visiteurs. En dehors des agriculteurs, les espaces naturels sensibles se présentent comme des lieux récréatifs pour les habitants du plateau. Ils insistent sur la nécessité de pratiquer des loisirs verts, qui ne portent pas atteinte à l'environnement. A ce propos, les véhicules motorisés sont souvent cités, à cause des dégradations qu'ils engendrent par leur passage sur les chemins. Accusés de considérer les espaces naturels comme des « *parcs d'attraction*⁹² », les associations sportives que nous avons rencontré nient tout impact négatif sur l'environnement et semblent plutôt mener des actions pour contribuer à sa préservation. La majorité des interrogés soulignent l'importance de la gestion de la fréquentation des sites, pour y développer un tourisme vert. A ce propos, les associations de préservation du patrimoine soulignent qu'à l'heure actuelle, les visiteurs « *n'ont pas les lunettes pour regarder de près*⁹³ » et n'ont souvent pas conscience de la richesse naturelle et culturelle présente sur le plateau.

L'accueil du public dans ces sites exceptionnels a également été mentionné lors des entretiens, notamment en ce qui concerne l'équipement des sites. Les interrogés mettent en valeur la conservation du caractère naturel du plateau, en soulignant qu'« *il y a un dosage à trouver entre les aménagements nécessaires et le suréquipement.*⁹⁴ » L'éducation du public apparaît comme primordiale pour permettre de concilier la préservation du patrimoine du plateau et l'accueil des visiteurs. Certains acteurs pensent que les gestionnaires du plateau devraient mettre l'accent sur la signalétique, déjà présente sur les chemins, qui sont « *remarquablement bien indiqués*⁹⁵ » : « *il manque de la signalétique pour éduquer*⁹⁶ » Les déplacements et plus spécifiquement les chemins, constituent un enjeu important sur le plateau : certains acteurs déplorent leur manque d'entretien, de propreté et leur dégradation par des usagers parfois peu respectueux. Ils se présentent comme des points de cristallisation des conflits, notamment en ce qui concerne les propriétés privées, qui ne sont pas toujours respectées. Ainsi, l'un des interrogés va jusqu'à affirmer que « *c'est le nerf de la guerre, là-*

⁸⁸ Cf. Résumé entretiens⁽¹⁰⁾

⁸⁹ Cf. Résumé entretiens⁽²⁷⁾

⁹⁰ Cf. Résumé entretiens⁽¹²⁾

⁹¹ Cf. Résumé entretiens⁽¹⁷⁾

⁹² Cf. Résumé entretiens⁽¹⁹⁾

⁹³ Cf. Résumé entretiens⁽²⁵⁾

⁹⁴ Cf. Résumé entretiens⁽²⁴⁾

⁹⁵ Cf. Résumé entretiens⁽¹¹⁾

⁹⁶ Cf. Résumé entretiens⁽¹⁸⁾

bas, les chemins !⁹⁷» Globalement, les acteurs insistent sur la nécessité d’instaurer un véritable dialogue entre les acteurs du plateau et notamment les associations, pour assurer une gestion pérenne des espaces naturels sensibles. Des conflits, «*il y en a forcément⁹⁸*», mais pour qu’ils restent ponctuels et dans l’intérêt du plateau, «*il faut dialoguer, chacun doit se dire ‘j’ai un droit’ et respecter le droit des autres.⁹⁹*»

Après avoir développé l’analyse générale des enjeux du plateau mornantais, il peut être intéressant de regarder quels points ont été soulignés par telle ou telle catégorie d’acteurs. En comparant nos résultats à ceux de l’enquête menée par les étudiants de l’IET de Vaise en 2013, nous pourrions ainsi établir un état des lieux plus précis des enjeux ainsi que des jeux d’acteurs présents sur le plateau, ce qui sera particulièrement utile pour les ateliers participatifs du mois de septembre.

IV. 3. Le panel des principaux acteurs du plateau mornantais

Afin de faciliter l’analyse des résultats, nous allons à présent étudier les enjeux du plateau sélectionnés par les différentes catégories d’acteurs, en comparant les résultats de cette consultation avec ceux de l’enquête de 2013 pour obtenir un panorama global des attentes et des besoins des principaux acteurs des espaces naturels sensibles.

IV. 3.1. Les acteurs des secteurs cynégétiques et piscicoles

« Un chasseur n’est pas un perturbateur de la nature. Un chasseur aime la nature »

Parole d’acteur interrogé, Entretien ⁽¹⁴⁾

D’après notre enquête, les acteurs sont particulièrement sensibles à la préservation des milieux naturels, ce qui explique que les mots clefs de biodiversité, végétation et faune sont particulièrement cités par les chasseurs et les pêcheurs interrogés. Ils observent un déclin de la faune et de la flore remarquables et soulignent la nécessité de sensibiliser les acteurs locaux ainsi que les visiteurs pour permettre une gestion pérenne de la biodiversité du plateau. Les conflits et les animations sont également fréquemment évoqués : les interrogés mettent en valeur le plateau comme territoire de vie, ce que confirme l’enquête des étudiants de l’IET. Parmi d’autres propositions, les chasseurs souhaitent la plantation de haies supplémentaires afin de poursuivre la création de corridors biologiques. Les acteurs ont également ajouté au schéma les termes de «propriété privée¹⁰⁰», car les terrains des espaces naturels sensibles appartiennent à des propriétaires privés, ce qui constitue des contraintes supplémentaires pour les chasseurs, notamment en ce qui concerne les

⁹⁷ Cf. Résumé entretiens ⁽²⁴⁾

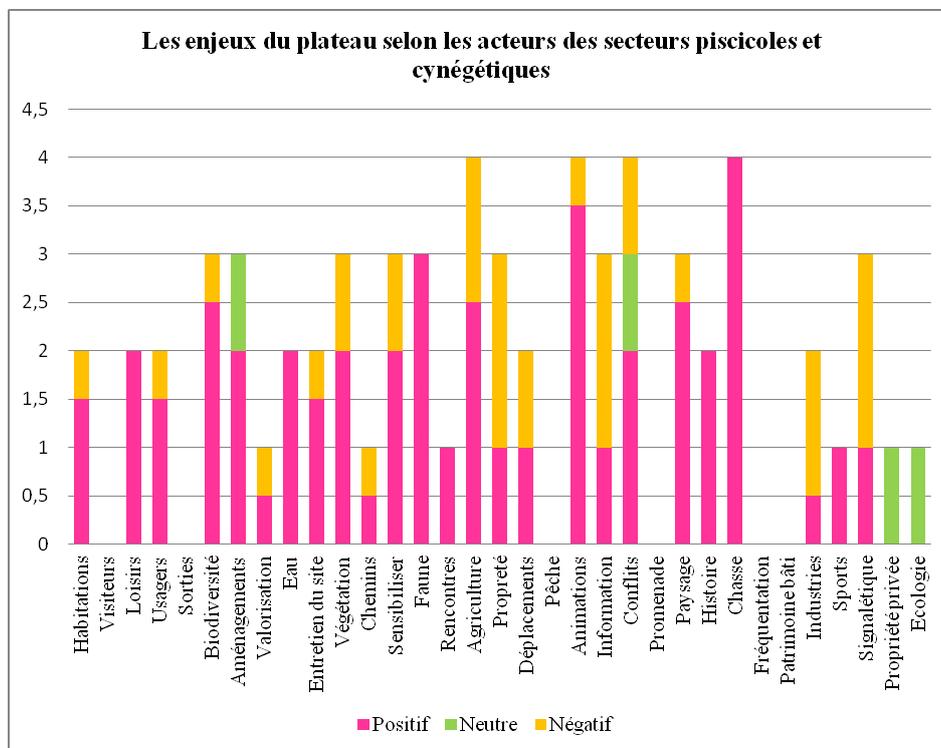
⁹⁸ Cf. Résumé entretiens ⁽²⁷⁾

⁹⁹ Cf. Résumé entretiens ⁽¹⁴⁾

¹⁰⁰ Cf. Résumé entretiens ⁽¹⁾

conditions de sécurité ; ainsi que d' «écologie¹⁰¹» afin d'insister sur l'impact de ces activités traditionnelles sur leur environnement.

Illustration 23. Les enjeux du plateau selon les acteurs des secteurs piscicoles et cynégétiques



Source : GARCIA, P., 2014.

IV.3.2. Les associations de sports motorisés

« Il ne faut pas confondre la compétition et la pratique des engins motorisés dans les chemins ruraux. » Parole d'interrogé, Entretien ⁽¹⁰⁾

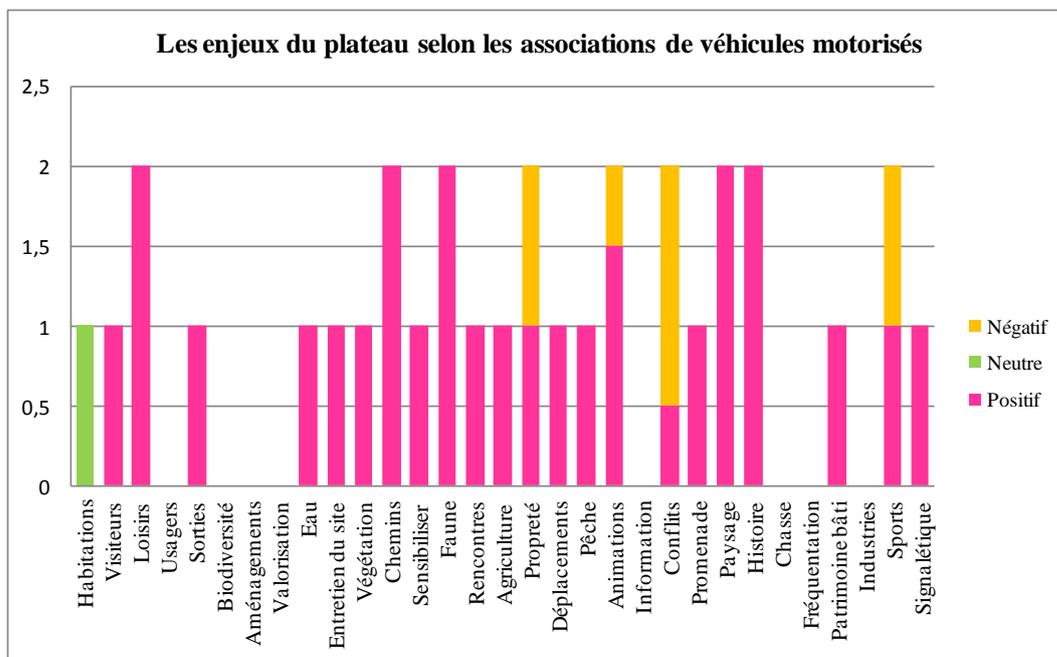
Lors de notre consultation des principaux acteurs du plateau, nous avons pu rencontrer trois associations de sports motorisés, ce qui représente le tiers de celles présentes sur les six communes. Comme on pourrait s'y attendre, les termes de loisirs et de chemins ont été particulièrement mis en lumière par les passionnés d'engins motorisés. Fréquemment pointées du doigt par les autres acteurs du plateau et accusées de dégrader les chemins du plateau et d'être irrespectueuses de l'environnement, les associations que nous avons rencontrées se défendent de pratiquer un «loisir vert» et même de contribuer en partie à la préservation de l'environnement, notamment par l'empierrage

¹⁰¹ Cf. Résumé entretiens ⁽²⁹⁾

des chemins dégradés. Les associations de sports motorisés, tout comme certains acteurs du plateau, soulignent que les mauvais comportements ne sont pas le fait des membres des structures, mais de particuliers qui roulent avec des motos non homologuées et confondent le loisir et le sport.

La pratique des sports motorisés permet de parcourir des distances importantes sur le plateau et d’observer son paysage, sa faune ou ses vestiges historiques. Les motards rencontrés insistent sur l’importance des animations : ils participent parfois aux sorties proposées par les associations naturalistes et organisent des rassemblements en lien avec leur activité. Celui de Taluyers réunit ainsi chaque année plusieurs milliers de passionnés, qui font des démonstrations et contribuent à l’animation du village. Enfin, de tous les acteurs rencontrés, les associations de sports motorisés sont parmi les plus sensibles aux problèmes de propreté présents sur le plateau.

Illustration 24. Les enjeux du plateau selon les associations de véhicules motorisés



Source : GARCIA, P., 2014.

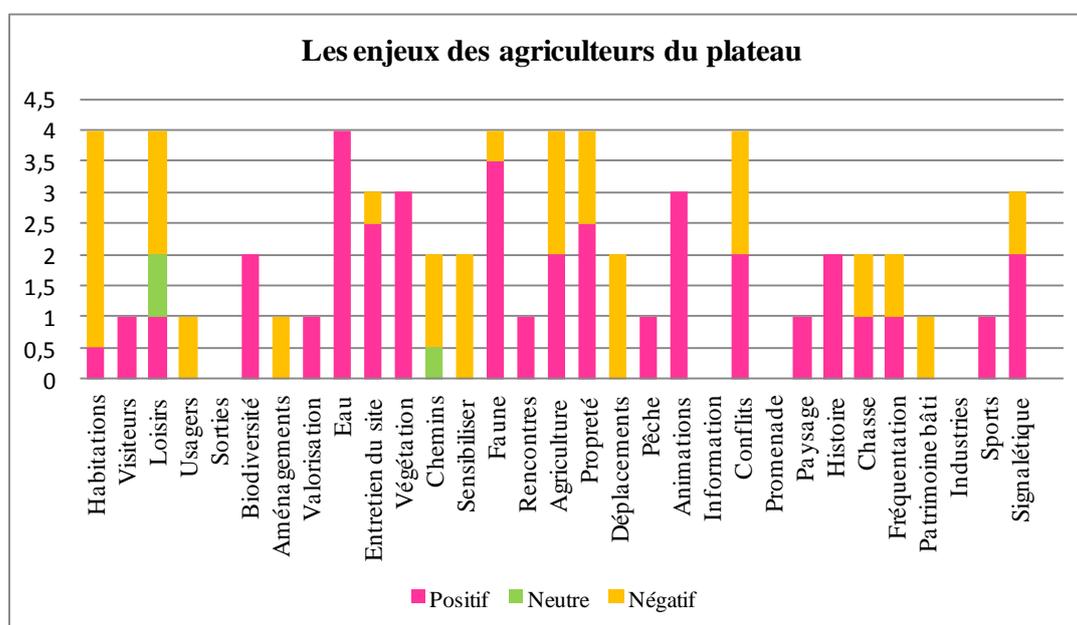
IV.3.3. Les agriculteurs du plateau mornantais

« Le lien qui unit l’exploitant à son exploitation est très important : l’agriculteur s’identifie à son exploitation. » Parole d’interrogé, Entretien ⁽²¹⁾

Les agriculteurs rencontrés (4), tout comme ceux consultés en 2013, mettent en exergue les enjeux naturalistes du plateau mornantais, à travers les mots-clefs de biodiversité, eau, végétation et faune. Tous les exploitants interrogés soulignent les mauvais comportements de certains agriculteurs, qui nuisent parfois à la bonne santé du milieu ou polluent les sites. Ainsi, leur avis sur l'agriculture est globalement positif mais ils nuancent leurs propos aux yeux des pratiques de certains exploitants. Tous s'accordent à dire que la faune et la flore, remarquables ou ordinaires, sont en déclin et doivent faire l'objet de protection plus active.

L'agriculture se présente comme l'enjeu principal du plateau selon les acteurs interrogés ; son rôle d'entretien des milieux ouverts est mis en valeur, mais les pollutions qu'engendrent les activités agricoles sont également évoquées. Les conflits entre les agriculteurs et les autres usagers sont parfois de mise, puisque ceux-ci, surtout les visiteurs, ont tendance à ne pas connaître les limites des propriétés privées. Les interrogés mettent en valeur l'importance de la signalétique et de la sensibilisation des usagers du plateau. Comme le souligne l'un des enquêtés, en parlant de la déprise agricole du plateau, « *il faut tout faire pour sauvegarder l'agriculture mais on n'est pas seuls au monde*¹⁰². » Enfin, les exploitants sont sans doute les plus impactés par l'urbanisation grandissante du plateau. Certains souhaiteraient néanmoins davantage de fréquentation sur le plateau, afin d'augmenter leurs ventes, à condition que les visiteurs soient respectueux du travail des agriculteurs et ne dégradent pas l'environnement.

Illustration 25. Les enjeux du plateau selon les agriculteurs rencontrés



Source : GARCIA, P., 2014.

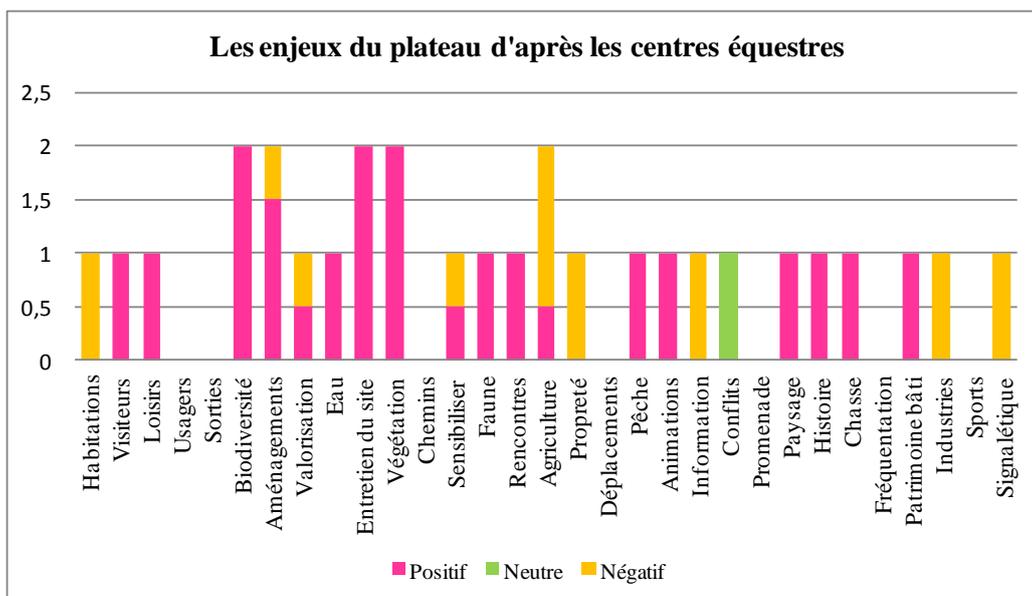
¹⁰² Cf. Résumé entretiens (27)

IV.3.4. Les acteurs du secteur équin

« Les propriétaires équins sont sensibilisés aux traitements naturels, mais les préconisations des experts sont parfois difficiles à suivre à la lettre. » Parole d'acteur, Entretien ⁽⁶⁾

Etant donné que nous avons rencontré seulement deux centres équestres du plateau, l'un étant implanté sur un autre espace naturel sensible que ceux qui nous intéressent dans cette étude (La Vallée-en-Barrez) et l'autre association étant en sommeil, nous allons davantage nous appuyer sur l'enquête menée par les étudiants de l'IET de Vaise en 2013, qui ont pu rencontrer quatre acteurs du secteur équestre, pour cette analyse. D'après les deux consultations, il ressort que les centres équestres sont particulièrement sensibles à la restauration et à l'entretien des milieux, ce que mettent en exergue les mots clefs végétation, agriculture ou encore biodiversité. Les aménagements et l'entretien du site revêtent également une importance particulière puisque certains centres équestres accueillent des particuliers passionnés d'équitation.

Illustration 26. Les enjeux du plateau d'après les centres équestres



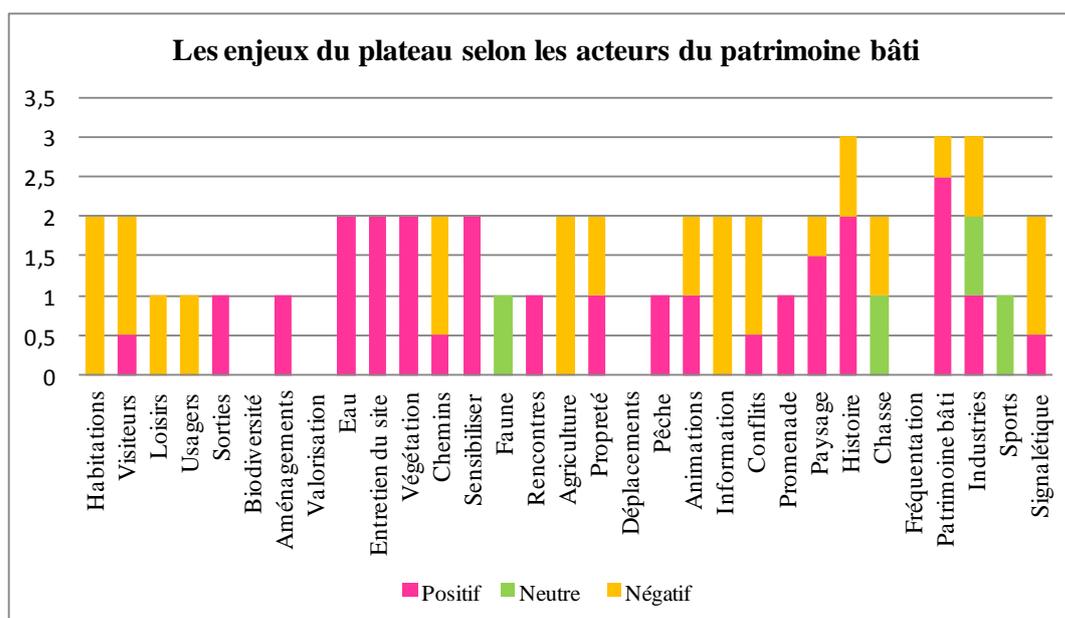
Source : GARCIA, P., 2014.

IV.3.5. Les associations de préservation du patrimoine bâti

« Le paysage peut vraiment se transformer rapidement et à peu de frais »
Parole d'interrogé, Entretien ⁽⁸⁾

J'ai eu l'occasion de rencontrer quatre acteurs œuvrant pour la préservation du patrimoine bâti sur le plateau mornantais. Ils mettent naturellement en valeur l'importance de ce patrimoine et de l'histoire du plateau, auxquels les locaux tout comme les visiteurs, ne sont, selon leurs dires, pas suffisamment sensibles. La propreté et l'entretien du site sont très importants pour leurs activités, puisqu'un site dégradé est peu favorable à la valorisation du patrimoine. Néanmoins, ils ne mettent pas particulièrement l'accent sur la valorisation du bâti, leur cœur de métier, mais plutôt la sensibilisation des individus à sa préservation. Les acteurs rencontrés déplorent la présence d'habitations à proximité de bâtiments historiques, qui nuit à l'esthétique et à la fréquentation des sites. Les acteurs du patrimoine bâti organisent animations et sorties pour faire découvrir aux visiteurs la richesse culturelle du plateau. Ils souhaiteraient donner un nouvel essor au développement touristique des espaces naturels du plateau, afin de concilier davantage la préservation du patrimoine avec l'accueil du public. Tous s'accordent à souligner le lien qui unit patrimoine naturel et patrimoine culturel : le contexte spécifique des espaces naturels sensibles pourrait être particulièrement propice pour valoriser le patrimoine bâti du plateau, en favorisant la coopération entre les acteurs du plateau.

Illustration 27. Les enjeux du plateau selon les acteurs du patrimoine bâti



Source : GARCIA, P., 2014.

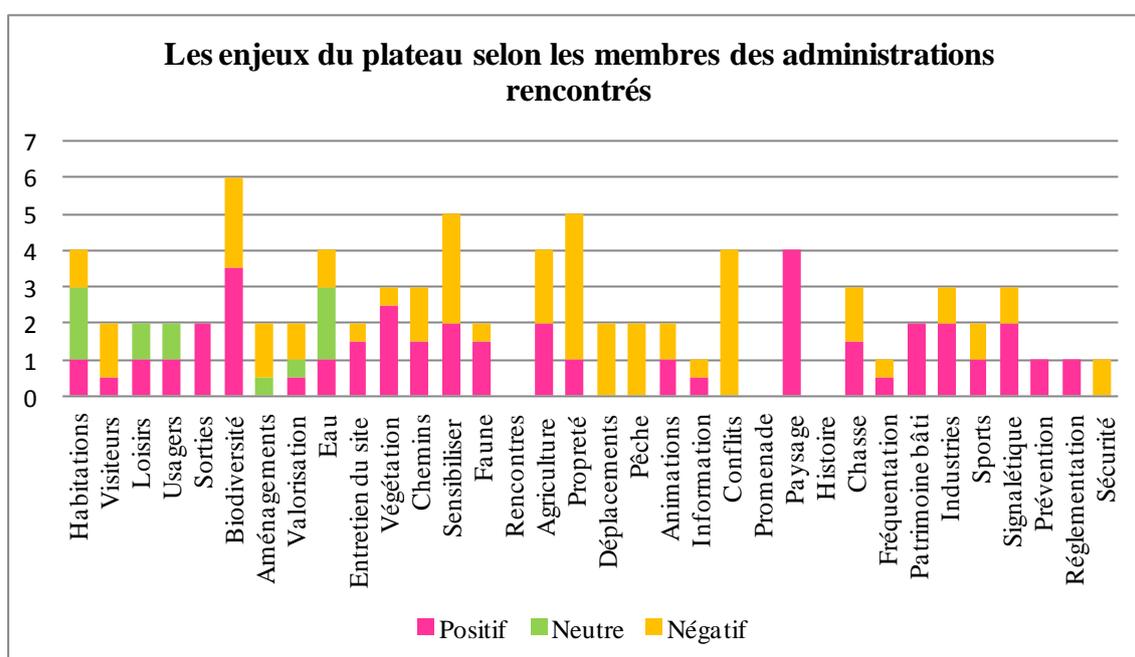
IV.3.6. Les acteurs des administrations et institutions rencontrés

« La nature est aménagée, pas toujours valorisée, mais aménagée. »

Parole d'acteur, Entretien ⁽¹⁸⁾

La catégorie «administratifs et institutions» regroupe des acteurs divers, mais tous possèdent pour point commun d'être des établissements publics. Majoritairement engagés dans la préservation de l'environnement, ils soulignent le terme de biodiversité comme l'enjeu majeur du plateau mornantais. Ils accordent beaucoup d'importance à la sensibilisation des locaux et des visiteurs, afin de réduire les risques de conflits, même si les altercations entre les acteurs du plateau sont ponctuelles et limitées à des rapports entre particuliers. Le point le plus frappant de ce graphique est sans nul doute le problème de propreté, fréquemment relayé par les interrogés : les décharges sauvages ou ponctuelles sont à leurs yeux trop fréquentes sur le plateau. Certains des acteurs rencontrés possèdent une fonction de police sur le territoire et veillent à faire respecter les réglementations et/ou la sécurité sur les sites. De ce fait, les mots clefs ayant trait à la fréquentation ou aux activités humaines du plateau ont été particulièrement mis en valeur par les interrogés.

Illustration 28. Les enjeux du plateau selon les membres des institutions et des administrations



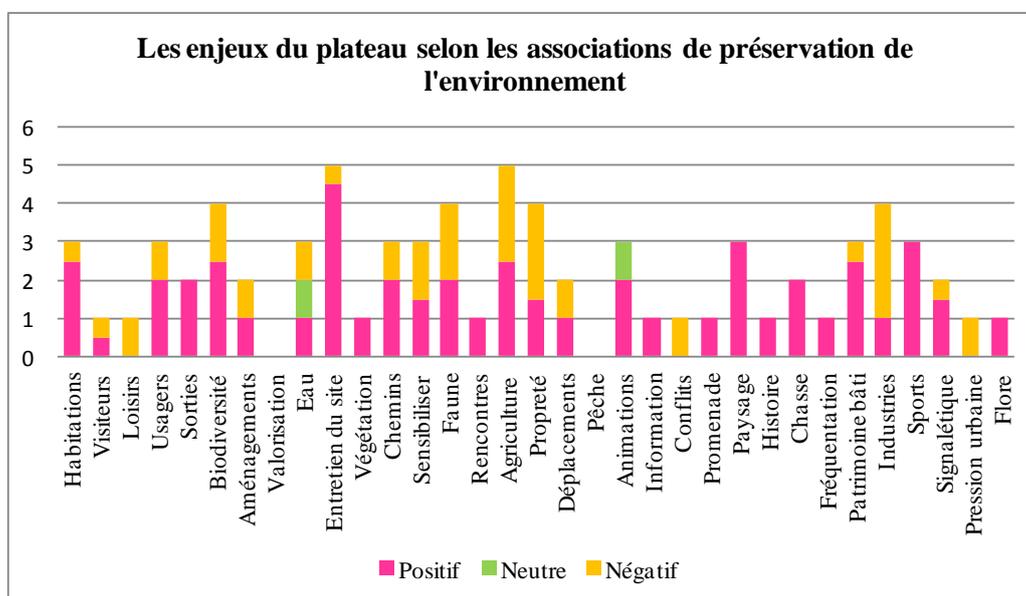
Source : GARCIA, P., 2014.

IV.3.7. Les acteurs de la préservation de l'environnement

Enfin, nous allons aborder la dernière catégorie d'acteurs rencontrés : les associations de la préservation de l'environnement. Comme on pourrait s'y attendre, les deux points principaux soulignés par ces acteurs sont la restauration et l'entretien des milieux, avec les termes de biodiversité, faune, paysage et eau, qui sont régulièrement évoqués. La sensibilisation des usagers tient également une place importante dans leurs discours, en lien avec les termes de propreté et d'entretien des sites qui soulignent la présence de problèmes de pollution et de dégradation des sites.

Les enjeux des acteurs de la préservation de l'environnement sont assez similaires à ceux mentionnés dans le diagnostic naturaliste réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes.

Illustration 29. Les enjeux du plateau selon les membres des associations de préservation de l'environnement



Source : GARCIA, P., 2014.

Comme le soulignent nos différents degrés d'analyse, les acteurs du plateau mornantais ont tous des visions et des attentes très diverses concernant la gestion des espaces naturels sensibles. De manière générale, l'ensemble des interrogés se sont montrés très sensibles à la préservation du patrimoine naturel et culturel du plateau. D'après leurs discours, ce n'est pas seulement dû au fait que je me suis présentée en tant que stagiaire du Conservatoire ; les acteurs sont véritablement convaincus de la nécessité de préserver la biodiversité présente sur le plateau, même si leurs pratiques ne reflètent pas toujours cette sensibilité. Il s'agit là d'un point très important à mettre en valeur lors des ateliers participatifs de septembre, puisque les acteurs ne sont pas forcément conscients que cette conviction est partagée par l'ensemble des interrogés.

Lorsqu'on analyse les entretiens des acteurs, il est important de conserver deux niveaux d'étude : un panorama global, qui sert de support de réflexion pour les chargés de projet ainsi qu'un examen plus ciblé, suivant les catégories d'acteurs interrogées. Ces deux niveaux ne sont pas antinomiques mais complémentaires, puisqu'ils permettent, par leur conjugaison, de dresser un état des lieux socioculturel du territoire. D'autres outils que les graphiques pourraient être utilisés pour illustrer les réponses des interrogés, comme la cartographie (carte-aux-mots) ou encore des photographies. Bien que ceux-ci ne soient pas exposés dans le présent dossier, il peut être intéressant de les présenter aux interrogés lors des ateliers participatifs de septembre, car ceux-ci sont davantage visuels et donc appropriables par les acteurs de la concertation.

Cette troisième partie de notre étude nous a permis de faire le point sur le processus de concertation mis en place sur le projet du plateau mornantais. Tout en me familiarisant avec la conduite de projet, j'ai pu y mener à bien un travail d'identification des acteurs à inviter à prendre part à la démarche. Bien que la méthode employée ait été particulièrement chronophage, elle n'a pas pour autant nuit à la bonne conduite du processus de concertation, étant donné que l'identification a été réalisée dans le cadre d'un stage. Ainsi, ce projet est sans doute celui sur lequel la réflexion concernant l'identification des acteurs a été la plus avancée...

Procéder à une identification la plus minutieuse possible des acteurs à concerter contribue à renforcer les effets voulus par la mise en place de démarches participatives. Bien que les ateliers participatifs n'aient lieu qu'en septembre et qu'il est pour l'instant impossible de savoir si les interrogés rencontrés y participeront, l'identification permet une meilleure mobilisation, dans le sens où les acteurs sont déjà sensibilisés à la démarche et se sentent davantage concernés puisqu'on a pris le temps d'aller à leur rencontre pour recueillir leur avis. En d'autres termes, ils sont d'ores et déjà intégrés, partie prenante de la démarche. Comme le soulignent les professionnels des démarches participatives rencontrés, il est primordial d'associer les acteurs locaux en amont du processus.

Nous avons pris le parti de séparer la phase d'identification en deux étapes distinctes : l'identification «théorique» et «pratique». Ainsi que nous l'avons mis en lumière au sein de cette partie, la méthode d'identification théorique mise en place sur le plateau mornantais a été particulièrement chronophage, même si elle conditionne la bonne conduite de l'identification pratique des acteurs à inviter à la concertation. Celle-ci a en revanche, été particulièrement efficace, étant donné le nombre d'interrogés rencontrés et la qualité des informations recueillies. De ce fait, pour établir notre protocole d'identification, il a été nécessaire de mener une réflexion pour trouver une méthode plus aisée et plus rapide pour recenser les acteurs locaux. L'avantage majeur d'avoir expérimenté l'identification sur le plateau mornantais est que j'ai pu aborder ce projet de manière naïve, n'ayant pas d'expérience de l'identification et même de la conduite de projet. Après avoir pris du recul sur la méthode employée, en ayant analysé les points forts et les points faibles de l'identification menée, j'ai pu être à même de proposer un protocole d'identification des acteurs concernés.

PARTIE IV.

Méthode d'identification des acteurs à concerter dans les projets d'environnement

Dans cette dernière partie, nous allons tenter de fournir une réponse concrète à la demande de l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Rhône-Alpes en proposant une méthodologie pour identifier les acteurs à inviter aux processus de concertation mis en place dans les projets d'environnement. Les parties précédentes de notre étude ne sont pas à exclure de cette méthodologie, puisqu'elles nous ont permis de comprendre les enjeux liés à la mise en place des démarches participatives, à la fois pour les porteurs de projet et pour les citoyens. Le projet de révision du plan de gestion des trois espaces naturels sensibles du plateau mornantais nous a permis une première expérimentation méthodologique des acteurs à inviter à la concertation. En nous fondant sur la réflexion menée par le comité technique, nous avons pu constater les nombreuses lacunes de notre identification, tant du point de vue de l'efficacité que de la rapidité de notre démarche.

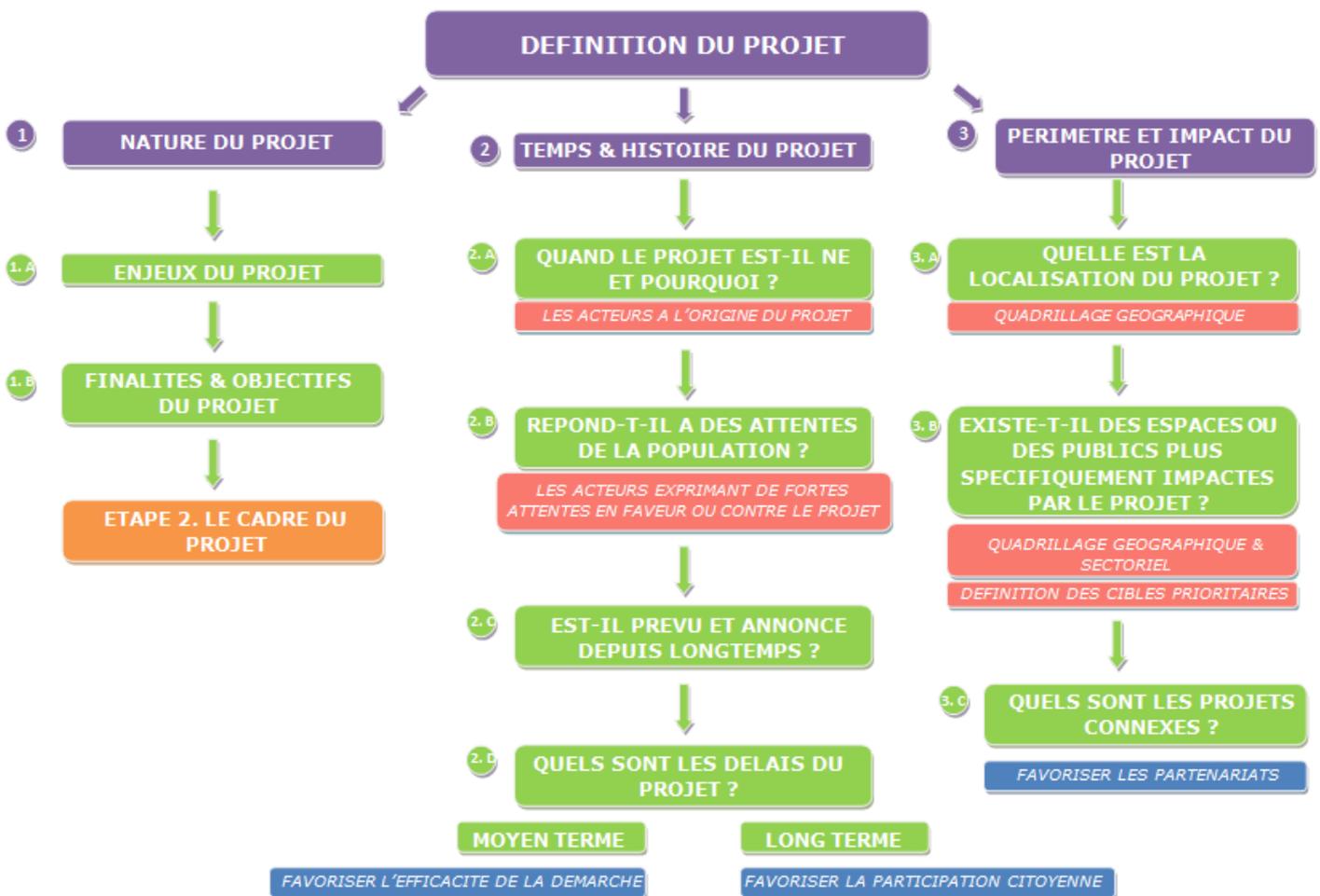
Pour être menée à bien, l'identification doit être pleinement intégrée dans la conduite de projet. L'enjeu de cette méthodologie est en premier lieu de faire en sorte que l'identification ne constitue pas une contrainte supplémentaire trop importante pour les chargés de projet, surtout en termes de temps, ou tout du moins que la plus-value qu'elle apporte soit plus importante que les contraintes qu'elle engendre. L'identification est un processus interne, totalement intégré à la démarche de concertation. Il est important que les porteurs de projet aient à l'esprit que l'identification n'est pas déconnectée du projet mais en fait partie intégrante dès les prémices de la réflexion. Nous avons ainsi proposé une découpe en deux étapes de la phase d'identification : la première, théorique et la seconde, pratique. Il convient désormais d'entrer davantage dans les détails de cette méthodologie d'identification, en essayant de proposer des outils et des moyens pour faciliter cette étape, ainsi que suggérer des pistes de réflexion que devraient adopter les porteurs de projet pour faciliter la mise en place de démarches concertées.

Afin que cette méthodologie soit appropriable par les chargés de projet, elle sera présentée sous forme de schémas commentés. L'idée est de reprendre le déroulement classique de la démarche de concertation en soulignant à chaque étape les points de vigilance à adopter vis-à-vis de l'identification des acteurs. Celle-ci n'est ainsi plus seulement une étape en amont de la mise en place du processus de concertation dans le projet, mais elle s'inscrit pleinement dans chacune des phases de la concertation.

ETAPE 1 : L'ANALYSE PREALABLE

Le schéma suivant a été réalisé à partir de nos observations, issues des lectures bibliographiques, des expérimentations observées, des entretiens des professionnels de la concertation, ainsi que des préconisations méthodologiques du Grand Lyon Agglomération¹⁰³, à qui nous avons emprunté le titre «Analyse préalable ». Cette première étape du processus de concertation a été argumentée de manière à ce que chaque chargé de projet puisse prendre conscience qu'involontairement, dans la définition même du projet, il mène une réflexion cruciale pour l'identification des acteurs à concerter.

Illustration 30. L'analyse préalable



ETAPE 1. L'ANALYSE PREALABLE

Source : GARCIA, P., 2014

¹⁰³ Grand Lyon Agglomération, La concertation dans la conduite de projet, Guide méthodologique, 64p.

L'analyse préalable du projet comporte trois étapes distinctes que nous allons expliciter : la nature du projet, le temps et son histoire, ainsi que le périmètre du projet et son impact. Dans cette première étape du processus de concertation, il s'agit d'exposer les caractéristiques du projet, en précisant son contexte. Les éléments qui ressortent de cette réflexion sont a priori immuables et ne pourront pas être remis en question par les participants de la concertation. Cette analyse préalable permet à la fois d'élaborer la démarche à mettre en place au sein du projet pour favoriser la participation citoyenne mais également de récapituler les informations à transmettre aux participants à la démarche.

La définition de la **nature du projet** permet de préciser les principaux enjeux et objectifs liés au projet. Comme nous l'avons explicité dans cette étude, il est important que le projet réponde à des besoins exprimés par la société civile pour que les acteurs se sentent concernés et se mobilisent de manière durable. Les relations interpersonnelles qu'entretiennent les chargés de projet avec les acteurs du territoire peuvent ainsi permettre de connaître leurs attentes et de proposer des projets qui peuvent y répondre. Une fois la nature du projet définie par le comité technique, il convient de s'interroger sur les motifs qui ont amené à sa construction, à savoir **son temps et son histoire**. L'émergence du projet est un moment clef dans sa construction et permet d'identifier les acteurs essentiels, ceux qui sont à l'origine du projet et ceux qui expriment des attentes fortes à son égard. Quand le projet est une réponse à une offre de marché, on identifiera par ce biais les porteurs de la démarche ainsi que ceux qui ont permis la construction de l'offre.

L'agence d'architecture, d'espace public et d'urbanisme Toposcope confie ainsi que l'identification des acteurs repose à la fois sur leurs propres expériences professionnelles et sur la connaissance des acteurs du territoire qu'ont les porteurs de projet. Pour faciliter leur démarche, l'agence distingue plusieurs catégories d'acteurs clefs concernés par les projets d'aménagement : les élus, les techniciens, les institutionnels et les cofinanceurs, les exploitants, le milieu associatif, les riverains et habitants si possible, auxquelles s'ajoutent les «personnes ressources», que sont les commerçants, les passionnés d'histoire locale, les agriculteurs, le public handicapé, les directeurs et les professeurs des écoles. Cette dernière catégorie regroupe ainsi des individus qui possèdent des réseaux d'acteurs importants, qui peuvent permettre d'impliquer un grand nombre d'acteurs dans le projet. L'ensemble de ces acteurs doivent être informés, sensibilisés à la démarche pour prendre conscience de l'intérêt général qui anime le projet et pouvoir l'arbitrer collectivement. Cette vision collective du projet est primordiale dès le début du projet, notamment pour discuter **son périmètre et ses principaux impacts**.

La **localisation** du projet nous permet de définir quelles échelles territoriales sont concernées par le projet, en invitant leurs principaux acteurs à prendre part au processus de concertation. Si l'échelle du projet est réduite, comme le quartier, cela ne sous-entend pas pour autant qu'un nombre plus restreint d'acteurs seront invités. Au contraire, la mairie, le conseil du quartier mais également l'ensemble des associations présentes, comme les clubs sportifs ou les MJC doivent être conviés. A

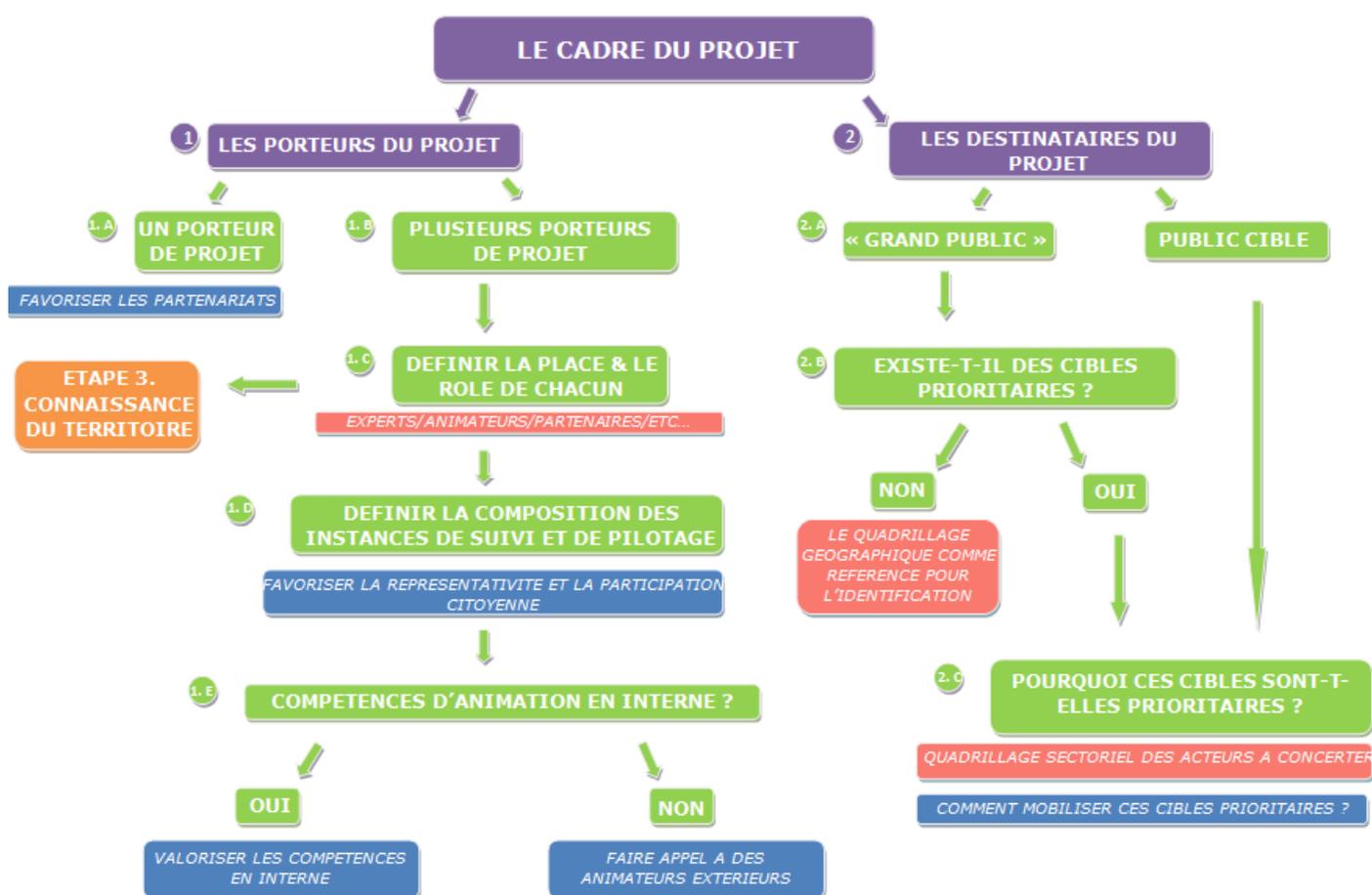
une échelle plus vaste, comme nous l'avons vu dans le cadre du projet de révision du plan de gestion des espaces naturels sensibles du plateau mornantais, l'identification des acteurs sera plus difficile, mais le quadrillage géographique permet déjà de convier les communes et les communautés de communes à participer au projet. Si le projet a des **impacts plus précis**, sur certaines zones géographiques ou certains publics, le quadrillage géographique sera renforcé par un quadrillage sectoriel. Dans ce cas, il sera peut-être nécessaire par la suite, de mettre en place des outils ou des animations spécifiques, dans certains lieux ou à destination de certains acteurs.

Enfin, il est important de se questionner dès le début quant **aux projets connexes**, qu'ils soient menés sur le territoire impacté par le projet ou des projets similaires menés sur des territoires distincts. L'entreprise Contrechamp, spécialisée dans l'accompagnement, le développement et l'évaluation des projets collectifs ou multi-acteurs insiste sur la mise à disposition d'outils, de références méthodologiques ainsi que d'études sociologiques ou sociopolitiques, pour faciliter l'accompagnement des porteurs de projet. L'idée est ainsi de leur fournir des outils et des méthodes, fondées sur les expérimentations antérieures, tout en laissant les porteurs de projet mener leur propre réflexion, comme le souligne l'entreprise sur son site internet : *« nous adoptons une méthodologie qui consiste à revendiquer le fait que nous n'apportons aucun savoir à l'enquête mais que nous venons apprendre de lui en lui posant des questions. »* De cette manière, par leurs connaissances et leurs expérimentations, les partenariats techniques, et même financiers, peuvent enrichir les débats et le projet en lui-même. Il ne faut pas hésiter à s'appuyer sur l'expérience menée par d'autres acteurs ou sur d'autres territoires. Un projet, même s'il est mené sur un espace précis et délimité, n'est jamais déconnecté de son territoire d'implantation.

ETAPE 2 : LE CADRE DU PROJET

Après avoir effectué l'analyse préalable du projet, il convient de définir son cadre ainsi que les acteurs qui ont participé à son élaboration. Cette construction du cadre du projet peut être divisée en deux principales catégories d'acteurs : les porteurs et les destinataires du projet.

Illustration 31. Le cadre du projet



ETAPE 2. LE CADRE DU PROJET

Source : GARCIA, P., 2014.

Qui sont les porteurs du projet ? Les démarches concertées ne sont que rarement le fait d'un seul porteur de projet. L'apport d'expériences et de savoir-faire d'acteurs variés est une véritable plus-value pour le processus de concertation. Privilégier les partenariats techniques permet d'enrichir le projet et de lui donner davantage d'ampleur. Mettre en place des démarches participatives sur un territoire peut être une bonne occasion pour développer des habitudes de travail, voire une dynamique locale, du point de vue des techniciens comme des citoyens. Ainsi, même si le projet est porté par une association de préservation de l'environnement, outre le soutien des

communes ou des communautés de communes, l'appui d'autres associations ayant mené un projet similaire peut être un atout important. Il est également important que le/les porteur(s) de projet et leur(s) partenaire(s) définissent la place et le rôle de chacun au sein du projet. Ainsi, certains techniciens ne possèdent pas les compétences nécessaires à l'animation de projet et il peut être nécessaire de faire appel à des professionnels des démarches participatives pour garantir la neutralité et la bonne conduite des animations au sein du projet.

La définition des instances de pilotage est un moment clef dans la construction du projet. Elle ne peut s'effectuer qu'après avoir identifié les porteurs et les destinataires du projet, puisque les instances de pilotage doivent être représentatives des enjeux et des objectifs du projet. Etant donné que les démarches participatives ont pour ambition de favoriser l'expression et l'implication citoyenne, il est conseillé, si cela est possible, que des acteurs locaux et des citoyens fassent partie de ses instances. Dans ce cas, la participation citoyenne s'exprime à son niveau le plus élevé : la codécision. L'intégration des citoyens aux instances décisionnelles a pour avantage principal de faire le lien entre la société civile et les porteurs du projet. Les acteurs locaux présents dans ces instances se présentent ainsi comme de véritables relais, moteurs pour favoriser l'implication des citoyens.

Qui sont les destinataires du projet ? En discutant les attentes de chacun vis-à-vis du processus de concertation, les chargés de projet réalisent un premier quadrillage des acteurs à inviter à prendre part au projet : à la fois géographique, en délimitant le périmètre du projet ; et sectoriel, en définissant les cibles prioritaires et les cibles relais du projet. Grâce à ce double quadrillage, il sera possible, par la suite, de regrouper les acteurs en différentes catégories, ce qui facilitera l'étape de recensement des forces vives en présence sur le territoire. Deux grands types de destinataires peuvent être visés par les démarches de concertation : les projets peuvent avoir pour ambition de vouloir sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs, ce qu'on appelle «le grand public» ou un type d'acteurs très ciblés. Dans le premier cas, il est nécessaire de déterminer les cibles prioritaires de l'action, s'il y en a, et de les cibler grâce à des outils d'animation spécifiques pour faciliter leur implication dans les projets. Ces cibles prioritaires peuvent par la suite, devenir de véritables relais locaux, facilitant la diffusion des informations et suscitant la mobilisation des autres acteurs du territoire. Lorsque le projet a pour objectif de parvenir à une sensibilisation globale de la population, le quadrillage géographique se présente comme l'outil de référence pour permettre d'identifier les acteurs à inviter au processus de concertation.

Suivant les publics visés par le processus de concertation, les outils d'animation mis en place seront différents. Par exemple, afin de mobiliser les personnes en situation de précarité, il est préférable d'utiliser des animations faisant appel à l'oralité; tandis qu'un public d'experts scientifiques sera sans doute plus sensible à l'écriture. Il existe un très grand nombre d'outils participatifs, tous plus originaux les uns que les autres. En faisant appel aux expériences des techniciens ou en recherchant comment ont été animés des projets similaires sur d'autres territoires, il est important de trouver les outils d'animation les plus adéquats au projet. Les outils mis en place doivent ainsi correspondre aux objectifs du projet et aux cibles principales de l'action, mais il est

également primordial que les chargés de projet se sentent à l'aise pour les utiliser. Enfin, il faut également veiller à choisir des outils correspondant à l'échelle territoriale du projet : s'il concerne un espace restreint, une carte peut être un outil particulièrement adéquat, tandis qu'à plus grande échelle, son utilisation est plus compliquée. Le cadre du projet, en définissant les principales forces vives à mobiliser pour le projet, permet également d'amorcer une réflexion sur les outils d'animation à mettre en place pour favoriser l'implication citoyenne.

ETAPE 3 : LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

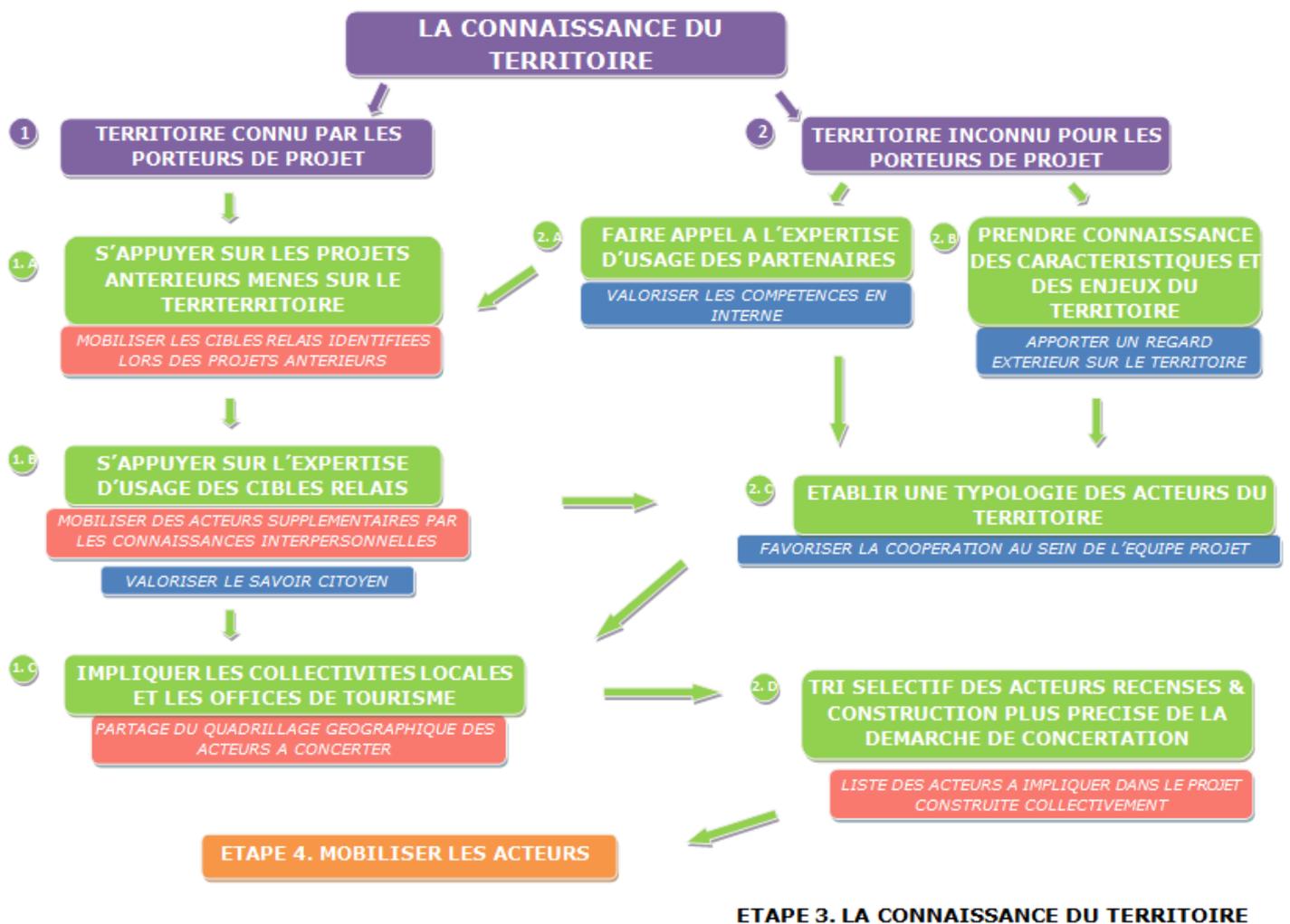
La connaissance du territoire des chargés de projet est un facteur clef à prendre en compte dans la mise en place de démarches concertées. En effet, on ne procédera pas de la même manière sur un territoire déjà connu, où des projets ont déjà été menés, que sur un territoire dont les enjeux et les acteurs ne sont pas connus par les chargés de projet. Cependant, ce n'est pas parce que les chargés de projet ont déjà engagé des actions sur le territoire et possèdent des relations privilégiées avec certains acteurs ou groupes d'acteurs que l'étape d'identification doit être évincée du processus de concertation. Chaque projet mené sur le territoire doit être envisagé comme une occasion sans cesse renouvelée de créer de nouvelles relations ou de renforcer le lien avec les acteurs du territoire.

Comme nous l'avons souligné lors de la première étape, un projet n'est rarement le seul fait d'un seul porteur de projet, mais résulte souvent de relations de partenariats entre plusieurs acteurs du territoire. Une démarche concertée émanant d'une pluralité d'acteurs, aux connaissances et aux savoir-faire diversifiés, a davantage de chances d'aboutir et de favoriser la création d'une dynamique territoriale autour du projet. Dans le cas où le territoire est inconnu pour les chargés de projet, il est primordial de s'appuyer sur l'expérience des partenaires pour mener à bien la démarche d'identification. L'identification théorique des acteurs à inviter à la concertation sur le plateau mornantais a été lente et fastidieuse parce qu'elle n'a pas été le fruit d'un travail de collaboration entre les principaux acteurs du projet. Au vu de cette expérimentation et des lectures bibliographiques, il apparaît comme nécessaire que l'identification soit réalisée de manière collective par les porteurs de projet et ne soit pas le travail d'un seul d'entre eux. En conjuguant les connaissances et les emplois du temps des membres du comité technique, ainsi que des différents partenaires du projet, il est possible de répartir la liste des acteurs à rencontrer, selon un quadrillage à la fois géographique et sectoriel.

De ce fait, les chargés de projet qui ne possèdent pas une connaissance suffisante du territoire pour mener à bien le projet peuvent s'appuyer sur l'expertise des autres porteurs de projet, s'il y en a, ou sur les partenaires techniques pour recenser les acteurs en présence sur le territoire. Cette identification théorique des acteurs à inviter à prendre part au processus de concertation doit également reposer sur les connaissances des acteurs du territoire, comme les collectivités locales ou les offices de tourisme. Les communes et/ou les communautés de communes concernées par le projet

doivent ainsi être sollicitées dès les premières étapes de sa construction afin de recenser les acteurs en présence sur leurs territoires respectifs. Ainsi, le quadrillage géographique sera réalisé de manière plus aisée et les acteurs locaux s'impliqueront davantage dans leur territoire ainsi qu'au sein du projet. Etant donné le temps important qu'a demandé l'identification théorique des acteurs sur le plateau mornantais, il semble judicieux de partager cette étape entre les principaux soutiens du projet, ce qui peut également permettre de créer une véritable dynamique au sein de l'équipe projet. Cette sectorisation de l'identification doit être l'objet d'une véritable réflexion de la part des chargés de projet : ceux-ci doivent avant tout définir les destinataires du projet et effectuer un quadrillage sectoriel afin de permettre aux collectivités locales de réaliser un travail efficace.

Illustration 32. La connaissance du territoire



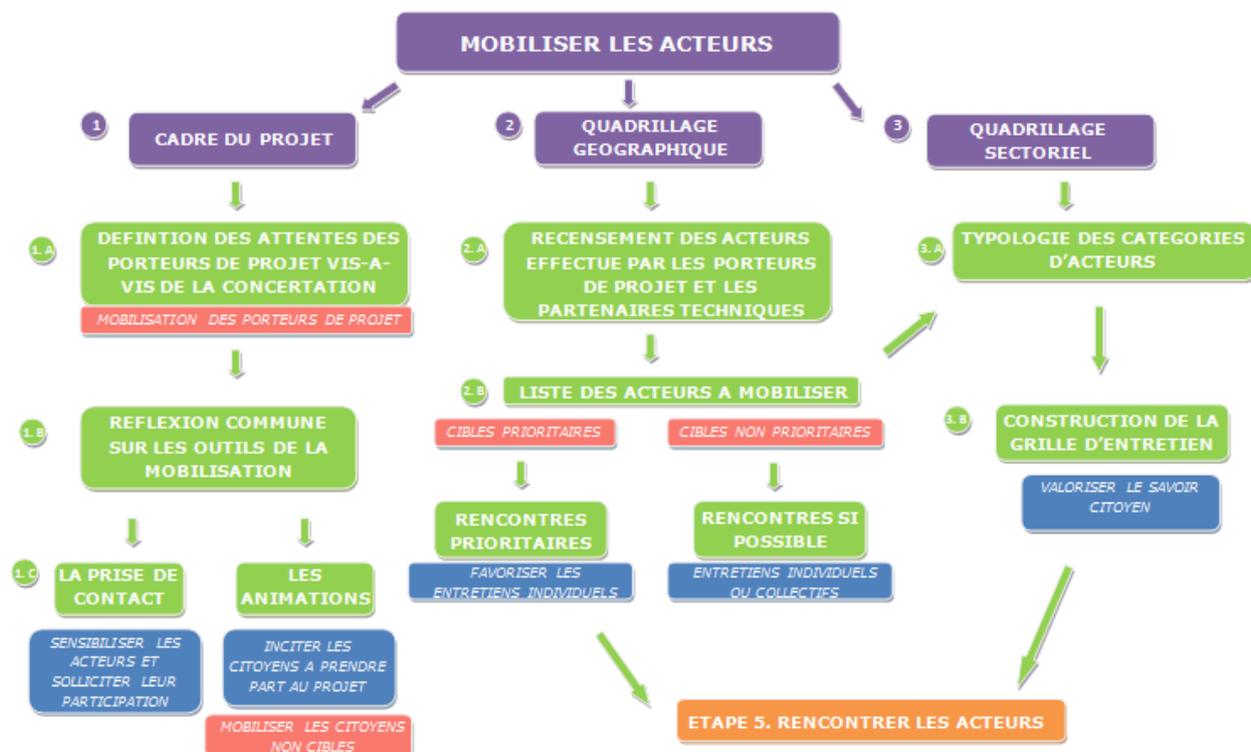
Source : GARCIA, P., 2014

La mise en place d'une telle démarche sera sans doute quelque peu contraignante pour les collectivités locales et les offices de tourisme qui n'ont pas l'habitude de devoir contribuer à l'identification des acteurs. Il s'agit de ce fait, d'une nouvelle habitude de travail à prendre, en renforçant le travail de collaboration en amont du processus de concertation. Chacun des acteurs locaux ayant pris part à ce processus d'identification est ensuite convié à présenter ses résultats, lors d'une réunion qui permettra, par la même occasion, de faire le tri parmi tous les acteurs recensés. Favoriser la participation citoyenne, c'est également renforcer la participation à la construction des projets des principaux acteurs concernés. Cette méthodologie permet ainsi, dans le même temps, d'identifier plus facilement les acteurs, mais également de faire valoir l'expertise et la connaissance de chacun des partenaires au sein des projets

Nous avons à présent fini d'explicitier la méthodologie à mettre en place pour identifier, de manière théorique, les acteurs à inviter à prendre part au projet environnemental. Cette première étape de la phase d'identification est sans nul doute celle qui nous a causé le plus de problèmes au sein du plateau mornantais. La méthode que nous proposons ici peut sembler difficilement applicable car elle suppose de repenser l'implication des acteurs et partenaires techniques en amont du projet. Cependant, les nouvelles collaborations ainsi créées, même si elles requièrent du temps ainsi que de la motivation supplémentaires, permettent, au-delà de la phase d'identification des acteurs, de créer une dynamique contribuant à la gestion pérenne du territoire. Il semble primordial, lorsque l'on demande aux principaux acteurs territoriaux de se rassembler pour construire une vision d'ensemble du projet, que l'équipe technique elle-même, ait réfléchi ensemble à la conduite de la concertation.

ETAPE 4 : MOBILISER LES ACTEURS

Illustration 33. Mobiliser les acteurs



ETAPE 4. MOBILISER LES ACTEURS

Source : GARCIA, P., 2014.

La mobilisation des acteurs recensés par l'équipe projet est la première étape de l'identification pratique. En reprenant le cadre du projet préalablement défini par le comité technique, cette phase commence par une réflexion sur la prise de contact et les animations à proposer aux acteurs pour les inciter à prendre part au projet. La manière dont s'effectue la première prise de contact avec les cibles de la concertation est particulièrement importante. Le message transmis aux acteurs doit être clair et susciter leur intérêt ; il a pour objectif de les informer de la démarche et de les inciter à y participer. Pour se faire, il convient de mettre en valeur leur expertise d'usage tout en précisant ce qui sera attendu d'eux tout au long de la démarche, lors des entretiens tout comme au sein des groupes de travail. L'information doit être relayée au plus grand nombre d'acteurs possibles, même si par la suite, certains d'entre eux ne sont pas intéressés par la démarche. Il est important, au nom du principe d'égalité entre tous les citoyens, de leur laisser à tous la possibilité de participer au projet et de collaborer à la prise de décision.

Dans la troisième étape de notre méthodologie, le comité technique a été invité à établir une liste d'acteurs à inviter à se joindre au projet. Ce recensement est bien sûr non exhaustif, mais permet de définir les cibles prioritaires de la démarche, ceux sans qui celle-ci ne saurait être menée à bien. En dehors des établissements publics, comme la DDT ou l'ONF, qui doivent faire partie prenante de la démarche, les associations de préservation de l'environnement ou d'autres acteurs relais sont des atouts à mobiliser pour favoriser la participation citoyenne. La définition des cibles prioritaires de l'action et des cibles «secondaires» si l'on peut dire, permet d'opérer une sélection des acteurs qui sont à rencontrer par le comité technique. Il est conseillé de privilégier les entretiens individuels avec les cibles jugées prioritaires, car il est primordial d'entretenir le lien qui les unit au projet et de connaître leurs attentes et leurs besoins au regard de leur activité. Les cibles secondaires peuvent également faire l'objet d'entretiens individuels, mais au vu du temps disponible et des moyens financiers parfois limités, des entretiens collectifs peuvent également convenir. Il peut en effet paraître un peu utopiste de prôner uniquement la conduite d'entretiens individuels, au vu des exigences du projet et les entretiens collectifs ont l'avantage de permettre à chacun des acteurs de réagir aux propos tenus par les autres participants. Quel que soit le choix des porteurs de projet, notre expérimentation et nos rencontres nous permettent d'affirmer la nécessité absolue d'effectuer un travail de terrain et de privilégier les situations de «face à face» entre les porteurs de projet et les participants au processus de concertation.

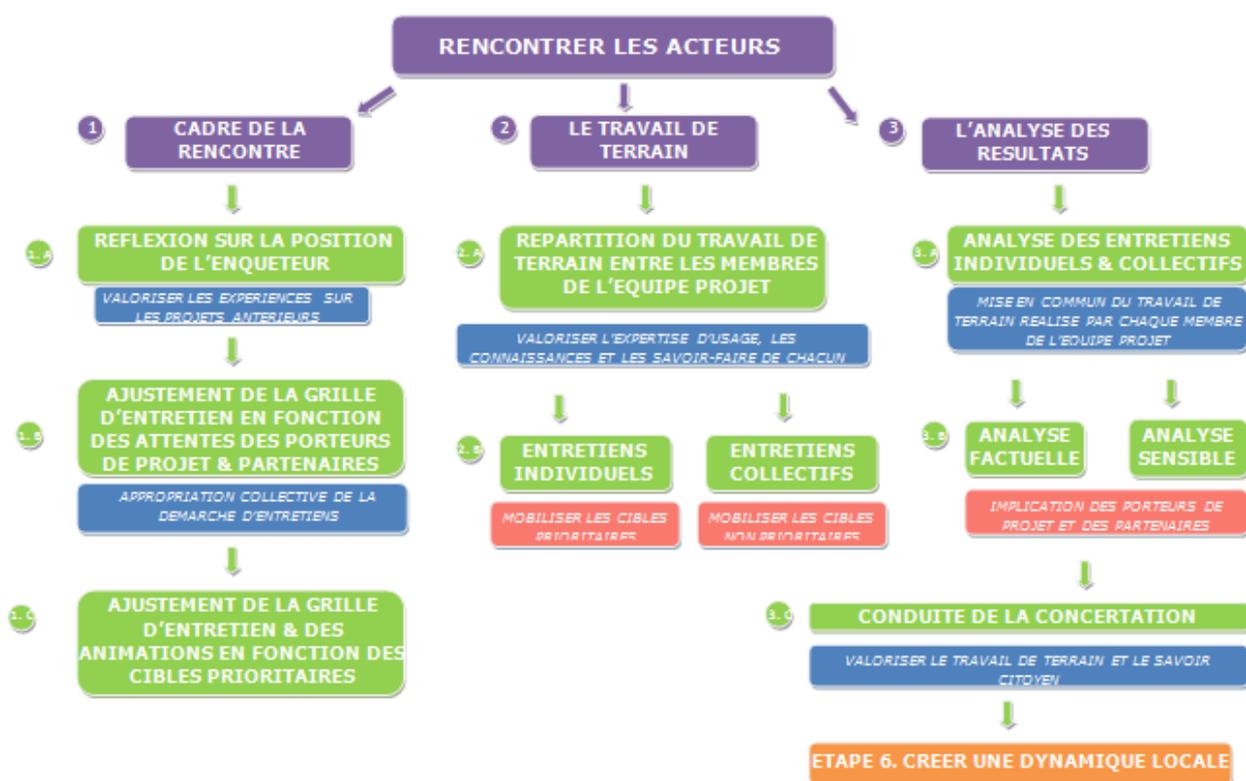
Enfin, de la même manière que la prise de contact avec les acteurs interrogés doit faire l'objet d'une réflexion particulière de la part des chargés de projet, la méthode d'entretien nécessite une attention particulière. La réalisation de la grille d'entretien dépend de plusieurs facteurs distincts. En premier lieu, celle-ci doit permettre de répondre aux objectifs et aux enjeux principaux du projet. Par exemple, lorsque le projet a pour ambition de faire émerger des acteurs relais sur le territoire, il est pertinent de questionner les individus sur les actions qu'ils mènent sur le territoire ; tandis que si l'un des enjeux est de résoudre les problèmes de propreté présents sur les sites, il sera nécessaire d'interroger les pratiques quotidiennes des acteurs, concernant par exemple le tri des déchets. Pour construire cette grille d'entretien, il est également important de définir ce qu'il est attendu des participants à la démarche : doivent-ils exprimer leurs attentes, participer à définir des objectifs de gestion ou encore s'impliquer dans la prise de décision quant à un aménagement ? En fonction de ces attentes et des catégories d'acteurs interrogés, plusieurs «modèles» de grilles d'entretien sont possibles, la seule limite étant l'imagination des chargés de projet.

Le questionnaire est la méthode d'entretien la plus fréquemment utilisée, surtout pour obtenir des résultats quantitatifs, comme lors d'un sondage. A la fois facile à construire et rassurante pour les chargés de projet, elle permet de poser et d'encadrer l'entretien et de diriger les réponses des interrogés. Des méthodes plus créatives peuvent être mises en place, avec un système de mots-clefs ou de photographies. Elles possèdent l'avantage et l'inconvénient de moins orienter les réponses des acteurs, tout en favorisant la création d'une relation interpersonnelle privilégiée. Il est également possible d'interroger les cibles du projet par le biais d'animation, comme les porteurs de parole qui seront utilisés sur le projet du plateau mornantais, ou des murs à idées, sur lesquels les passants sont invités à noter leurs réflexions. La pluralité des outils d'animation et des méthodes d'entretien

illustrent la flexibilité inhérente aux démarches participatives. En se référant aux nombreuses démarches mises en place, pour des projets divers, sur des territoires aux enjeux multiples, par des acteurs hétérogènes, les porteurs de projet n'ont que l'embaras du choix pour construire une grille d'entretien ainsi que des animations qui correspondent à leur projet. Le seul point immuable dans la multiplicité des grilles d'entretien possibles et imaginables est que celle-ci doivent impérativement valoriser le savoir citoyen, l'expertise d'usage des acteurs rencontrés, afin de les inciter à se mobiliser autour du projet. Il est primordial de faire conscience aux citoyens de l'importance de son opinion, de ses positionnements, de ses réflexions, de ses actions...En d'autres termes, mettre en valeur le caractère singulier de chacun des interrogés et la plus-value qu'il peut apporter au projet.

ETAPE 5 : RENCONTRER LES ACTEURS

Illustration 34. Rencontrer les acteurs



ETAPE 5. RENCONTRER LES ACTEURS

Source : GARCIA, P., 2014.

La rencontre avec les principaux acteurs à inviter à la démarche de concertation doit être abordée sous l'angle de l'échange de savoirs entre les porteurs de projet et les interrogés. Avant d'entamer tout entretien, les porteurs de projet doivent s'interroger sur la posture à adopter : rencontrent-ils les acteurs en tant qu'experts de la préservation de l'environnement, que gestionnaires de site ou se positionnent-ils comme étant eux-mêmes des acteurs du territoire ? Le message transmis, la grille d'entretien, la relation créée et la rencontre elle-même seront totalement différents suivant le positionnement adopté par l'enquêteur. Une fois encore, l'expertise d'usage des porteurs de projet ainsi que des partenaires techniques peut être mobilisée pour comprendre les avantages et les inconvénients de chacune de ces postures. Par exemple, en abordant l'entretien en tant qu'expert, les porteurs de projet risquent d'avoir des difficultés à recueillir et à valoriser l'expertise d'usage des interrogés ; tandis qu'en se plaçant en tant qu'un acteur du territoire parmi tant d'autres, l'écueil possible est que l'opinion des structures qui portent le projet ne soit pas prise en compte.

Après avoir mené une réflexion sur la conduite de l'entretien, à la fois sur la grille et la posture de l'enquêteur, le travail de terrain peut être abordé sereinement par les chargés de projet. Cette attitude calme et détendue est particulièrement importante pour que les rencontres soient propices à la création de nouvelles relations et au renforcement de celles qui préexistent. Les rencontres avec les acteurs interrogés, bien qu'étant dans le prolongement direct de l'identification théorique, doit également être considérée par les porteurs de projet comme une prise de recul vis-à-vis du projet. Sans pour autant perdre de vue l'objectif de ces rencontres, elles doivent être vécues comme une étape spécifique dans le processus de concertation : ces entretiens permettent de recueillir des données à la fois factuelles et sensibles. Les propos de l'interrogé sont tout aussi important que ses ressentis lors de l'entretien avec les chargés de projet ; c'est pourquoi ces deux dimensions doivent être prises en compte dans l'analyse des rencontres. Etant donné que nous avons préconisé que les rencontres soient effectuées par les différents membres du comité technique et leurs partenaires, il semble nécessaire, pour que l'analyse des entretiens soit validée et entendue par tous, de prendre un temps collectif pour mettre en commun l'analyse des entretiens. Les chargés de projet sont ainsi allés chacun à la rencontre de différents acteurs du territoire, en fonction de leurs intérêts et de leurs disponibilités. En s'étant auparavant interrogé collectivement sur la conduite des entretiens et sur leur analyse, l'étude factuelle des résultats obtenus ne devraient pas être trop longue, puisqu'elle repose principalement sur l'objectivité.

L'analyse sensible des entretiens est plus complexe que leurs études factuelles. En premier lieu, il est important que les chargés de projet s'interrogent sur l'atmosphère de la rencontre : L'interrogé semblait-il à l'aise lors de l'entretien ? Combien de temps celui-ci a-t-il duré ? De quelle qualité sont les réponses obtenues ? Ces données permettent de comprendre la relation qui unit l'acteur interrogé au projet. Par exemple, si les chargés de projet décident que les entretiens durent en moyenne une heure, lorsque les interrogés libèrent deux heures de leur temps pour rencontrer les chargés de projet, on peut supposer qu'ils sont particulièrement intéressés par le projet et sensibles à la question environnementale. L'ambiance générale de l'entretien est également importante : certains acteurs rencontrés peuvent se sentir mal à l'aise, ce qui peut témoigner d'un sentiment de manque de légitimité à l'égard du projet. Dans ce cas, il est important de préciser ce qui est attendu de l'interrogé, de souligner l'importance de connaître le point de vue citoyen pour enrichir le projet.

Parfois, les individus interrogés sont particulièrement à l'aise, soit parce qu'ils ont l'habitude de ce type de rencontres, soit parce qu'ils sont naturellement loquaces et chaleureux. Il est alors important de veiller à ne pas s'écarter du sujet de l'entretien, de cadrer les réponses de l'interrogé. Cependant, quelque soit la posture adoptée par l'interrogé, les chargés de projet doivent garder à l'esprit que les informations transmises de vive voix sont tout aussi pertinentes que la gestuelle ou les expressions employées par les interrogés. L'analyse sensible des analyses consiste ainsi à trouver la juste mesure entre le recueil de données et la surinterprétation, qui peut totalement fausser les résultats de l'enquête.

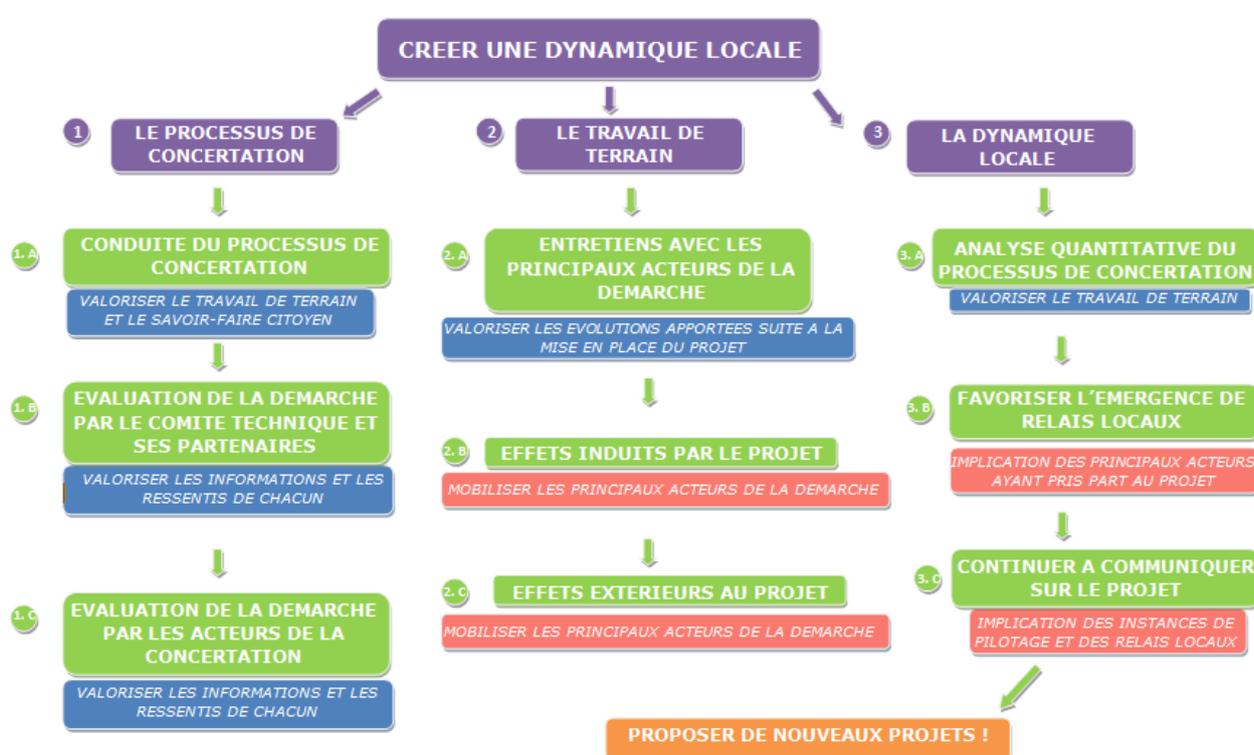
Dans le même temps que les porteurs de projet s'interrogent sur le comportement des interrogés, il est important qu'ils se questionnent sur leur propre posture. Comment se sont-ils sentis lors des entretiens ? Quelles réactions ont-ils eu face aux réponses, parfois inattendues et déconcertantes des interrogés ? Que retiennent-ils de cette expérience ? L'entretien, qu'il soit individuel ou collectif, suscite une remise en question de la part des chargés de projet, vis-à-vis de leurs connaissances, mais également de leurs pratiques. Il est important de «mettre à plat» les ressentis des enquêteurs pour comprendre ce qui a été bien fait et moins bien fait lors des rencontres avec les acteurs locaux, afin de faire évoluer les attitudes de chacune des parties prenantes. L'appui de structures spécialisées dans l'animation de dispositifs participatifs peut permettre aux chargés de projet de renforcer leurs compétences en concertation, dans le cas où les entretiens ou les groupes de réflexion sont co-animés. Dans le cas où les structures ne participent pas à l'animation, le travail d'entretien se présente comme l'occasion de créer un lien entre les enquêteurs et les interrogés, qui sera renforcé lors des étapes suivantes du processus de concertation.

L'ensemble de la démarche menée doit permettre de valoriser le savoir-faire et les connaissances citoyennes afin de susciter l'investissement des acteurs locaux au sein des projets. Une fois les différentes étapes du processus de concertation achevées, l'identification des acteurs à impliquer ne s'arrête pas pour autant, comme l'illustre la dernière étape de notre méthodologie.

ETAPE 6 : CREER UNE DYNAMIQUE LOCALE

Mettre en place des approches participatives signifie davantage que mener à bien un projet en favorisant l'expression et la participation citoyenne. C'est avant tout une nouvelle approche du projet, qui ne se limite pas à la durée de sa mise en place. De ce fait, il semble important d'intégrer une sixième étape à notre méthodologie d'identification : la création d'une dynamique locale suite au projet.

Illustration 35. Créer une dynamique locale



ETAPE 6. CREER UNE DYNAMIQUE LOCALE

Source : GARCIA, P., 2014.

Ainsi que nous l'avons souligné au sein de cette méthodologie ainsi que tout au long de cette étude, le processus de concertation doit être animé avec la volonté de valoriser le savoir-faire citoyen. Afin de susciter la création d'une véritable dynamique locale suite au projet, il est primordial de mettre en exergue le travail de terrain réalisé par les chargés de projet : ceux-ci ont fait un premier pas vers les acteurs locaux, en allant à leur rencontre par des entretiens individuels et/ou collectifs. En insistant sur l'évolution de l'approche et des pratiques des professionnels, les acteurs

locaux se sentent davantage concernés par le projet et sont invités à opérer eux-mêmes un changement dans leurs perceptions et leurs comportements, à l'égard du projet et des autorités décisionnelles. Une fois le processus de concertation achevé, il est pertinent d'évaluer la démarche qui a été menée : Est-ce que les objectifs et les enjeux principaux du projet ont été atteints ? Le projet a-t-il favorisé la collaboration entre les différents acteurs du territoire ? Ce bilan doit être effectué à la fois par le comité technique et par les acteurs de la démarche. C'est l'occasion pour les chargés de projet de reprendre contact avec les acteurs à la fin du processus, pour connaître leurs ressentis à l'égard du projet. Se sont-ils sentis écoutés et compris ? Leurs avis et les informations qu'ils ont transmis aux chargés de projet ont-ils été pris en compte au sein du projet ?

Le Grand Lyon Agglomération souligne le caractère essentiel de l'évaluation, afin de *«capitaliser les savoir-faire et communiquer sur l'intérêt de la concertation, en mettant en évidence ce que celle-ci a apporté.»*¹⁰⁴ en distinguant trois types distincts : l'évaluation des méthodes de définition et de mise en œuvre du processus de concertation ; l'impact sur l'efficacité du projet ainsi que le bilan de la participation citoyenne. Il semble important de prendre en compte ces trois approches pour produire une évaluation efficace, transposable sur différents projets environnementaux. Enfin, pour rester dans la même optique que dans la conduite du projet, il peut être pertinent d'effectuer l'évaluation qualitative de manière concertée, au sein du comité technique et en collaboration avec les participants à la démarche. Ces bilans avec les principaux acteurs du territoire peut s'effectuer par le biais d'un travail de terrain, par mail, courrier ou appel téléphonique. Même si on préconise de favoriser les rencontres en face à face, les chargés de projet n'ont pas forcément beaucoup de temps disponible à accorder à l'évaluation de la démarche. Quelque soit le moyen de contact choisi, il est primordial de revenir vers les acteurs de la concertation, pour construire avec eux le bilan du projet : la participation citoyenne ne se limite pas au temps du projet. De plus, ces retours d'expérience peuvent faire émerger de nouvelles idées vis-à-vis du projet ou aboutir à des propositions pour construire d'autres projets en faveur de l'environnement.

On constate deux types d'effets induits par la mise en place de projets concertés : ceux liés au projet en lui-même, c'est-à-dire les réponses qu'il a pu apporter aux problématiques présentes sur le territoire ; et les conséquences extérieures au projet. C'est dans cette dernière catégorie d'effet que se joue tout l'intérêt de la mise en place des démarches participatives : rapprochement des sphères civile et politique, meilleure représentativité des citoyens dans les autorités décisionnelles, émergence de projets annexes,... les effets sont aussi multiples que les projets sont diversifiés. L'étude des conséquences induites par les projets, qu'elles soient propres au projet ou qu'elles y soient indirectement liées est ainsi l'occasion de mobiliser l'ensemble des participants à la démarche.

L'analyse qualitative des effets produits par le projet doit être complétée par une étude quantitative de la démarche de concertation. Combien d'acteurs ont-été rencontrés par les chargés de projet ? Combien ont pris part au projet ? Ont-ils participé à l'ensemble des étapes du processus de concertation ? Bien qu'il soit impossible de savoir combien de citoyens se seraient impliqués dans le

¹⁰⁴ Grand Lyon Agglomération, La concertation dans la conduite de projet, Guide méthodologique, p.63, 64p.

projet si le comité technique n'était pas allé à leur rencontre, un nombre important de participants aux ateliers de travail est particulièrement encourageant pour les chargés de projet. Néanmoins, il est primordial de favoriser la qualité de la participation citoyenne à la quantité d'acteurs présents : mieux vaut quelques acteurs locaux très impliqués dans le projet et dans la préservation de leur environnement plutôt que de nombreux acteurs très peu investis. Le bilan de la démarche permet ainsi de juger l'efficacité de la participation citoyenne, tant en termes quantitatifs que qualitatifs.

Le processus d'identification théorique, complété par des entretiens avec les principaux acteurs du territoire, favorise l'expression et la participation citoyenne au sein des projets. Certains acteurs peuvent ainsi devenir de véritables relais locaux des politiques publiques et des actions des gestionnaires. Ils permettent de faire le lien entre la société civile et les instances de pilotage, tout au long du projet mais également au-delà, en continuant de transmettre les informations de l'un à l'autre. Ces relais locaux favorisent également l'expression de la parole citoyenne et comblent le fossé qui peut exister entre la société civile et les décideurs. Il est primordial que les chargés de projet et les relais locaux continuent par la suite à communiquer sur le projet, afin d'entretenir le lien qui unit l'ensemble des acteurs au projet et peut-être de favoriser l'émergence de nouveaux projets.

La méthodologie d'identification des acteurs d'un territoire à impliquer dans sa préservation écologique proposée dans cette étude a été voulue la plus exhaustive possible. Les six étapes restent volontairement théoriques, pour pouvoir être utilisées au sein de projets très diversifiés. Il appartient ainsi aux porteurs de projet, qu'ils soient membres du milieu associatif, collectivités locales ou autres, de s'approprier ce protocole et les réflexions qui l'accompagnent afin de les adapter aux projets qu'ils mènent. Nous avons pris le parti de reprendre le développement classique du processus de concertation en y intégrant, au fil des étapes, l'identification des acteurs, afin d'insister sur la nécessité de considérer l'identification comme faisant partie prenante des démarches participatives et non comme un travail à effectuer uniquement en aval.

La définition du cadre et du contexte du projet sont des étapes clefs du processus, dont la nécessité a été soulignée par l'ensemble des professionnels des démarches concertées rencontrés au cours du stage. La connaissance du territoire, quant-à-elle, est souvent éludée par les chargés de projet, qui n'y accordent pas un temps de réflexion suffisant. Jusqu'à quel point connaissent-ils leur territoire de projet et ses acteurs ? La réponse devrait être «Jamais suffisamment.» Les mutations territoriales et les représentations liées à l'environnement sont en perpétuelle évolution et il est impossible pour les chargés de projet d'en saisir la complexité. En favorisant les partenariats, les connaissances et les savoir-faire des techniciens sont démultipliés : le projet et ses effets ont alors davantage de chance de répondre aux attentes et aux besoins des acteurs du territoire. Dans le contexte actuel de perte de confiance des citoyens à l'égard des institutions politiques et des gestionnaires d'espaces naturels, il est primordial que ceux-ci effectuent un premier pas vis-à-vis de la société civile. En accordant aux citoyens une nouvelle légitimité de réflexion et d'action au sein des projets d'environnement, les décideurs renforcent leur représentativité, tout en favorisant l'émergence d'initiatives citoyennes.

CONCLUSION

« Devenez vous-mêmes le changement que vous voulez voir dans le monde »

Mahatma Gandhi

Vers une évolution de la participation citoyenne

S'il fallait ne choisir qu'une seule phrase pour résumer cette étude, ce serait sans doute celle-ci. En premier lieu, parce qu'elle résume parfaitement les enjeux de la mise en place des démarches participatives dans les projets d'environnement : l'évolution des pratiques des professionnels n'est pas un processus exogène, mais le fruit de la volonté des chargés de projet. En favorisant l'expression et la participation au sein des projets, les acteurs locaux sont appelés à incarner eux-mêmes l'évolution qu'ils souhaitent voir se produire au sein de leur territoire. Ainsi que nous l'avons souligné à plusieurs reprises au sein de cette étude, la thématique environnementale fait aujourd'hui partie prenante de nos pratiques quotidiennes et l'ensemble de la société civile, que ce soient les décideurs politiques, les scientifiques ou les citoyens, prend progressivement conscience de la dégradation croissante des écosystèmes au niveau planétaire. Inviter les citoyens à prendre part à la préservation de l'environnement, c'est reconnaître le rôle qu'ils ont à jouer, à travers leurs pratiques et leurs représentations, dans l'avenir de leur territoire.

Le développement des approches participatives, que ce soit en réponse à des appels d'offres sur les marchés publics, comme c'est le cas pour les professionnels de la concertation rencontrés ou en accompagnant les professionnels de l'environnement dans une montée en compétence, comme le fait l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Rhône-Alpes, entraîne une sensibilisation de l'ensemble des acteurs à la nécessité de co-construire l'avenir des territoires de projet.

Le changement, pour les décideurs politiques, consiste à prendre la mesure des mutations sociétales et des attentes de plus en plus fortes qu'exprime la société civile à leur égard. Afin de s'adapter à cette évolution, les autorités décisionnelles, et à plus forte raison les élus locaux, sont amenés à questionner les modalités d'exercice du pouvoir ; ou en d'autres termes, à repenser la gouvernance territoriale telle qu'elle est mise en place actuellement. En opérant ce changement de paradigme, les autorités invitent les citoyens à investir la place qui leur revient, selon la législation,

dans la prise de décision au sein des projets environnementaux. De son côté, la société civile affirme progressivement sa volonté de ne pas dépendre uniquement des autorités politiques pour s'investir dans la préservation de l'environnement. Au-delà du syndrome NIMBY, les citoyens sont de plus en plus nombreux à se constituer en réseaux afin de manifester contre les projets qui peuvent constituer des menaces pour leur environnement. Les tensions entre les sphères civile et politique se cristallisent autour de grands projets d'aménagement, comme le souligne l'exemple récent de Notre-Dame-des-Landes. En favorisant la participation citoyenne en amont des projets d'environnement, les risques de conflits sont réduits grâce au dialogue entre les différentes parties prenantes.

Les démarches participatives sont caractérisées par leur flexibilité vis à vis des attentes des décideurs politiques et des citoyens. Elles fournissent de ce fait une réponse adéquate aux multiples représentations de l'environnement qui coexistent sur un territoire donné. On définit souvent ces démarches comme ayant pour objectif principal de favoriser l'expression et la participation citoyenne au sein des projets, mais au vu des rencontres et des observations effectuées durant ce stage, il semble plus juste d'insister sur le fait qu'elles permettent la construction d'une vision commune du projet, tout en prenant en compte les visions et les besoins de chacune des parties prenantes du dialogue territorial.

Identifier les acteurs pour mieux les impliquer au sein des projets environnementaux

Malgré l'appropriation de la thématique environnementale, les citoyens sont peu enclins à s'investir spontanément pour la préservation de leur environnement. Afin de favoriser leur mobilisation, il est impératif que les chargés de projet fassent la démarche d'aller à leur rencontre pour susciter leur intérêt. Pour se faire, il est important de bien définir les objectifs que l'on souhaite atteindre en amont, afin de pouvoir solliciter les acteurs locaux sur des points concrets. Une fois les attentes vis-à-vis des citoyens précisées, il est primordial de procéder à une identification des acteurs qui doivent être rencontrés pour le projet.

L'enjeu de ce mémoire était de proposer un protocole pour aider les chargés de projet à identifier plus rapidement et plus facilement les acteurs avec qui prendre contact. En proposant une méthodologie qui reprend la conduite classique du processus de concertation, les étapes de l'identification et les points de vigilance à avoir s'intègrent dans le temps du projet, en constituant le moins de contraintes possibles pour les chargés de projet. De manière traditionnelle, les chargés de projet ont tendance à recourir à une liste de contacts préétablie et à mobiliser leurs relations interpersonnelles pour identifier les personnes susceptibles de prendre part au projet. Afin de les accompagner dans un changement de pratiques et une évolution de leur posture, il nous semblait primordial de proposer le protocole le plus simple possible, qui n'entraîne pas de contraintes majeurs. Le seul point qui apparaît comme strictement non négociable dans cette méthodologie est l'importance du travail de terrain. En effet, l'identification ne doit pas être uniquement le travail des chargés de projet mais doit être le plus possible réalisé en collaboration avec les principaux acteurs du territoire.

Les premières expérimentations de ce protocole seront sans doute quelque peu fastidieuses et susciteront logiquement des réactions, tant du point de vue des chargés de projet que des acteurs qui seront associés à cette identification. Cependant, à force d'expériences, l'identification devrait susciter une évolution, tant dans la conduite de projet qu'au sein du territoire en lui-même. En favorisant les partenariats et en s'appuyant sur l'expertise d'usage des acteurs locaux, l'identification contribue à créer une dynamique locale suite au projet. Avec cette approche, les acteurs locaux ne sont pas uniquement sollicités pour faire partager leur expertise d'usage et leurs représentations : ils s'investissent dans la construction du projet et de la démarche. L'identification des acteurs à concerter dans les projets environnementaux contribue à favoriser l'émergence d'un véritable changement, dans les pratiques, les représentations mais également les postures et les rôles adoptés par chacune des parties prenantes du dialogue territorial.

Accompagner les acteurs vers le changement

Comme nous l'avons démontré tout au long de cette étude, l'identification a pour enjeu majeur de permettre une meilleure mobilisation des acteurs : qu'ils soient plus nombreux à s'investir de manière plus pérenne et plus active dans le projet. En d'autres termes, les accompagner dans une évolution de leurs représentations quant à la place qu'ils occupent au sein de leur territoire et des projets qu'ils s'y mènent. Pour contribuer à ce changement, il est nécessaire de rendre les acteurs disponibles et favorables à cette évolution, à la fois au cours du projet et au-delà, au sein de leur territoire.

Le changement est le résultat d'un long processus, au cours duquel les acteurs vont se rendre de plus en plus disponibles, jusqu'à incarner eux-mêmes le changement de manière pérenne. En nous fondant sur le modèle construit par les sociologues Prochaska et DiClemente¹⁰⁵, établi à partir d'une analyse comparative des nombreuses théories sur le changement, nous pouvons distinguer six étapes majeures dans l'évolution des comportements et des représentations des acteurs du projet.

La pré-contemplation est l'étape initiale du processus de changement. L'individu n'a aucune intention de modifier son comportement dans un avenir proche : il nie le problème et considère que son comportement actuel reste plus avantageux. Changer ses comportements pour lutter contre le réchauffement climatique, par exemple, n'est pas utile, puisqu'il y aura toujours d'autres acteurs qui ne modifieront pas les pratiques... Solliciter ces acteurs au sein des projets n'engendre généralement que des résultats modestes, car ils ne prennent pas conscience ou réfutent leur part de responsabilité dans la dégradation des écosystèmes à l'échelle locale. Il est primordial, pour que ces citoyens s'impliquent dans la préservation de leur environnement, de favoriser le

¹⁰⁵ PROCHASKA, J.O., DICLEMENTER, C.C, 1984, The transtheoretical approach : crossing traditional boundaries of therapy, Homewood IL, Dow Jones-Irwin

développement de leur conscience environnementale, en soulignant l'intérêt du changement, que ce soit pour l'individu ou la collectivité.

A cette phase initiale, succède l'étape de la **contemplation**, au cours de laquelle les acteurs, même s'ils sont conscients de la nécessité d'agir pour la préservation de l'environnement, ne sont pas prêts à passer à l'action. Ils ont encore besoin de comprendre les bénéfices qu'ils pourraient en retirer et attendent le moment propice pour changer. La façon la plus adéquate de favoriser le passage à l'action de ces citoyens est de faire appel aux registres des sens et de l'émotion pour rendre les comportements écologiques plus désirables. Par le biais de témoignages, d'expériences réussies de changement, les acteurs sont plus enclins, par mimétisme, à opérer une évolution dans leurs comportements et leurs pratiques.

Vient ensuite l'étape cruciale de la **préparation** au changement : après avoir déterminé l'objectif à atteindre, les acteurs commencent à prendre des initiatives pour modifier leur comportement, en s'engageant à la fois moralement et concrètement. Les acteurs assument leur responsabilité individuelle dans la dégradation de l'environnement. L'engagement peut être personnel, intériorisé, mais peut également être le fait d'une annonce publique : en s'engageant envers les autres, les acteurs ont davantage de chance d'opérer une évolution de manière durable. En se constituant en réseaux, les acteurs se soutiennent face aux contraintes que peut engendrer le changement.

Après s'être correctement préparés, les individus passent à l'**action** et expérimentent de nouvelles pratiques. Par exemple, la personne commence à faire du covoiturage de manière occasionnelle puis décide d'utiliser ce moyen de transport pour aller quotidiennement au travail. Une fois le changement opéré, les citoyens doivent **maintenir** leurs nouvelles pratiques malgré les contraintes. Dans le cas où une famille décide de ne manger que des aliments cultivés par des producteurs locaux, il faut se résoudre à ce que le choix de légumes soit moins important que dans les supermarchés. Au fur et à mesure, les nouvelles pratiques suscitent de nouvelles représentations quant à l'environnement et les comportements écologiques s'intègrent au quotidien des individus : elles deviennent de **nouvelles habitudes** et ne sont nullement perçues comme des contraintes.

Cette trajectoire vers le changement s'opère de manière très diverse selon les individus. Néanmoins, il est primordial, lorsque les chargés de mission vont à la rencontre des citoyens pour les associer aux projets environnementaux menés, qu'ils identifient à quelle étape se situent plus ou moins leurs interlocuteurs, afin de mettre en œuvre des outils de sensibilisation efficaces et les amener à se mobiliser de manière durable autour des projets d'environnement. Au fil de ces étapes du changement, qui prennent forme dans des démarches participatives, les acteurs concernés par les projets d'environnement sont invités à se dire « Je deviens moi-même le changement que je veux voir dans le monde... »

BIBLIOGRAPHIE

I. PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Ouvrages

- ARNAUD, E., BERGER, A., PERTHUIS, C., 2005, Le développement durable, Paris : Nathan, 159p.
- AUBERTIN, C., VIVIEN, F-D., 2010, Le développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux, Paris, La Documentation Française, 163p.
- AUGIER, H., 2012, Le développement peut-il être durable ? Pour le meilleur et pour le pire, Paris : Sans de la Terre, Médial, 299p.
- BLANDIN, P., 2009, De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité, Ed. Quae, Coll. Sciences en question, 124 p.
- BOURG, D., La Nature en politique ou l'enjeu philosophique de l'écologie, L'Harmattan, p.16, 172p.
- BOURG, D., LEPAGE, C., DEBRE, J-L., 2006, Le développement durable à l'usage des collectivités locales, Paris : Victoires, 139p.
- BOUTAUD, A., GONDRAN, N., 2009, L'empreinte écologique, Paris : La Découverte, 128p.
- CARASSUS, J., DUPLESSIS, B, 2007, Développement durable : villes, régions..., agir localement, Paris, Alternatives économiques, 152p.
- DRAETTA, L., 2003, Le décalage entre attitudes et comportements en matière de protection de l'environnement, chap. 4, in GENDION, C., J-G., VAILLANCOURT, 2003, Développement durable et participation publique : de la contestation écologique aux défis de la gouvernance, Les Presses Universitaires, Montréal, 398 p.
- GENDION, C., J-G., VAILLANCOURT, 2003, Développement durable et participation publique : de la contestation écologique aux défis de la gouvernance, Les Presses Universitaires, Montréal, 398p.
- GILLY, J-P., LEROUX, I., WALLET, F., 2004, Gouvernance et proximité, in PECQUEUR, B., ZIMMERMANN, J-B., Economie de proximités, Paris, Editions Hermès/Lavoisier, p.188-206.
- GIORDAN, A., SOUCHON, C., 2008, Une éducation pour l'environnement : vers un développement durable, éd. Delagrave, Paris, 271p.
- KALAORA, B., VLASSOPOULOS, C., 2013, Pour une sociologie de l'environnement, société et politique, Champ-Vallon, 301p.
- LEGROS, B., DELPLANQUE, J-N., 2009, L'enseignement face à l'urgence écologique, éd. Aden, Bruxelles, 229p.
- MARTINAND, C., 2003, Environnement et développement durable, l'indispensable mobilisation des acteurs économiques et sociaux, Paris, Journaux officiels, 97p.
- PECQUEUR, B., ZIMMERMANN, J-B., Economie de proximités, Paris, Editions Hermès/Lavoisier, 264p.
- ROTILLON, G., 2008, Faut-il croire au développement durable ? Paris : l'Harmattan, 220p.
- STRANGE, T., BAYLEY, A., 2008, Le développement durable à la croisée de l'économie, de la société et de l'environnement, Paris : OCDE, 161p.
- VERNIER, J., 2011, L'environnement, PUF, Que sais-je ?
- VEYRET, Y., 2007, Le développement durable, Paris : Sedes, 240p.
- VIVERET, P., 2005, Pourquoi ça ne va pas plus mal, Paris : Fayard, 265p.

Articles

- CARON, A., TORRE, A., 2004, Quand la proximité devient source de tensions : conflits d'usage et de voisinage dans l'espace rural, Revue Développement Durable et Territoires, n°7
- CAUDEN, J., 2007, Développement durable et révision des politiques publiques, Les cahiers de la fonction publique et de l'administration, n°273,p.15-16
- HERNANDEZ ZAKINE, C., 1998, L'influence du droit de l'environnement sur le droit du rural, Ruralia
- PNUD, 2007, Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008 : la lutte contre le changement climatique
- ROBOTOM, I., 2012, Communautés, enjeux environnementaux et recherche en éducation relative à l'environnement, in Education relative à l'environnement, 4, 77-95, 20p.

- NATURE HUMAINE, Mai 2008, Ecologie, les moteurs de l'action, Lettre n°01
- NATURE HUMAINE, Octobre 2008, Ecologie, les freins de l'action, Lettre n°02
- NATURE HUMAINE, Janvier 2009, Ecologie : comprendre le processus de changement, Lettre n°03
- NATURE HUMAINE, Avril 2009, Ecologie, les étapes du changement, Lettre n°04
- NATURE HUMAINE, Juillet 2009, Ecologie, l'individuel et le collectif, Lettre n°05
- NATURE HUMAINE, Novembre 2009, Un projet écologique collectif est-il possible ? Lettre n°06
- NATURE HUMAINE, Avril 2010, L'écologie, le temps et l'urgence, Lettre n°07
- NATURE HUMAINE, Mai 2012, L'agriculture et le changement, Lettre n°08

Cahiers techniques & Compte-rendus de journées de réflexion

- CARLOT, Y., 2005, La notion de développement durable dans l'optique de la construction du concept d'écocitoyenneté, in Développement durable et écocitoyenneté, contribution aux journées d'étude des didactiques de l'histoire et de la géographie, INRP, p.1-2
- CENRA, 2014, Préserver le patrimoine, est-ce tout naturel ? Compte-rendu de la journée d'échanges techniques du 8 octobre 2013.
- CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ENVIRONNEMENT, 2007, La perception de la Nature de l'Antiquité à nos jours, Journée d'étude, Lille.
- URCPIE, 2014, Bilans d'activité 2013, Assemblée générale de l'URCPIE

Sitographie indicative

- <http://www.conservation-nature.fr>
- <http://www.cc-paysmornantais.fr>
- http://www.rhone.fr/departement/territoire/espaces_naturels_sensibles
- <http://www.ccvalleedugaron.com>
- <http://biodiversite.rhonealpes.fr>
- <http://www.urcpierrhonealpes.fr>
- <http://www.cen-rhonealpes.fr>

II. POUVOIRS PUBLICS ET PARTICIPATION CITOYENNE

Ouvrages

- BACQUE, M.H., REY, H., SINTOMER, Y., 2005 Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative, La Découverte, 320p.
- BARBER, B., 1984, Strong democracy : participatory politics for a new age, Berkeley, University of California Press
- BARRET, P., 2012, Guide pratique du dialogue territorial : Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local, éd. de l'Aube, 136p.
- BEVORT, A., 2002, Pour une démocratie participative, Presses de Sciences Po, 134 p.
- BLONDIAUX, L., 2008, Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative, Paris, Le Seuil, 109p.
- BLONDIAUX, L., 2005, L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes, in BACQUE, M.H., REY, H., SINTOMER, Y., 2005, Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative, La Découverte, 320p.
- CALLON, M., LACOUMES, P., BARTHE, Y., 2001, Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique, Paris, Le Seuil, 440p.
- DEWEY, J., 1927, The Public and Its Problems, Athens, Swallow Press/Ohio University Press Books, 242p.
- DONZELOT, J., 2003, Faire la société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France, Paris, Le Seuil, 340p.
- DOYLE, T., MC EACHERN, D., 1998, Environment and Politics, London, Routledge, 336p.
- FERREBOEUF, G., 2011, Participation citoyenne et ville, L'Harmattan, 152p.
- FROMENTIN, T., WOJCIK, S., 2008, Le profane en politique. Compétence et engagements du citoyen, l'Harmattan, 316p.
- GAUDIN, J-P, 2007, La démocratie participative, Armand Colin, Paris, 128p.
- GEORGESCU-ROEGEN, N., 1971, The Entropy Law and the Economic Process, éd. iUniverse, 476p.
- GODBOUT, J., 1983, La participation contre la démocratie, Saint-Martin, 188p.
- GRET, M., SINTOMER, Y., 2002, Porto Alegre : l'espoir d'une autre démocratie, La Découverte, 137p.
- HABERMAS, J., 1992, Droit et démocratie. Entre faits et normes, Paris, Gallimard, 557p.
- HERBEMONT, O., CESAR, B., 2004, La stratégie du projet latéral : comment réussir le changement quand les Normes juridiques et mise en œuvre des politiques publiques forces publiques et sociales doutent ou s'y opposent, éd. Dunot, 240p.
- LACOUMES, P., 1994, L'éco-pouvoir, environnements et politiques, Paris, La Découverte, 317p.
- MENDEL, G., 2003, Pourquoi la démocratie est en panne. Construire la démocratie participative, La découverte, 236 p.
- NANCY, J-L., 2008, Vérité de la démocratie, éd. Galilée, 62p.
- NOZICK, M., 1999, Sustainable Development begins at home. Community solution to Local problems, Vancouver, UBC Press, 304p.
- OFFNER, J.-M., 1999, La gouvernance urbaine, Réseaux, Institutions et Territoire du LATTTS, ENPC
- PROCHASKA, J.O., DICLEMENTER, C.C, 1984, The transtheoretical approach : crossing traditional boundaries of therapy, Homewood IL, Dow Jones-Irwin
- ROSANVALLON, P., 2000, La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple de France, Gallimard, NFR-Bibliothèque des histoires, 440 p.

- TALPIN, J., 2011, Schools of democracy. How ordinary citizens (sometimes) become more competent in participatory budgeting institutions, Colchester, ECPR Press, 252p.
- THOMPSON, D.F., 1970, The democratic citizen : social science and democratic theory in the twentieth century, Cambridge, Cambridge University Press
- TOCQUEVILLE, A., 1835-1840, De la démocratie en Amérique, Flammarion, 311p.

Articles

- ANDRE, S., OBERTI, S., 2002, L'analyse multicritère de projets d'éducation à l'environnement : un outil de gouvernance participative en région Corse, Biennale de la société internationale pour l'économie écologique.
- BARRET, P., 2006, Concertation : sensibilité, flexibilité, créativité, in Revue Espaces Naturels n°13
- BERTRAND, N., MOQUAY, D., 2004, La gouvernance locale, un retour à la proximité, in Economie rurale n°280, Proximités et territoires, pp.77-95
- BLANC, M., 2006, Politique de la ville et Soziale Stadt, une comparaison franco-allemande, in Pensée plurielle n°12, 130 p.
- CALLON, M., 1998, Des différentes formes de démocratie technique, in Annales des Mines, Responsabilité et Environnement 9, pp.57-61
- CARREL, M., 2013/5, La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne, Informations sociales, n°179, p.144-151.
- CARREL, M., HOUARD, N., 2002, La participation des habitants. Trois pistes pour rénover la politique de la ville, in La note d'analyse n°278, Centre d'analyse stratégique.
- FELLI, R., 2005, Développement durable et participation : la démocratie introuvable, revue Belgeo
- EMERIT, A., 2006, Concertation : sensibilité, flexibilité, créativité, in Revue Espaces Naturels n°13, p.20
- FORET, C., 2014, Conflictualité et dynamique démocratique : l'action publique au défi des mobilisations collectives, Revue M3
- FROGER, G., OBERTI, P., 2002, L'aide multicritère à la décision participative : une démarche originale en matière de développement durable, Eco-congrès Développement local, développement régional, développement durable : quelle gouvernance ? Toulouse, Oct. 2002
- KIRSZBAUM, T., 2011, Pourquoi la France résiste à l'empowerment, Urbanisme n°380
- SINTOMER, Y., 2008, Du savoir d'usage au métier de citoyen ?, in Raisons politiques n°31, p.115-133.
- STOKER, G., 1998, Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance, in Revue internationale des sciences sociales, n°155
- TORRES, 2010, Jalons pour une analyse dynamique des proximités, Revue d'économie régionale et urbaine, 3.
- Territoires (Revue), Septembre 2001, Les habitants dans la décision locale, 80 p.

Cahiers techniques & Compte-rendus de journées de réflexion

- BALLAN, E., 2009, Conférence Généalogies et pratiques de la participation et de la concertation, 4^{ème} journée régionale de la pédagogie de l'eau, intitulée Concertation et éducation à l'environnement, de nouvelles pratiques à partager, décembre 2009.
- GRAND LYON AGGLOMERATION, La concertation dans la conduite de projet, Guide méthodologique, 64p.
- KÉDADOUCHE, Z., 2003, Rapport sur la participation des habitants dans les opérations de renouvellement urbain, à l'attention de Jean-Louis BORLOO, ministre délégué à la Ville, téléchargeable sur le site de la DIV.

Sitographie indicative

- <http://www.anciela.info>
- <http://institutdelaconcertation.org>
- www.grandlyon.com
- <http://toposcope.fr>
- <http://www.contrechamp.info>

III. GEOGRAPHIE HUMAINE, PATRIMOINE ET SCIENCES SOCIALES

Ouvrages

- BAILLY, A. et al. réédition de 2004, Les concepts de la géographie humaine, Armand Colin, 333p.
- BERQUE, A., 2000, Ecumène. Introduction à l'étude des milieux humains, éd. Belin, coll. Mappemonde, 275p.
- BERQUE, A., 1996, Etres humains sur la terre, coll. Le débat, Gallimard, 212 p.
- BERTRAND, G., BERTRAND, CL., 2002, Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités, Paris, éd. Arguments, 311p.
- BLANC-PAMARD, C., QUINTY-BOURGEOIS, L., 1999, Les territoires de l'identité, Introduction, éd. L'Harmattan, 315p.
- BOURDIEU, P., 1980, Le sens pratique, Paris, éd. Minuit, 500p.
- BOURDIN, A., 2000, La question locale, Presses Universitaires de France, Paris, 256p.
- BRUNET, R., 1992, Les mots de la géographie : dictionnaire critique, Paris, Reclus, La documentation française, 518p.
- DESCARTES, R., 1824, Discours de la Méthode, Tome I., Partie VI, 151p.
- FREIRE, P., 1982, Pédagogie des opprimés, Maspero, 202p.
- FREMONT, A., 1976, La région, espace vécu, Presses Universitaires de France, p.14, 288p.
- HEGEL, G., 1807, Phénoménologie de l'esprit, éd. Gallimard, 928p.
- JEAN, Y., PERIGORD, M., 2009, Géographie rurale, la ruralité en France?, Armand Colin, 126p.
- LATOUCHE, S., 2005, L'occidentalisation du monde : essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire, Paris, La découverte/Poche, Réédition, Série Essais n°203, 170p.
- MARIE, M., 1989, La terre et les mots, Paris, Klincksieck, 214p.
- MARX, K., 1867-1885-1894, Das Kapital. Kritik der politischen Okonomie, livre I, GF., chap.7, 562p.
- RAWLS, J., 1993, Libéralisme politique, Paris, Presses universitaires de France, 450p.
- SCHUMPETER, J., 1940, Capitalism, Socialism and Democracy, Londres/New York, Harper & Row, 439p.
- SIMMEL, G., 2003, Le conflit, réédition Circé, 166p.

Articles

- DELFOSSE, C., 2003, Géographie rurale, culture et patrimoine, Ruralia
- MASLOW, A., 1943, A theory of human motivation, in Psychological Review n°50, p.370-396
- MICOUD, A., 2001, La campagne comme espace public ?, Géocarrefour, vol. 76, n°1, p.69-73.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

ILLUSTRATION 1. La concertation citoyenne	01
<i>Source : Charte gardoise de la concertation citoyenne</i> <i>http://www.gard.fr/on-dialogue/on-dialogue/concertation-citoyenne/charte-de-la-concertation.html</i>	
ILLUSTRATION 2. Les piliers du développement durable	16
<i>Source : CARLOT, Y., 2005, La notion de développement durable dans l'optique de la construction du concept d'écocitoyenneté, in Développement durable et écocitoyenneté, INRP, p.1-2</i>	
ILLUSTRATION 3. Les étapes du processus de concertation	33
<i>Source : GARCIA, P., 2014, d'après les données recueillies lors des rencontres de l'URCPIE</i>	
ILLUSTRATION 4. Le fonctionnement de la Boutique des Sciences	44
<i>Source : Le projet Boutique des Sciences du point de vue de l'IRAM, le 12/02/2014, Réunion de la Boutique des Sciences, notes personnelles</i>	
ILLUSTRATION 5. Subventions d'exploitation et postes de dépenses de l'URCPIE en 2013	48
<i>Source : URCPIE, 2014, Bilans d'activité 2013</i>	
ILLUSTRATION 6. Carte de localisation du plateau mornantais	53
<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>	
ILLUSTRATION 7. Carte de localisation des espaces naturels sensibles du plateau mornantais	54
<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>	
ILLUSTRATION 8. La richesse naturelle et culturelle de l'ENS des landes de la Pyramide	56
<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>	
ILLUSTRATION 9. Le patrimoine présent sur l'ENS des landes de Montagny	57
<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>	
ILLUSTRATION 10. L'ENS du Bocage du Berthoud, un site naturel et culturel exceptionnel	58
<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>	
ILLUSTRATION 11. Révision des plans de gestion des ENS du plateau mornantais	64
<i>Source : PICARD, A., 2014, Communauté de communes du plateau mornantais</i>	
ILLUSTRATION 12. Un outil en faveur de la participation citoyenne : le porteur de parole	65
<i>Source : URCPIE Rhône-Alpes, 2013-2014.</i>	
ILLUSTRATION 13. Schéma des entretiens des professionnels de la concertation	71
<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>	
ILLUSTRATION 14. Socio-dynamique des acteurs du territoire	73
<i>Source : GARCIA, P., 2014, d'après HERBEMONT, O., CESAR, B.</i>	
ILLUSTRATION 15. Recensement des acteurs du plateau mornantais	79/80
<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>	
ILLUSTRATION 16. Sélection des acteurs à inviter à la concertation sur le plateau mornantais	82/83
<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>	
ILLUSTRATION 17. Schéma des entretiens des acteurs du plateau mornantais	85
<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>	
ILLUSTRATION 18. Tableau récapitulatif des réponses des entretiens	88

	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 19.</u> Mots clefs sélectionnés lors des entretiens	89
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 20.</u> Points positifs et points négatifs du plateau selon les interrogés	90
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 21.</u> Catégories de mots clefs	92
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 22.</u> Les enjeux du plateau mornantais d'après les interrogés	92
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 23.</u> Les enjeux du plateau selon les acteurs des secteurs piscicoles et cynégétiques	95
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 24.</u> Les enjeux du plateau selon les associations de véhicules motorisés	96
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 25.</u> Les enjeux du plateau selon les agriculteurs rencontrés	97
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 26.</u> Les enjeux du plateau d'après les centres équestres	98
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 27.</u> Les enjeux du plateau selon les acteurs du patrimoine bâti	99
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 28.</u> Les enjeux du plateau selon les membres des institutions et des administrations	100
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 29.</u> Les enjeux du plateau selon les membres des associations de préservation de l'environnement	101
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 30.</u> L'analyse préalable	104
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 31.</u> Le cadre du projet	107
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 32.</u> La connaissance du territoire	110
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 33.</u> Mobiliser les acteurs	112
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 34.</u> Rencontrer les acteurs	114
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>
<u>ILLUSTRATION 35.</u> Créer une dynamique locale	117
	<i>Source : GARCIA, P., 2014</i>

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1. OFFRE DE STAGE DE LA BOUTIQUE DES SCIENCES «PROTOCOLE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS D'UN TERRITOIRE IMPLIQUES DANS SA PRESERVATION ECOLOGIQUE	01
---	----

Source : La Boutique des Sciences, 2014.

ANNEXE 2. LA CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT RATIFIEE EN 2004	02
--	----

Source : www.developpement-durable.gouv.fr

ANNEXE 3. LA CONCERTATION VUE PAR L'URCPIE RHONE-ALPES	03
---	----

Source : URCPIE Rhône-Alpes, 2014.

ANNEXE 4. FLYER EXPLIQUANT LA DEMARCHE DES ETUDIANTS DE L'INSTITUT DES TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT MANDATES PAR LA COPAMO EN 2013	04
--	----

Source : Les étudiants de l'IET de Vaise, 2013.

ANNEXE 5. COMPTE-RENDU DES ENTRETIENS DES ACTEURS DU PLATEAU MORNANTAIS	05
--	----

Source : GARCIA, P., 201.

Entretien ⁽¹⁾ : M.DEGRANGE – Fédération des chasseurs du Rhône	05
Entretien ⁽²⁾ : M. JAMES – Venture club Rhône-Alpes	05
Entretien ⁽³⁾ : M. BONGRAND – Rhône Insertion Environnement	06
Entretien ⁽⁴⁾ : M. GUILLERME – Conservatoire Botanique National du Massif-Central	06
Entretien ⁽⁵⁾ : Mme VIDAL – Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais, Mornant	07
Entretien ⁽⁶⁾ : M. FOUILLAND – Cheval, mon ami	08
Entretien ⁽⁷⁾ : M. LAUGIER – Moto club des Cinq	09
Entretien ⁽⁸⁾ : M. HOFFMAN – Propriétaire du château de Chassagny	10
Entretien ⁽⁹⁾ : Mme BERGER-PERRIN – Patrimoine du Rhône	11
Entretien ⁽¹⁰⁾ : M. RABENDA – Association motorisée du Jarez Mornantais	12
Entretien ⁽¹¹⁾ : M. GOUGNE/ M.MONTSERRET – Association de défense de l'environnement andéolais	13
Entretien ⁽¹²⁾ : M. FRANCO – Ligue de Protection des Oiseaux, Rhône	14
Entretien ⁽¹³⁾ : M. TERRASSE – Direction Départementale des Territoires, Rhône	15
Entretien ⁽¹⁴⁾ : M. GOURDON – Société de chasse de Taluyers	15
Entretien ⁽¹⁵⁾ : Mme TACHON – Centre Régional de la Propriété Forestière	16
Entretien ⁽¹⁶⁾ : M. GARRIGUE – Société de chasse de Saint-Andéol	17
Entretien ⁽¹⁷⁾ : M. MARGOTAT – Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Garon	17
Entretien ⁽¹⁸⁾ : Office de tourisme de la Vallée-en-Barrez	18
Entretien ⁽¹⁹⁾ : M. DUSSARDIER – Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais, Taluyers	19

Entretien ⁽²⁰⁾ : M. BRAY – Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	20
Entretien ⁽²¹⁾ : M. VIRICEL – Agriculteur MAEC	20
Entretien ⁽²²⁾ : M. DELORME – Agriculteur	21
Entretien ⁽²³⁾ : M. BAS – Haras du Garon, la Dame Blanche	22
Entretien ⁽²⁴⁾ : M. SOLER – Office National des Forêts	23
Entretien ⁽²⁵⁾ : M. MEYER/ M. GIRARD – Maison de Pays de Mornant/ Les Amis du Vieux Mornant	24
Entretien ⁽²⁶⁾ : M. RICHAUD – Agriculteur	24
Entretien ⁽²⁷⁾ : M. CHAZOTTIER – Agriculteur	25
Entretien ⁽²⁸⁾ : M. DEFOSSARD – Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Givors	26
Entretien ⁽²⁹⁾ : M. FAUCILLON – Association de pêche privée la Gaule du Planil	27
Entretien ⁽³⁰⁾ : M. DARPHEUIL – Naturama	27
Entretien ⁽³¹⁾ : M. KRAMMER – Office National de l’Eau et des Milieux Aquatiques , Rhône	28

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	03
INDEX DES SIGLES	04
SOMMAIRE	05
INTRODUCTION	06
PARTIE I. CONTEXTE ET ENJEUX DE LA MISE EN PLACE DE DEMARCHES PARTICIPATIVES DANS LES PROJETS D'ENVIRONNEMENT	11
I. De nouvelles représentations qui alimentent une réappropriation de l'environnement	13
I.1. L'environnement, un véritable sujet de société	14
I.1.1. <i>L'évolution historique de la notion d'environnement</i>	14
I.1.2. <i>L'émergence d'une véritable conscience environnementale ?</i>	15
I.1.3. <i>Un « éveil » de la conscience environnementale</i>	15
I.2. La préservation de l'environnement à l'échelle locale	17
I.2.1. <i>Du citoyen à l'éco-citoyen</i>	17
I.2.2. <i>Le citoyen, un acteur incontournable des projets environnementaux</i>	18
I.2.3. <i>L'appropriation de la thématique environnementale par les citoyens</i>	18
I.3. De l'environnement au patrimoine naturel	19
I.3.1. <i>Les espaces naturels, entre protection et conservation</i>	20
I.3.2. <i>Vers une gestion adaptative des espaces naturels</i>	20
I.3.3. <i>La construction du patrimoine naturel</i>	21
II. Participer et faire participer à la préservation de l'environnement	22
II.1. La participation citoyenne, un nouvel enjeu pour les pouvoirs publics	23
II.1.1. <i>Les mouvements sociétaux en faveur de la participation citoyenne</i>	24
II.1.2. <i>Une rupture avec le rôle traditionnel des pouvoirs publics</i>	25
II.1.3. <i>Un re-calibrage des jeux d'acteurs</i>	25
II.2. La gouvernance territoriale et l'enjeu démocratique	26
II.2.1. <i>Une remise en question de l'intérêt général ?</i>	26
II.2.2. <i>L'enjeu délibératif de la concertation</i>	27
II.2.3. <i>Une reconnaissance progressive du « savoir citoyen »</i>	28
II.3. De la participation à l'émancipation citoyenne	29
II.3.1. <i>Le développement du pouvoir d'agir citoyen</i>	29
II.3.2. <i>Le nécessaire passage à l'action</i>	30
II.3.3. <i>Le développement des initiatives citoyennes</i>	30
III. La participation citoyenne au service du territoire	31
III.1. Mettre en place une démarche concertée	32
III.1.1. <i>La concertation, un processus au service de la participation citoyenne</i>	32
III.1.2. <i>Les étapes du processus de concertation</i>	33
III.1.3. <i>Précisions méthodologiques concernant le processus de concertation</i>	34

III.2. L'internationalisation des démarches participatives	35
III.2.1. Environnement et participation citoyenne : les budgets participatifs	35
III.2.2. La Soziale Stadt : une tradition participative	36
III.2.3. New Deal for Communities : le développement communautaire	37
III.3. Concertation et environnement : un mariage stratégique	38
III.3.1. Un mariage gagnant-gagnant ?	38
III.3.2. Mariage stratégique ou mariage de foi ?	39
PARTIE II. CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	43
I. Présentation de la structure d'accueil : l'URCPIE Rhône-Alpes	45
I.1. Les missions de l'URCPIE Rhône-Alpes	46
I.2. Fonctionnement de l'association	47
I.3. Le réseau des CPIE : capitaliser pour mieux transmettre	48
I.4. Les principaux dispositifs de l'URCPIE Rhône-Alpes	49
I.4.1. Agir pour les changements de comportement et d'attitude des publics adultes par des collaborations avec les chercheurs en sciences humaines	50
I.4.2. Contribuer à préserver la biodiversité et la trame verte et bleue par des actions auprès des publics	50
I.4.3. Agir pour l'implication citoyenne en développant les pratiques de concertation et les démarches participatives en Rhône-Alpes	50
II. Le plateau mornantais : une expérimentation conjointe de l'URCPIE et du CENRA	51
II.1. Le plateau mornantais : un territoire aux enjeux multiples	52
II.2. Les espaces naturels sensibles du plateau mornantais	55
II.3. Etat des lieux socioculturel du territoire	59
II.3.1. Le questionnaire de l'enquête	59
II.3.2. Les enjeux principaux du plateau mornantais d'après l'enquête des étudiants	59
II.3.3. Premier état des lieux des perceptions des acteurs du territoire	60
III. Définition du processus de concertation sur le plateau mornantais	61
III.1. Un plan de gestion conciliant enjeux naturalistes et socioculturels	62
III.2. Préciser les attentes des techniciens vis-à-vis de la démarche	63
III.3. Conduite de la concertation sur le plateau mornantais	63
III.3.1. Première phase : consultation des acteurs du plateau	64
III.3.2. Deuxième phase : définition des orientations à partir des enjeux dégagés	66
III.3. Troisième phase : élaboration du plan de gestion	66
PARTIE III. IDENTIFICATION DES ACTEURS A CONCERTER SUR LE PLATEAU MORNANTAIS	69
I. Les enjeux de l'identification des acteurs à associer à la concertation	70
I.1. La place de l'identification au sein du processus de concertation	71
I.2. Analyse de la socio-dynamique du territoire	73
I.3. Les cibles de la concertation	75

II. Méthode d'identification des acteurs sur le plateau mornantais	76
II.1. Le cadre de l'identification des acteurs	76
II.2. Recenser les acteurs en présence sur le plateau	77
II.3. Tri sélectif des acteurs identifiés	81
III. Rencontrer les acteurs à concerter sur le plateau mornantais	84
III.1. Construction de la méthode d'entretien	85
III.2. La prise de contact avec les interrogés	86
III.3. Les enjeux de l'identification de terrain	87
IV. Analyse des entretiens	88
IV.1. Considérations générales	88
IV.2. Les principaux enjeux du plateau mornantais	90
IV.3. Le panel des principaux acteurs du plateau mornantais	94
IV.3.1. <i>Les acteurs des secteurs cynégétiques et piscicoles</i>	94
IV.3.2. <i>Les associations de sports motorisés</i>	95
IV.3.3. <i>Les agriculteurs du plateau mornantais</i>	96
IV.3.4. <i>Les acteurs du secteur équin</i>	98
IV.3.5. <i>Les associations de préservation du patrimoine bâti</i>	98
IV.3.6. <i>Les acteurs des administrations et institutions rencontrés</i>	99
IV.3.7. <i>Les acteurs de la préservation de l'environnement</i>	100
 PARTIE IV. METHODE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS A CONCERTEUR DANS LES PROJETS D'ENVIRONNEMENT	103
Etape 1 : L'analyse préalable	104
Etape 2 : Le cadre du projet	107
Etape 3 : La connaissance du territoire	109
Etape 4 : Mobiliser les acteurs	112
Etape 5 : Rencontrer les acteurs	114
Etape 6 : Créer une dynamique locale	117
 CONCLUSION	120
BIBLIOGRAPHIE	124
TABLE DES ILLUSTRATIONS	129
TABLE DES ANNEXES	131